An impressionist painting of a rural landscape. In the foreground, several trees with pink and white blossoms stand in a green field with yellow wildflowers. In the background, a stone building with a dark roof is visible. The overall style is soft and textured, characteristic of Impressionism.

HISTOIRE & TRADITIONS POPULAIRES

BULLETIN DU FOYER RURAL DU BILLOT
N°155 - JUIN 2025

**HISTOIRE
&
TRADITIONS POPULAIRES**

Histoire et Traditions Populaires

Bulletin publié par le
Foyer Rural du Billot
22, route de Beauvoir
14170 Saint-Pierre-en-Auge

www.lebillot.org

Numéro de juin 2025 - n°155

Abonnement et adhésion à l'association : 22€
(pour un envoi du bulletin par La Poste : ajouter 10€)

Conseil d'administration / Comité de publication :

Présidente : Maï Chanu - Vice-Président : Dominique Bordeaux

Trésorière : Brigitte Ferrand - Trésorier adjoint : Michel Sady

Secrétaire : Christophe Robert - Secrétaire adjointe : Paule Bricon

Membres :

Liliane et Lucien Bertrand, Emmanuel Bresson, Arlette et Yvon Bouillé, José Castel,
Mercé et Florent Chaboissier, Michel Chanu, Jean-Yves Chazal, Michel Clémence,
Claire Coeuret, Marcel Coulon, Pierre Ferrand, Roselyne et Jean-Pierre Gallou,
Mauricette Godet, Fred Guais, Marianne Guilhou, Chantal et Gérard Guillin, Guy
Hardouin, Daniel Lalizel, Majo Lecerf, Annie et Jean-Noël Motte,
Christophe Maneuvrier, Danie Maneuvrier, Paul Maneuvrier, Françoise et Jean-Paul
Meckert, Annie Noret, Odile Plékan, Yves Robert, Adeline Robieu, Fabienne et Olivier
Storez, Franck Tirard, Évelyne Tosello, Françoise Tramblais.

Coordination : Michel Sady

avec la collaboration de Dominique Guérin de l'Association Le Pays d'Auge.

Mise en page : Maud Thielens

En couverture : André Lemaître, *Pommiers en fleurs*, huile sur toile, 1934, coll. Espace André Lemaître | Falaise, © Association des Amis d'André Lemaître | Curcy-sur-Orne

Sommaire

- Avant-propos et compte-rendu de l'Assemblée générale.** p.5
Christophe Robert
- La pomme omniprésente.** p.13
Yves Robert
- Pommes et pommiers dans l'onomastique normande.** p.17
Dominique Fournier
- Le verger de pommiers du site du Billot.** p.51
Fred Guais
- Une nouvelle formation cidricole pour adultes au Robillard.** p.61
Catherine Sady
- Le cidre en Normandie : une histoire méconnue.** p.67
Paul Maneuvrier-Hervieu
- L'étonnant « calvaire - monument aux morts » de Saint-Martin-de-Fresnay.** p.72
*Christiane Dorléans avec Florence Evain, Emmanuel Bresson,
Jean Desloges et Pierre Pflieger*
- L'affaire des aumônes de l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives.** p.91
Pierre Ferrand
- Conférence : Georges-Fernand Dunot de Saint-Maclou, de Ouézy
aux miracles de Lourdes.** p.106
Michel Sady



L'assemblée générale du Foyer rural du Billot le 8 mars 2025.

AVANT-PROPOS

Un numéro à croquer !

Symbole de la naissance et de la fertilité, consommée depuis la plus haute antiquité, la pomme est présente sur toutes nos tables augeronnes, tant sous forme solide que liquide. Qu'il soit à couper ou à presser, ce fruit témoigne surtout de la générosité de la Nature et du savoir-faire des hommes au travers de sa culture et des multiples transformations qu'elle permet. Et ce fruit n'en n'oublie pas d'inspirer les poètes et les écrivains depuis des millénaires. D'Hésiode, au VIII^e siècle avant JC, à Bernardin de Saint-Pierre sous la Révolution, en passant par Pablo Neruda et son Ode à la Pomme, ou encore René Barjavel au siècle dernier, notre rosacée fruitière traverse les âges au gré des saisons et des passions. « Un pommier de Normandie, au printemps, se fait l'amour par cent mille fleurs. Comment peut-on croire que les plantes n'ont pas de sensibilité quand elles expriment d'une façon si fantastique la plus grande joie du monde ? », écrivait Barjavel dans son roman *Le Grand Secret* publié en 1973. Fruit du hasard ? Deux ans plus tard, c'est-à-dire il y a tout juste un demi-siècle, le Foyer Rural du Billot consacrait son exposition annuelle au thème « Le cidre et la pomme en Pays d'Auge ».

C'est dire à quel point la pomme dans tous ses états fait aujourd'hui partie de notre patrimoine local. Et en cet été 2025, c'est à ce fruit défendu, pourtant aussi vertueux que défendable, que nous consacrons en partie ce numéro d'*Histoire et Traditions populaires*. L'occasion d'y découvrir l'onomastique de la pomme, de faire un détour au cœur du Verger conservatoire du Billot, qui fête cette année ses 30 ans, mais aussi de connaître les formations cidricoles proposées au Lycée agricole du Robillard.

Après un verre de cidre, les amateurs d'histoire locale ne seront pas en reste pour en savoir un peu plus sur les aumônes telles qu'elles étaient pratiquées au XVIII^{ème} siècle en l'abbaye de Saint-Pierre-Dives. Un détour vers Saint-Martin-de-Fresnay les invitera encore à découvrir l'étrange histoire d'un calvaire devenu monument aux morts, sublimant à l'occasion l'art de la rocaille.

Selon l'adage bien connu, « une pomme par jour éloigne le médecin ». Ce à quoi Winston Churchill aimait à préciser : « Pourvu que l'on vise bien ! ». Une manière de nous inviter, sur le ton de l'humour, à ne pas oublier de savoir croquer la vie à pleines dents. Bonne lecture !

Christophe ROBERT

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025

Une année sous le signe du partage... et du numérique !

Comme de coutume, l'heure était à la convivialité lors de la dernière assemblée générale ordinaire du Foyer Rural du Billot qui s'est tenue le samedi 8 mars dans ses locaux de Montpinçon à Saint-Pierre-en-Auge. Mais aussi du partage autour de nouveaux projets. Revue de détails.

Une année riche d'activités

L'occasion pour les membres du bureau de présenter aux membres de l'association un rapport d'activité riche de sa diversité au cours de l'année 2024 : remise en état du Musée de l'école, édition de deux bulletins (juin 2024 et décembre 2024) ou encore réalisation d'un film de témoignages « Raconte-moi la guerre ». À signaler au titre des activités de l'association, l'organisation du Forum du Foyer qui a accueilli près de 150 visiteurs le 11 août, la journée « Manoirs » du 29 septembre qui a permis à quelque 60 participants de découvrir le Manoir du Doux-Marais près de l'église du même nom, le Vieux Château à Mittois ainsi que le Manoir du Coin au Mesnil-Mauger. Et le 26 octobre, c'est dans le cadre de la Fête de la Pomme qu'une centaine de visiteurs ont pu parcourir l'exposition du Foyer dédiée à ce fruit emblématique de notre territoire. En ajoutant les visiteurs du Forum, les randonneurs et les élèves du Robillard, ce sont ainsi au total 317 curieux de l'histoire et des traditions populaires qui ont eu le privilège de pousser les portes de l'exposition du Foyer dans son édition 2024.

Finances au beau fixe et projets à venir

Côté finances, l'heure est au maintien d'une gestion aussi vigilante que rigoureuse avec un total de dépenses de 8 822,58 euros pour un montant de 9 647,73 euros de recettes avec cette année une subvention appréciée du F.D.V.A.. Le solde bénéficiaire assure à notre association une trésorerie de 13 251, 69 euros à la date du 31 décembre 2024. Pour l'année 2025, un budget prévisionnel de 13 230 euros a été acté afin de financer les nouveaux projets de l'association : finalisation de la numérisation et mise en ligne des bulletins du Foyer rural sur son site internet, réalisation de deux nouveaux bulletins, poursuite des travaux d'amélioration des locaux avec la mise en place d'une nouvelle vitrine d'exposition, forum des Savoir-faire et des Traditions populaires du dimanche 10 août, Journée « Manoirs » fixée au dimanche 28 septembre et renouvellement de la Fête de la Pomme le 4 octobre 2025.

	Dépenses	
	2023	2024
Frais bâtiment	1668.94€	2347.03€
Frais bulletin	4291.97€	4533.04€
Frais autres activités	221.12€	306.34€
Site Internet	0€	1200€
Frais généraux	673.94€	436.17€
Total dépenses	6855.97€	8822.58€

	Résultat	
	2023	2024
Recettes	7056.01€	9647.73€
Dépenses	6855.97€	8822.58€
Total	200.04€	825.15€

Recettes	2024	Prévision 2025
Subvention Agglo	500€	1000€
Subvention SPEA	500€	1000€
Subvention FDVA	3000€	5000€
Adhésions	4528€	4600€
Visites expo	104€	120€
Ventes bulletins	355€	400€
Ventes diverses	24€	50€
Soutien à l'association	78.70€	470€
Forum	216.70€	240€
Intérêts du livret A	341.33€	350€
Total	9647.73€	13230€

Un bureau renouvelé

Le renouvellement du conseil d'administration a été l'occasion d'accueillir deux nouveaux membres : Brigitte FERRAND ainsi que Paul MANEUVRIER, fils de Christophe et petit-fils de Jacky, fondateur de notre association.

Le nouveau bureau du Foyer est composé comme suit :

Présidente : Maï CHANU

Vice-Président : Dominique BORDEAUX

Secrétaire : Christophe ROBERT

Secrétaire adjointe : Paule BRICON

Trésorière : Brigitte FERRAND

Trésorier adjoint : Michel SADY

Bulletins en ligne : c'est parti !

Comme cela avait été annoncé l'année dernière, la mise en ligne des bulletins du Foyer rural voit aujourd'hui sa concrétisation. Pour rappel, l'objectif était de mettre en ligne gracieusement à destination du grand public l'intégralité des numéros de « Histoire & Traditions populaires » depuis son premier numéro daté de mars 1983 à ce jour. Au total, ce sont ainsi plus de 150 bulletins représentant plus de 15 000 pages qui ont été numérisés afin d'être rendus accessibles sur notre site Internet www.lebillot.org.

Pour consulter les anciens numéros, plusieurs possibilités sont proposées aux internautes afin d'effectuer leur recherche. Un moteur de recherche permet de trouver un article référencé dans la rubrique « Répertoire / Articles du Bulletin » proposée en page d'accueil du site. Les internautes peuvent également directement consulter un numéro dans son intégralité en format pdf dans la rubrique « Publications ».

Si la mise à disposition est effectivement gratuite, nous invitons sur les pages d'accès les utilisateurs à soutenir l'association par un don via la structure Hello Asso qui permet un paiement par carte bancaire. Le règlement de la cotisation sera également proposé via ce moyen pratique au service des associations comme la nôtre. La mise en ligne de l'intégralité des numéros étant en cours de finalisation, tous les numéros seront disponibles d'ici quelques semaines.

Gageons que ce nouveau service en ligne proposé sur notre site Internet permettra de faire connaître le Foyer Rural du Billot, ses bulletins mais aussi toutes ses activités à un large public de curieux et de passionnés d'histoire et de traditions populaires bien au-delà de notre territoire !

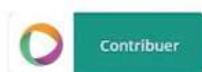
Christophe ROBERT



[RÉPERTOIRE ARTICLES BULLETIN](#)

Publications

Nous mettons à disposition de tous l'ensemble des bulletins *Histoire & traditions populaires* édités par le Foyer Rural du Billot depuis 1983. Afin de nous aider à continuer ce service, n'hésitez pas à contribuer librement par un don via notre partenaire Hello Asso.



LE BILLOT EN IMAGES



Initialement trimestriel, ce bulletin est aujourd'hui semestriel et comporte

L'accès aux numéros du bulletin du Foyer s'effectue sur la page d'accueil du site www.lebillot.org grâce à l'onglet « Publications ».



En passant par le moteur de recherche ou en cliquant sur les numéros du bulletin, on peut désormais avoir accès à l'intégralité des articles publiés depuis mars 1983.



Pommes Rambault.

LA POMME OMNIPRÉSENTE

Sans elle, nous ne serions pas là !

Sans la pomme, Adam aurait-il succombé à la tentation ? La question reste entière. Bien malin qui oserait s'aventurer à offrir une réponse ferme et définitive.

L'univers lui doit tout, même sa forme !

La pomme est partout, pas seulement dans l'arbre. Sa présence est multiple dans notre quotidien, à travers les expressions courantes. Bien au-delà de la cuisine et de la pâtisserie, la pomme se trouve bien souvent dans le langage, sous les aspects les plus divers.

Un président de la République, Jacques Chirac, n'hésita pas, en son temps, à en faire l'emblème d'une campagne électorale. Comme quoi le corrézien n'était pas chauvin en faisant référence au légendaire fruit normand.

Maurice Chevalier, le chanteur, connu avec « Ma pomme » un succès retentissant au siècle dernier. Et, de nos jours, le fruit défendu reste omniprésent dans les conversations.

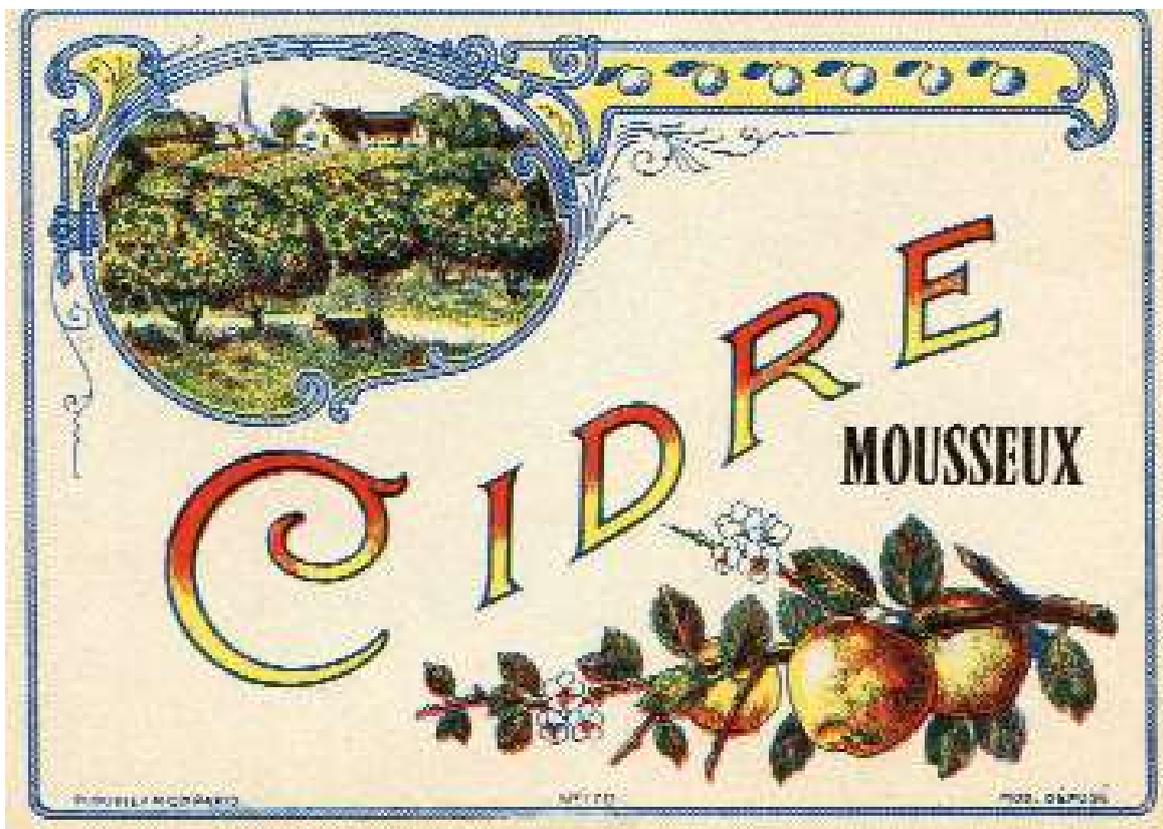
Alors faisons un petit tour à travers les multiples expressions qui évoquent la reine de nos vergers :

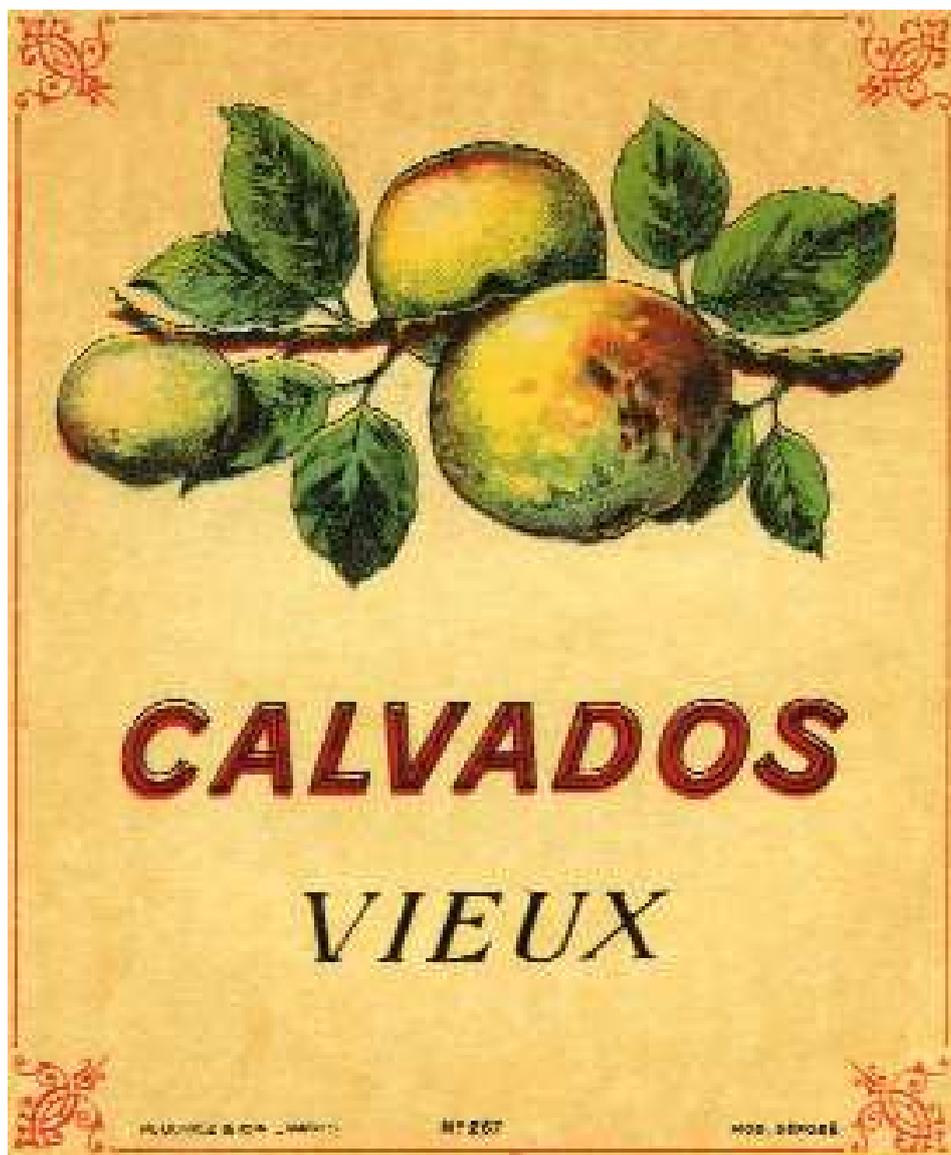
- Une bonne pomme est un homme naïf, trop bon.
- Quand on perd connaissance, l'évanouissement vous fait tomber dans les pommes.
- Georges Sand exprimait une grande fatigue, un état d'usure en se disant « être dans les pommes cuites ».
- Qui n'a jamais évoqué la taille d'un petit enfant en l'estimant « haut comme trois pommes ».

- Oublions vite, la pomme de discorde, à la base des querelles, pour se souvenir de la satisfaction générale exprimée en trois mots : « C'est aux pommes ! ».
- « Donner de la pomme » c'est offrir la supériorité absolue à ce qui mérite d'être distingué.
- Le produit n'est jamais loin de sa source comme la pomme ne tombe jamais loin de son arbre.

Ce fruit a offert la célébrité à Guillaume Tell et reste indispensable à l'arrosoir du jardinier, tout comme au fonctionnement de la douche. A l'heure actuelle, comment ne pas succomber, à notre tour, à la tentation en supposant, très fort, que dans le jardin d'Eden, Adam et Eve, lors de leurs effusions, n'ont pas manqué de se ... sucer la Pomme !

Yves ROBERT





POMMES ET POMMIERS DANS L'ONOMASTIQUE NORMANDE

Il y a de cela presque vingt ans, nous avons consacré un article aux noms du pommier sauvage et à son fruit en Normandie¹. Que le lecteur au cœur déjà plein d'alarme se rassure : nous n'y reviendrons pas ici, pour nous consacrer uniquement à l'onomastique de la pomme cultivée, autrement dit les noms de lieux et les noms de personne évoquant la pomiculture.

1. — Apaldr.

Eh oui, les toutes premières attestations toponymiques de la culture du pommier en Normandie sont d'origine scandinave. Cette culture est certes plus ancienne, puisque déjà connue des Gaulois et des Romains, mais elle ne semble pas avoir suscité en Normandie de noms de lieux antérieurs aux toponymes scandinaves.

Plusieurs de ces noms ont été formés sur l'ancien scandinave *apaldr* "pommier", lui-même issu du germanique commun *°apaldraz*², reposant sur la racine indo-européenne *°ābel-*, *°ǣbel-* "pomme" aux nombreuses autres variantes (d'où par exemple le gaulois *abal(l)o-* "pomme, pommier", le russe *iábloko* "pomme", etc.). Ainsi, le germanique commun *°apalaz*, *°apaljaz* "pomme" expliquent l'anglais *apple*, le néerlandais *appel*, l'allemand *apfel*, l'ancien scandinave *epli*, le suédois *äpple*, etc.).

1- Dominique FOURNIER, "À propos du bocagiau : les noms du pommier sauvage et de son fruit en Normandie", in *Histoire et Traditions Populaires* n° 91 (septembre 2005), p. 27-37.

2- L'élément *-dr-* du mot *°apaldraz* semble procéder de l'indo-européen *°deru-* / *°dreu-* "dur, fort; arbre", dont la consonne [d] ne se serait pas régulièrement assourdie (loi de Grimm) en contexte sonore.

L'ancien scandinave *apaldr* "pommier", en combinaison avec *garðr* "clos, jardin", aboutit à un type toponymique °*apal(d)garðr* "pommeraie" à l'origine des trois toponymes suivants :

- AUPPEGARD [76]. — *Aupegart; Alpegardo; Alpegart; Appegard* 12e s., [abl.] *Alpigardo* 1155, *Appelgart* ~1160, [abl.] *Alpigardo* 1178, *ecclesia Sancti Petri de Apegardo; apud Apegardum* av. 1179, *Aupegard* 1179, *Auppegard* 1503, 2023.
- ÉPÉGARD [27]. — *Auppegardum* 1181, *Alpegard* 1199, *Auspergard* 1200, *Espeingrarth* 1307, *Epegart* ~1370, *Epegard* 1375, *Saint Richier de Aupegart* 1411, *Epegart* 1464, *Epegard* 1526, *Epeugard* 1678, *Espeugard* 1680, *Epougard* 18e s., *Epégard* 1839, *Épégard* 1878, *Epégard* 1962, 2005.
- APLEGART, ancien hameau à Hautteville-Bocage [50]. — *Apegart* 1264, 1268, 1269, 1277, 1286.

L'ancien scandinave *epli* "pomme", en combinaison avec *lundr* "bois", est à l'origine d'un type °*eplilundr*, autre pommeraie ou bois de pommiers sauvages, qui se manifeste en Seine-Maritime dans le nom de YÉBLERON (*Eblelont* ~1210, *Eblelunt; Ibelont; ecclesia Sancti Leodegarii de Ibelont* 1226, *Ibelont* 1230, *Hybelunt* ~1240, *Yebberon* 1453/1483, *Yebleron* 1715, 1777).

2. — Pomme.

Le mot *pomme* procède de l'ancien français *pume, pome*, lui-même issu du latin populaire *poma*, pluriel neutre (assimilé à un féminin singulier en -a) du latin classique *pomum*. Ce dernier avait, le sens beaucoup plus large de "fruit comestible d'un arbre, à pépins ou à noyaux"³, et aussi "arbre fruitier" à l'époque impériale. Il s'est donc tardivement produit une spécialisation de sens du mot *poma*; de fait, le latin médiéval

3- Tout comme le latin *malum*, quoique pour ce mot le sens de "pomme" ait été prépondérant. Le mot *malum* repose, comme le grec *mēlon*, sur l'indo-européen °*mēlon* < °*meālon*, de même sens général (cf. hittite *mahla-* "vigne", autre fruit à pépins).

pomum n'est plus attesté qu'avec le sens de "pomme". Le mot *pomum*, quant à lui, n'a pas d'étymologie claire, et représente sans doute un emprunt du latin à une langue inconnue. C'est en tous cas de ce terme que dérive le nom de *Pomona*, la déesse romaine des fruits.

- *Toponymes.*

Le mot *pomme*, employé seul, est relativement rare dans la toponymie normande. Nous ne relevons guère que LA POMME (1753/1785), château, haras et ancienne ferme au Pin [14], dont le nom sans mystère évoque la présence passée de pommiers à cet endroit. Les autres occurrences sont modernes, et correspondent à des emplois dédicatoires célébrant ce symbole de la culture normande : mentionnons LA POMME, résidence à Vimoutiers [61] et auberge aux Damps [27], ainsi que la RUE DE LA POMME à Livarot, parallèle à la RUE DU PRESSEUR, non loin de la cidrerie. En tant que déterminant, voici encore la PLACE DU MARCHÉ AUX POMMES à Carantan [50] et la PLACE AUX POMMES à Bayeux [14], de sens évident.

Il en va de même lorsque le mot est employé avec un adjectif numéral ou qualificatif. On ne le rencontre guère que dans des noms de commerces, de villas, de restaurants ou d'anciennes auberges : ainsi, LES TROIS POMMES, ancienne brocante à Honfleur et villa à Pennedepie [14], ou MILLE POMMES au Breuil-en-Auge [14], aujourd'hui disparu. Avec un nom de couleur, citons GRIS POMME, magasin de souvenirs à Honfleur, LA POMME BLEUE, villa à Tourgéville [14] et POMMEROSE (*Villa Pommerose* 1936), résidence à Villers-sur-Mer [14].

Les enseignes de deux anciennes auberges qui se succédaient sur la grand route ont laissé leur nom à deux hameaux de Beuzeville [27] : LA POMME ROYALE (*Pomme Royale* 1753/1785, *la Pomme-Royale* 1878), disparu, et LA POMME D'OR (*Pomme d'Or* 1753/1785, *la Pomme d'or* 1835/1845, *Hameau de la Pomme d'Or* 1924, 1951, *la Pomme d'Or* 1951, 2023). Ce fréquent nom d'enseigne s'est fixé dans celui de bon nombre de hameaux, de rues et de villas en Normandie : ainsi, la RUE DE LA POMME D'OR

à Avranches [50], LA POMME D'OR, hameau ou village à Coudeville-sur-Mer, Moon-sur-Elle, Milly [50], Fleury-sur-Orne [14] et villa à Hennequeville > Trouville-sur-Mer [14]. LA POMME D'OR était encore le nom d'une ancienne hôtellerie à Lisieux, située vers 1900 route de Pont-l'Évêque (actuel boulevard Herbet-Fournet), d'un restaurant à Fleury-sur-Orne, d'une auberge à Roullours et d'un hôtel à La Boissière. C'est enfin le nom d'une EARL à Messei [61], où se retrouve la valeur agricole de l'appellation.

Combiné avec divers autres éléments, voici encore POM'CANELLE, boutique d'un artisan glacier à Honfleur, situé quai Sainte-Catherine, et CHANTEPOMME, villa à Barneville-Carteret [50]. Nous avons conservé pour la bonne bouche l'ingénieuse appellation de POMMIDOR-SUR-LE-DON, nom révolutionnaire de Sainte-Marie-la-Robert [61] formé avec le suffixe *-idor* (du grec *dōron* "don") des mois d'été du calendrier républicain.

- *Anthroponymes.*

On ne relève pas de patronyme directement formé sur l'ancien français *pome*, mais son diminutif *pumete*, *pomete* "petite pomme" est attesté en 1296 par *Johanna Pomette* à Pont-de-l'Arche [27]. Il représente sans doute un surnom de producteur de pommes, le sens anatomique du mot n'apparaissant pas avant le 16^e siècle, et restant rare jusqu'au 19^e siècle.

2. — Pommier.

Le mot, d'abord attesté en ancien français sous les formes *pumer*, puis *pomier*, représente un dérivé nominal en *-ier* de *pume*, *pome*. Le latin médiéval a employé les formes *pomarius*, *pomarium*, *pomerius*, *pomerium*, etc.

- *Toponymes.*

Contrairement à l'appellatif *pomme*, peu productif en toponymie où il se manifeste tardivement, son dérivé *pommier* est abondamment attesté (plusieurs centaines d'occurrences en Normandie) depuis le 13^e siècle dans notre documentation, mais d'usage certainement plus ancien en tant que nom de lieu. Ces premiers emplois (première moitié du second millénaire) correspondent certainement au développement progressif de la culture de la pomme en Normandie : on estime en effet qu'au moins trente-deux nouvelles variétés de pommes furent créées entre le 8^e et le 15^e siècle, principalement dans notre région devenue une véritable pépinière. Inévitablement, le pommier apparaît aussi dans de nombreuses appellations tardives où il ne reflète plus une culture effective, mais constitue une simple évocation (noms de voies, de villas, de lotissements, de résidences, etc., ne reprenant que rarement un toponyme antérieur).

Étant donné leur très grand nombre, nous nous limiterons à quelques toponymes anciens, ainsi que certaines formations intéressantes.

La plus ancienne attestation toponymique que nous ayons recueillie est le nom de la commune de POMMERÉVAL en Seine-Maritime (*Pomereval* 1248, *Pommereval* 1337, *Poumiereval* 1431), "le val du pommier". Il est suivi de près par ceux du village du POMMIER (*Thomas de Pomerio* 1257, *village du pommier*; *le Pommier* ~1813, *le Pommier*; *Vge du Pommier* 2018) à Houesville et Liesville-sur-Douve [50]. Parmi les emplois plus tardifs de l'appellatif isolé, citons dans l'Orne LE POMMIER à Coulonges-sur-Sarthe (1753/1785), Ferrières-la-Verrerie (1753/1785), Fay (1753/1785), LES POMMIERS (~1815) à Rupierre, aujourd'hui Saint-Pierre-du-Jonquet [14], LE POMMERET (*les Pomiers* 1753/1785, *Pommiers* 1812, *les Pommiers* 1835/1845, *les Pommers* 1950/1959, *le Pommeret* 1986, *le Pommeret*; *le Pommeraie* 2023) à Saint-Maurice-du-Désert [61], ou encore LA VILLA DES POMMIERS (*Villa des Pommiers* 1924, *les Pommiers* 1951) à Villerville [14].

L'une des premières attestations de *pommier* en tant que déterminant est représenté par l'ancien lieu-dit des MONTS DES POMMIERS (*es monz des Pommiers* 1260/1266) vers Danestal [14], relevant de la ferme de la terre Raoul de Tilli. Citons également à Mesnières-en-Bray [76] l'ancien lieu-dit du CAMP DU POMMIER (1585). Ce type toponymique fréquent en Normandie est localement attesté sous la forme LE CHAMP DU POMMIER à Bellou (*le champ du pomier* 1835), Hamars (1829), Notre-Dame-de-Courson (1835) ou encore Saint-Germain-de-Livet (1823). Un type encore plus répandu, surtout dans le Calvados, est LE CLOS DES POMMIERS (parfait équivalent du scandinave *°apal(d)garðr*) dont la plupart des attestations est moderne. Citons entre autres la variante LE CLOS À POMMIERS à Creully (1811, 1813), ainsi que le plus rare LE PARC À POMMIER (1829) à Hamars [14].

Plusieurs toponymes ou odonymes, récents pour la plupart, associent le pommier à un adjectif numéral : ainsi, LES QUATRE POMMIERS, lieu-dit à Valcanville [50] et lotissement à Boos [76]; LES CINQ POMMIERS, lieu-dit à Vieux-Fumé (1811), devenu LES CINQ POMMES en 1977 sur la carte IGN; LES SEPT POMMIERS, résidence à Beuvillers [14]; la RUE DES QUATORZE POMMIERS à Saint-Aubin-Celloville [76]; LE CLOS DES MILLE POMMIERS, lieu-dit à Hardinvast [50], etc.

L'emploi d'un adjectif qualificatif a généré un certain nombre de types récurrents. Avec un terme évoquant la taille ou l'aspect, voici LE GROS POMMIER, lieu-dit à Acqueville (1829), Angoville (1828) [14], Montmerrei [61], Brestot [27], ainsi que la RUE DU GROS POMMIER à Bavent [14]; LES PETITS POMMIERS, lieu-dit du Calvados à Amayé-sur-Orne (1828); Anctoville (1834); Querville > Biéville-Quétiéville (*les Pepetits [sic] pommiers* 1812); Cairon (1813); Feuguerolles-sur-Orne > Feuguerolles-Bully (1828), d'où LE BAS DES PETITS POMMIERS (1828); Janville (*les petits pomiers* 1827) et Lieury (1835), sans oublier L'ALLÉE DES PETITS POMMIERS à Sannerville. On relève par ailleurs LE LONG POMMIER (1812) à Croissanville [14]; LE ROND POMMIER à Ger (1812) et Saint-Martin-de-Sallen (*Rond Pommier* 1827, *le rond Pommier* 1835/1845) [14]; LE SQUARE DES HAUTS POMMIERS à Franqueville-Saint-Pierre [76]; et

LES JEUNES POMMIERS (1831, 1834) à Anctoville [14]. La couleur de la floraison a inspiré LE ROUGE POMMIER à Bouafles [27], LE POMMIER ROUGE (*Pommier rouge* 1828) à Amayé-sur-Orne [14], LE MONT DU BLANC POMMIER (*juxta montem de Albo Pomario* 1254), ancien lieu-dit à Biville-la-Martel > Ypreville-Biville [76], et plus tardivement LES POMMIERS BLANCS à Amécourt [27].

D'autres déterminants peuvent évoquer un animal, en l'occurrence le loup, soit que le fameux canidé y ait régulièrement laissé des traces, soit que l'on y ait pendu son cadavre ou cloué sa tête lors de l'extermination de la bête⁴. D'où LE POMMIER AUX LOUPS (1958) à Berthouville, Boisney, Hecmanville et Saint-Cyr-de-Salerno [27]⁵, LE POMMIER AU LOUP à Dame-Marie [27]. Avec un nom de personne (propriétaire ou exploitant), voici encore LE POMMIER MORIN (*[un petit jardin] qui est appelé le pommier Morin* 1261/1266), ancien lieu-dit vers Beaumont-le-Roger [27]; plus tardivement LE POMMIER FAL (*Pommierfale* 1753/1785, *le Pommier-Fal* 1827, *Pommier Fal* 1835/1845, *le Pommier Fall* 1954, *le Pommier Fal* 2008, 2023), hameau à La Gonfrière [61]; LES POMMIERS CHASSIER (1829) à Cheux [14]; LES POMMIERS À GRANDVAL (*les Pommiers à Grand-val* 1835) et LE POMMIER À MAINTRIEU (1835) à Donville > Saint-Pierre-sur-Dives [14]; LE POMMIER HUE (1829) à Curcy-sur-Orne [14]; ou encore LE POMMIER BELLET à Englesqueville-en-Auge [14]. Le statut du propriétaire est indiqué par LE POMMIER AU SEIGNEUR (*le Pommier-au-Seigneur* 1878, *le Pommier au Seigneur* 1985, 2023), hameau à Bouleville et Saint-Maclou [27]. Un élément localisateur se révèle moins fréquent : notons LE POMMIER DE PUCY (1826) à Amayé-sur-Orne [14], près d'un ancien lieu-dit de ce nom; LE POMMIER DES GRÈS à Saint-Martin-du-Vieux-Bellême [61], etc.

4- Ce sujet a été traité en détail dans Dominique FOURNIER, "Quand le loup sort du bois (les références du loup dans la toponymie normande)", in *Histoire et traditions populaires* n°102 (juin 2008), p.107-154.

5- Ainsi cité par Jacques CHARLES à cette date (voir Sources); mais nous n'avons trouvé qu'une *Fosse au Loup* à Boisney.

- *Anthroponymes.*

Le fréquent patronyme POMMIER peut avoir diverses valeurs : surnom de producteur de pommes, ou évoquant une culture caractéristique du lieu d'habitation (voire lieu lui-même : lieu-dit, nom de hameau *le Pommier*, etc.). Il est attesté partout en Normandie, mais en plus forte densité dans la Manche. Il apparaît dans notre documentation à partir du 13^e siècle : ainsi, *Willelmus Pomier* en 1247 à Saint-Martin-du-Vieux-Bellême [61]; *Thomas de Pomerio* en 1257 à Houesville [50]; *Aelis du Pommier* en 1318 à Druval > Beaufour-Druval [14]; *Jamet du Pommier ou Jamot du Pomier* en 1321 à Bayeux [14]; *Hugo Pommier* en 1326 à Berville-sur-Mer [27]; *missire Jacques Pommier* en 1559 Yvetot-Bocage [50]; *Ricardus Pomers* en 1419 à Réville [50], etc.

3. — Pommeray, pommeraie.

Ces deux mots sont des dérivés collectifs formés sur l'ancien français *pomier* grâce aux suffixes masculin *-ai* (du gallo-roman *-ETU*) et féminin *-aie* (gallo-roman *-ETA*), pour désigner des lieux plantés de pommiers. La graphie de ces suffixes est très variable : on trouve le premier attesté sous les formes *-ai*, *-ay*, *-é*, *-ei*, *-eit*, *-ey*, ainsi que *-et* qui se confond avec le suffixe diminutif issu du gallo-roman *-ITTU*. Le second est diversement noté *-aie*, *-ais*, *-aye*, *-ée*, *-eie*, *-eye*, etc. De fait, l'ancien français atteste principalement *pom(m)eret*, *poumere(i)t* et *pomeree*, *pommeroie* "pommeraie".

- *Toponymes.*

Ces appellatifs sont à l'origine de plusieurs centaines de toponymes en Normandie. Comme précédemment, nous nous limiterons à certains exemples attestés anciennement, ou d'un intérêt particulier. On notera par ailleurs, pour plusieurs d'entre eux, une hésitation entre forme masculine et féminine.

- Type masculin.

Le moins bien représenté des deux, il ne s'est pas fixé en tant que nom de commune ou de paroisse. Parmi les plus anciennes attestations, citons dans le Calvados LE POMMERET, ancien lieu-dit à Meulles (*a Meules au Pomeret* 1261/1266) et LE CHAMP DU POMMERET, ancien lieu-dit à Glos (*eu camp du Pommeret; le camp du Pomeret* 1261/1266). La plupart apparaissent pour la première fois dans le cadastre napoléonien : ainsi, toujours dans le Calvados, LE POMMERAI (*le Pommerai* 1825, *les Pommerayes* 1835/1845, *Pommeray* 1939, *la Pommeraye* 1946, *le Pommerai* 1950/1959, *la Pommeraye; le Pommerai; le Pommeray* 1982, *le Pommerai; le Pommeray; les Pommerayes* 2004, *le Pommerai* 2023) à OUILLY-DU-HOULEY et FIRFOL; LES POMMERAIS à LISORES (1835) et à OUÉZY (1817); LE POMMERAY (*le Pommeray* 1828, *la Pommeraye* 1964) à LA CAINE; LE POMMERÉ (1835) à LIVAROT; LE POMMERET à BÉNY-SUR-MER (*Haut Pommeret / Bas Pommeret* 1811, *le Pommeret* 1991). Dans l'Orne, LE POMMERET à COULMER (1954) et VIMOUTIERS (1828). Et en Seine-Maritime, la RUE DU POMMERET au PETIT-COURONNE.

- Type féminin.

Plus fréquent que le précédent (mais moins que le type *Pommier*), il est par contre bien attesté dès le 12^e siècle dans plusieurs noms de communes ou anciennes paroisses. Voici donc dans la Manche SAINT-SAUVEUR-LA-POMMERAYE (*Pomaria* 1162, *Pomereia* 1198, *Pomeria* ~1210, *Sancti Salvatoris de Pomeria* 1211, *Saint Sauveur de la Pomeree* 1326, *Pomeria* 1351/1352, *Saint-Sauveur-la-Pommeraye* 1903); en Seine-Maritime, l'ancienne paroisse de LA POMMERAYE (*Pomereia* f-12e s., 1337, *la Pomeree* 1431, *la Pommeraye* 1903), réunie à Morgny sous le nom de Morgny-la-Pommeraye; dans le Calvados, la commune de LA POMMERAYE (*Pomeria* 1195, 1219, *Pommeria* ~1350, *la Pommeraye* 1494, 1903) et l'ancienne succursale puis commune homonyme, rattachée vers 1793 à Saint-Désir

(*Sanctus Laurentius de Pomaria s.d., Pomeria 1246, la Pommeree 1349, prebenda de Pommeria ~1350, la Pommeraye 1390, la Poumeree; la paroisse de Saint Laurent de la Poumeree 1390, la Pommeree 1390, la Pommeraye 1631, la Pommeraie 1635, la Pommeraye 2007*); dans l'Eure, l'ancien fief, hameau et château de LA POMMERAYE à Berville-sur-Mer et Fatouville-Grestain (*la Pommeraie 1345, la Pommeraye 1540, 1608, la Pommeraie 1878, la Pommeray 1753/1785, la Pommeraye 1951, Chau de Pommeraye 1978, la Pommeraie; la Pommeraye 1985, Château de la Pommeraye 2001*).

Plus près de nous dans le temps, voici encore dans le Calvados le hameau et manoir de LA POMMERAYE à Auquainville (*la Pomeraye 1725, la Pommeray 1753/1785, la Pommeraye 1834, la Pommeraie 1946, 1975, Manoir de la Pommeraye 1979, la Pommeraye 2015*) et le hameau homonyme à Prêteviller (*la Pommeray 1753/1785, la pommerais ~1824, les Pommerais 1883*). Enfin, dans l'Orne, citons LA POMMERAIE à Dame-Marie (*Pomerais 1753/1785, la Pommeraie 1954, 2008*), Flers (*la Pommeraye 1753/1785, la Pommeraie 1954, 2008*) et Pacé (*la Pommeraye 1753/1785, Pommeray; le Pommeray 1812, la Pommeraye 1835/1845, la Pommeraie 1954*), ainsi que LA POMMERAIS (*Village de la Pommerais 1720*), ancien hameau à Saint-Jean-des-Bois.

Comme pour le type masculin, la plupart des attestations du type féminin date du cadastre napoléonien, et concerne en majorité le Calvados et l'Orne. On le rencontre, au singulier ou au pluriel, dans le Calvados à Arganchy (1822), Audrieu (1835), Biéville-Beuville (1808), Bissières (1812), Brouay (1836), Castillon-en-Auge (1810), Cheux (1829), Évrecy (1828), Manerbe (*les Pommerayes 1883, Lieu des Pommerayes 1982, le Pommeroy 2003*), Le Mesnil-Eudes (~1823), Pont-l'Évêque (1830); et dans l'Orne au Pin-au-Haras (1829).

Les appellatifs déterminés sont rares. Signalons, avec un adjectif, LES GRANDES POMMERAYES (*les grandes Pommeraye 1823*) et LA PETITE POMMERAYE (*la petite pommeraye 1823, la Pommeray 1986*) à Saint-Germain-de-Livet [14], LA PETITE POMMERAYE à Carolles [50], LA JOYEUSE POMMERAIE, villa à Cabourg [14]; et avec un localisateur, LA POMMERAIE DU PLESSIS à Appenais-Bellême [61].

- *Anthroponymes.*

De l'ancien français *pomeret* "lieu planté de pommiers" procède le patronyme surtout haut-normand POMMERET, surnom évoquant une culture caractéristique du lieu d'habitation (ou ce lieu lui-même : lieu-dit, nom de hameau). Il est attesté à Coutances [50] en 1330 par le nom de *Brunetus de Pomareto*, chanoine du lieu. De même, l'ancien français *pomeree* est à l'origine des très rares POMMERAIS, POMERAIS et DE LA POMMERAYE, de valeur identique. On les rencontre en Normandie dès le 12^e siècle : ainsi, *Philip de Pomeria* en 1180 au bailliage d'Argentan; ou encore *Guillelmus de la Pomerai, clericus, de parrochia Dogne Marie* en 1247 à Dame-Marie [61].

4. — Pommerel, pommereau.

Sur le nom du pommier a été formé l'ancien appellatif *pomerel* "petit pommier" (suffixe diminutif *-el* < gallo-roman *-ELLU*), dont la forme vocalisée et plus tardive est *pommereau*.

- *Toponymes.*

Il est rare en toponymie normande, et mieux attesté ailleurs en France. Citons dans l'Orne LE POMMEREL (*le Pomerel* 1817, 1954, *le Pommerel* 2008, 2023), ferme au Champ-de-la-Pierre [61]; et dans le Calvados LES POMMERAUX (*les pommeriaux; les pommereaux* 1828) à Avenay, LES POMMERAUX (1813) à Creully, LE POMMEREAU au Mesnil-Ozouf (*Pommereaux* 1811, *le Pommereau* 2023), Morières > Vendeuvre (1824) et Saint-Pierre-Tarentaine.

- *Anthroponymes.*

Même explication que précédemment pour les rares noms de famille issus de *pomerel* / *pommereau* : POMMEREL ne se rencontre que dans l'Orne, POMMEREAU est plus diffus mais aussi peu fréquent. Le premier est attesté en 1221 à Caen par le nom de *Matheus le Pomerel*.

5. — Pommereuil, pommereux.

Autre ancien dérivé diminutif, *pommereuil* ne semble attesté qu'en tant qu'appellatif toponymique. Formé sur *pommier* grâce à un suffixe *-euil* < gallo-roman -IOLU, qui peut apparaître sous la forme dépalatalisée *-eul*, *-ol*, ou amuïe *-eu*, *-eux*. Cependant, cette dernière terminaison peut aussi correspondre au suffixe adjectival *-os*, *-eus* > *-eux*, féminin *-ose* > *-euse* (gallo-roman -OSU / -OSA) qu'il est parfois malaisé de distinguer du précédent. On constatera que certaines graphies anciennes hésitent entre les deux formes.

- *Toponymes.*

Nous relevons deux toponymes de type POMMEREUIL dans l'Eure. L'un, fief relevant de Breteuil en 1409, est une ancienne paroisse rattachée à Saint-Mamert absorbée par Créton, elle-même réunie en 1972 à Buis-sur-Damville (*Pomerellum* s.d., *Pomerolium* ~1210, *Pomereul* 1298, *Pomerol* s.d., *Pommereuil* 1753/1785, 2023). Le second, fief relevant du Roi en 1406, est le nom d'une coupe de la forêt de Conches ainsi que d'un manoir et d'une ferme à Sainte-Marthe (*Pommereul* s.d., *Pommerelle* 1230, *Pommereuil* 1753/1785, 1950/1959, *Pommereuil*; *Manoir de Pommereuil* 2023), d'où le toponyme dérivé LES BRUYÈRES DE POMMEREUIL ainsi noté en 1854, mais sous la forme *Bruyères de Pommereu* en 1998.

Les graphies *pommereux* ou *pommereu* peuvent correspondre, nous l'avons dit, soit à un dérivé en *-euil* < -IOLU, "le petit pommier", soit en *-eux* < -OSU, "(le lieu) où il y a des pommiers". La plus ancienne attestation en est celle de la commune de POMMEREUX en Seine-Maritime (*Pomereus* 1186/1187, *Poumerous* ~1210, *Ponmereux*; *Põmereux* ~1321, *Pommereus* 1324, *Pommerex* [à lire *Pommereus*] 1362, *Pommereus*; *Pommeureus* 1364, *Pommereux* 1406, *Pommereul* 1456, *Saint Pierre de Pommereu* 1460, *Pommereux* 1478, *Pommereul en Bray* 1555, *Saint Pierre de*

Pommereuil en Bray 1597, *Pommereux* 1601, 1715, 1753/1785, *Pom̄oreux* 1818/1835, *Pommereux* 1953, 2023). Citons encore le hameau du POMMEREU (*Pommereux* 1753/1785, *le Pommereu* 1827, *le Pommereux* 1950/1959, *le Pommereu* 1993, 2023) à Vergoncey dans la Manche, et de POMMEREUX (*Pommereux* 1753/1785, 2022) à Montgaroult et Sentilly dans l'Orne. Le *Dictionnaire topographique du Calvados* signale aussi un hameau des POMMEREUX à Jurques [14], mais il n'en existe apparemment pas d'autres attestations. Notons enfin le bois nommé LA POMMEREUSE au Mesnil-sur-Blangy [14], qui est sans formes anciennes connues.

- *Anthroponymes.*

On note l'existence d'un patronyme POMMEREUL nettement centré sur la Manche, ainsi que les très rares POMEREU et DE POMEREU en Seine-Maritime. Ce type anthroponymique est attesté par le nom d'*Isabella de Pommereul* en 1421 à La Houssaye [27].

6. — Quelques variétés de pommes.

La toponymie normande recèle quelques allusions (discrètes, car peu nombreuses) à différentes variétés de pommes et de pommiers.

Nous avons promis de ne pas revenir sur le pommier sauvage, mais nous ferons une exception pour le *pommier de bôquet*, nom du sauvageon ou pommier non greffé (*Malus acerba*), en usage dans le pays d'Auge et le pays d'Ouche. On le retrouve dans le lieu-dit du POMMIER BOSQUET (*delle du Pommier; le Pommier* 1827, *delle du pommier Bosquet* 1828) à Éterville [14]. Sans doute la *Malus acerba* est-elle aussi à l'origine du nom du POMMIER SUR (1823) à Cavigny et Pont-Hébert [50].

Pour ce qui est des variétés cultivées (*Malus sativa*), voici d'abord la célèbre *pomme d'api*, qui s'est enracinée dans quelques villas (LA) POMME D'API dans la Manche à Quettehou, et dans le Calvados à Blonville-sur-Mer et

Douville-en-Auge. Le *bedan*, pomme à cidre connue en divers points de la Normandie sous les noms de *bec-d'âne*, *bédane*, *bédenne* ou *bédan*, doit son nom (de l'ancien français *bec d'ane* "bec de canard") à sa forme allongée. Il explique LA ROUTE DU POMMIER DE BEDANE à Saint-Aubin-de-Bonneval [61]. Le *claque-pépin* ou *grelot* est une pomme dont on entend claquer les pépins à l'intérieur quand on l'agite, à cause de la grandeur des cavités qui les contiennent. Elle a laissé son nom à CLAQUE-PÉPIN, hameau à Beuvillers [14], ainsi qu'à L'IMPASSE DU CLAQUE-PÉPINS à Vimoutiers, non loin de IMPASSE DE LA REINETTE.

La *calville* se voit célébrée à La Ferté-Macé par la RUE DE LA CALVILLE. Le pommier *pomme de fer* est une variété ancienne, rustique et vigoureuse, déjà décrite en 1598. On l'a cultivée à Escures > Escures-sur-Favières [14] au lieu-dit LE POMMIER DE FER (*Pommier de fer*; *Pommier de fer* ~1818, 1824). De même, la *pomme de mai* ou *sauvageon barré*, qui atteint sa maturité de mars à juin, a suscité LE POMMIER DE MAI (1878), lieu-dit à Crestot et Criquebeuf-la-Campagne [27].

En dépit de tous ces exemples, la prime de la pomiculture doit certainement être attribuée à Canteleu [76] où la résidence de LA POMMERAIE est cernée par les ALLÉES DE LA BÉNÉDICTINE, CLAQUE-PÉPINS, DE LA GOLDEN, DE LA MELROSE et DE LA REINETTE !

7. — La culture.

• Les semis.

La culture de la pomme domestique commence généralement par le semis de pépins de pommes. Les jeunes arbres ou pépins sont ainsi élevés dans une pépinière, dont la toponymie fournit d'innombrables exemples.

Nous n'avons relevé qu'un seul lieu-dit LE PÉPIN dans le Calvados à Annebault (*le pepin* 1827), mais sans doute en existe-t-il quelques autres. Par contre, on rencontre dans les cinq départements normands plusieurs centaines de toponymes LA PÉPINIÈRE OU LES PÉPINIÈRES, dont nous ne

donnerons bien sûr que quelques exemples. Les attestations les moins récentes datent du 18^e siècle dans notre documentation : dans le Calvados, LA PÉPINIÈRE, ancien lieu-dit à Boisse (la pepiniere 18^e s.); et dans l'Orne : LA PÉPINIÈRE à Coulonges-les-Sablons (la Pepiniere 1753/1785), Perenchères (Pauviniere 1753/1785, Pépinière; la Pepinière 1811) ou encore Saint-Aubin-de-Bonneval (la Pépiniere 1753/1785). Elles prolifèrent dans le cadastre napoléonien, d'où nous extrayons en 1835 pour le simple canton de Saint-Pierre-sur-Dives (où presque chaque commune a la sienne) LA PÉPINIÈRE à Ammeville, Berville, Bretteville-sur-Dives, Garnetot, Montpinçon (trois occurrences), Montviette, Réveillon (aujourd'hui à Vaudeloges), et Vaudeloges (deux occurrences, dont une moderne).

Avec un adjectif qualificatif, nous trouvons sans surprise LA HAUTE et LA BASSE PÉPINIÈRE (1813) à Cairon [14], LA GRANDE PÉPINIÈRE (~1815) à Montreuil-en-Auge [14], LES PETITES PÉPINIÈRES (1826) à Presles [14] et LA PETITE PÉPINIÈRE à Coulonges-les-Sablons [61]. En outre, un grand nombre de pépinières sont déterminées par un élément localisateur : citons dans le Calvados LES PÉPINIÈRES DES BOIS (1834) et LES PÉPINIÈRES DE LA BRUYÈRE (1834) au Mesnil-Germain; LA PÉPINIÈRE DE L'ÉCANGÉ⁶ (1823) à Saint-Germain-de-Livet; LA PÉPINIÈRE DE L'HERBAGE AUX BŒUFS (~1824) à Prêtevillie; LA PÉPINIÈRE DE LA MARE (la pepiniere de la marre 1829) à Curcy-sur-Orne; ou encore LA PÉPINIÈRE DU PRÉ MOUTIER (~1824) à La Houblonnière.

• La greffe.

Le pépin une fois poussé et éventuellement replanté, intervient le greffage qui rend possible la reproduction fidèle d'une variété, en fixant le greffon adéquat sur un porte-greffe de son choix. En outre, la greffe permet de mieux adapter l'arbre au sol, d'augmenter sa résistance, d'accélérer la mise à fruit et d'améliorer la qualité des fruits, entre autres avantages.

6- Forme dialectale d'échange, au sens de "terre échangée contre une autre".

Le mot *greffe* lui-même est rare en toponymie. Nous en relevons un exemple isolé à Boissey [14] dès le 18^e siècle avec LA BELLE GREFFE (*la belle greve* 18^e s., *la Belle greffe* 1773, *la belle griffe* 1835, *la Belle Greffe* 1982). Un appellatif plus fréquent est le mot *ente* (parfois écrit *ante*) “greffe; lieu planté d’arbres greffés”⁷, dont nous relevons l’emploi toponymique à partir du 15^e siècle dans le nom du POMMIER ENTÉ (1418), ancien fief à Pierre-Ronde > Beaumesnil [27]. Plus tardivement, voici L’ENTE (*l’Ente* 1720, *Lente* 1753/1785, 1835/1845, *l’Ente* 1954, 2007) à Barenton [50], ou L’ENTE DE BLANC⁸ (*Lente de Blanc* 1753/1785), ancienne ferme à Pervençères [61]. Citons aussi dans le Calvados LES ENTES à Quétiéville > Biéville-Quétiéville (1812), Lisoires (1835), LE JARDIN AUX ANTES (1835) à Hiéville, ou dans l’Orne LES ENTES (1829) au Renouard. Combiné avec un nom de personne, voici encore L’ENTE À BAILLY (1835) à Saint-Ouen-le-Houx [14], LES ENTES SOUMILLON (1828) à Vimoutiers [61], ou encore L’ENTE AU MATELOT à Brestot [27]. Signalons aussi LES QUATRE ENTES à Appeville-Annebault et Fresne-Cauverville [27]. Enfin, ce terme est à l’origine du patronyme DELENTE, “de l’Ente”, centré sur l’Orne et le Calvados.

On relève dans l’Orne quelques dérivés : le participe passé *enté* “greffé” explique LES ENTÉES à Saint-Jean-de-la-Forêt et LES HANTÉES à Verrières; on a sans doute affaire à un diminutif en *-elle* dans LES ANTELLES à La Lacelle, d’où l’IMPASSE DE L’ENTELLÉE à Habloville.

Parmi les autres soins apportés à l’arbre, citons un curieux dérivé du verbe *émonder* “enlever les petites branches d’un arbre; tailler” : LES ÉMONDRESSES (1827) à Annebault [14].

7- Dérivé déverbal de l’ancien français *enter* “greffer” < latin populaire °*imputare*, formé sur le bas-latin *impotus* “greffe”, emprunt au grec *émphutos*, littéralement “implanté”, participe passé du verbe *émphúein* “implanter, greffer”.

8- La valeur du dernier mot est incertaine : terme technique indéterminé, ou nom de famille LEBLANC.

• Les plantations.

Plusieurs termes évoquent dans la toponymie normande la disposition des arbres une fois replantés sur leur terrain définitif. Les plus courants sont les mots *rang* et *rangée*, qui ne recèlent aucun mystère, et génèrent des toponymes mornelement répétitifs.

Le premier, moins fréquent que le second, semble davantage employé dans le Calvados qu'ailleurs. Citons entre autres LE RANG à Amfreville (*le Ran* 1826, *le Rang* 1828) et Ouézy (1817), LES RANGS à Acqueville (1828), Argences (1827), Berville (1835), Bucéels (1833), Hiéville (1835), Saint-Martin-aux-Chartrains, ainsi que la RUE DU RANG à Saint-Laurent-sur-Mer; dans l'Orne, LES RANGS à Champ-Haut et LE RANG à Sainte-Gauburgesur-Risle > Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe. Enfin, avec divers déterminants, l'ALLÉE DES QUATRE RANGS, allée forestière dans le bois de la Coudraie à Saint-Christophe-le-Jajolet [61]; LES CINQ RANGS (1827) à Ouffières [14]; LES RANGS COURTS et LES LONGS RANGS (1827) à Janville [14]; LE GROS RANG à Marnefer > Couvains [61]; avec un nom de personne, LE RANG TRUELLE à La Lande-Saint-Léger [27], et avec un autre toponyme LE RANG DOUVILLE (*le Rang d'Ouville; le Randouville* 1985, *le Rang Douville* 2001, *Randouville* 2005) au Torpt et LE RANG DU MESNIL à Fort-Moville [27].

Nous ne donnerons encore une fois que quelques exemples des occurrences de *rangée*, très similaires aux précédentes, à commencer par le plus ancien de notre documentation : LA RANGÉE (*Rangé de Beaulieu* 1753/1785, *la Rangée* 1831), à Neuilly-sur-Eure [61]. Voici dans le Calvados LA RANGÉE à Amayé-sur-Orne (1828), Asnières-en-Bessin (1823), Castillon-en-Auge (*Larangée; Larangée* 1810), Crocy (*le quinconce & la rangée* 1824), Notre-Dame-de-Courson (1835), Querville > Biéville-Quétiéville (1812), Saint-Désir (1824), Vieux-Pont-en-Auge (*le Lieu de la Rangée* 1834, *la Rangée* 1977), LES RANGÉES à Anctoville (*les Rangées* 1831, *les rengées* 1834), Coulibœuf > Morteaux-Coulibœuf (1824), Notre-Dame-de-Courson (1835), Oully-du-Houley (*une pièce de terre en labour, nommée les rangées* 1844), Prêteviller (*les rongées; les rougées; les rengées; les rangées* ~1824), Saint-Jean-le-Blanc (1946), Tonnencourt > Cheffreville-

Tonnencourt (1834); dans l'Orne, LA RANGÉE (1828) à Vimoutiers, LES RANGÉES (*la Rangé[e] (?)* 1835/1845, *les Rangées* 2008) à Saint-Aubin-d'Appenai, la RUE DE LA RANGÉE (1828), chemin à Nécy; dans l'Eure, LES RANGÉES à Saint-Pierre-de-Cormeilles, la RUE DE LA RANGÉE à Aigleville, etc.

Avec pratiquement le même genre de déterminants que ci-dessus, voici encore LA GRANDE RANGÉE à Lonrai [61], LES COURTES RANGÉES (1835) à Bellou [14], LA BELLE RANGÉE (1832) à Coquainvilliers [14], LES QUATRE RANGÉES (1835) à Cheffreville > Cheffreville-Tonnencourt [14]. Avec un nom de personne, citons LA RANGÉE BOURDON (1954) à L'Hôme-Chamondot [61], LA RANGÉE CHENEL à Sées [61], LA RANGÉE FLORAND (*la rangée floran; la rangée florand; la rangée fleurie* 1835) à Bellou [14], LA RANGÉE HALBOUT à Morainville-Jouveaux [27], LA RANGÉE AU CURÉ (1878) à Collandres > Collandres-Quincarnon [61]; et avec un autre toponyme LA RANGÉE D'OUILLY (*Rangée d'Ouilly* 1834, *la Rangée douilly* 1835) à Auquainville et Fervaques [14].

Après la monotonie de ces toponymes, on ne sera pas fâché de rencontrer le diminutif *rangeau* "petit rang", parfois noté *ranjeau*, dans deux lieux-dits ornais, LES RANGEAUX à Rai et LES RANJEAUX à Saint-Sulpice-sur-Rille.

Parmi les autres termes relatifs à la disposition des arbres (et en l'occurrence des pommiers), peut-être doit-on inclure le mot *travée*, qui désignerait alors l'espace entre deux rangées d'arbres. Il apparaît dans LA TRAVÉE à Grimbosq [14] et LES TRAVÉES (LES) à Saint-Germain-de-Martigny [61]. Leur répartition en quinconce est à l'origine dans le Calvados des toponymes LE QUINCONCE à Crocy (*le quinconce & la rangée* 1824), Notre-Dame-de-Courson (1835), Rupierre > Saint-Pierre-du-Jonquet (~1815) et dans l'Eure LA RUE DES QUINCONCES à Évreux [27]. La variante dialectale *quinconge* se manifeste dans LA QUINCONGE à Avernois-Saint-Gourgon [61].

Enfin, les arbres fruitiers peuvent être alignés contre un mur ou un treillage sur lequel leurs branches sont écartées, fixées et taillées. Cette disposition en espalier est à l'origine dans le *Calvados de L'ESPALIER* (1829) à Acqueville et du *CONTRE-ESPALIER* à Burcy (1827) et Bully > Feuguerolles-Bully (1828).

La forme féminine *espalière* doit représenter un dérivé collectif, désignant une terre où l'on trouve des arbres ainsi agencés. Le terme apparaît dans *LES ÉPALIÈRES* (1835) à Amayé-sur-Seulles.

Dominique FOURNIER



SOURCES DES FORMES CITÉES

- AAEH : *Almanach Annuaire du journal "L'Écho Honfleurais"*, Imprimerie R. Sescou, Honfleur, années 1924, 1927.
- AAIH : *Almanach Annuaire de l'Indépendant Honfleurais*, Imprimerie J. Haize, Honfleur, année 1951.
- ACAA : *Les 50.000 adresses du Calvados et Annuaire Administratif Réunis*, Caen, 1964.
- ADN : *Atlas de Normandie*, Caen, 1962.
- AJPA : *Annuaire du Journal le Pays-d'Auge*, Pont-l'Évêque, 1936.
- AL : *Annuaire du Lexovien*, Lisieux.
- ANCL : archives notariales Cosnard-Labretonnière, 19^e s. [notaire à Lisieux, 14].
- ANDG : Charles Bréard, *L'Abbaye de Notre-Dame de Grestain de l'ordre de Saint-Benoît à l'ancien diocèse de Lisieux*, A. Les-tringant, Rouen, 1904.
- ATB : Jacques Charles, "Les Animaux et la Toponymie dans la Région de Bernay", in *Cahiers Léopold Delisle* VII-4 (octobre-décembre 1958), p. 15-21.
- CADL : A. Marie-Cardine, *Carte de l'arrondissement de Lisieux*, E. Bosquain, Lisieux, 1884.
- CBP : J. Andrieux, *Cartulaire de l'abbaye royale de Notre-Dame de Bon-Port de l'ordre de cîteaux au diocèse d'Évreux*, impr. Auguste Hérissey, Évreux, 1862.
- CC : carte de Cassini, 1753/1785.
- CCC : *Cartulaire du Chapitre de Coutances*, 13^e s. [NPE]; Julie Fontanel, *Le cartulaire du chapitre cathédral de Coutances*, Archives départementales de la Manche, Saint-Lô, 2003.
- CDBea : Compte du diocèse de Beauvais, 1362, in Auguste Longnon, *Pouillés de la Province de Reims*, II, Recueil des Historiens de la France, Paris, 1908, p. 469-515.
- CDDB : Comptes de la débite du diocèse de Bayeux pour 1494, in Auguste Longnon, *Pouillés de la Province de Rouen*, Recueil des Historiens de la France, Paris, 1903, p. 133-140.
- CDDR : Comptes de la débite du diocèse de Rouen pour 1431, in Auguste Longnon, *Pouillés de la Province de Rouen*, Recueil des Historiens de la France, Paris, 1903, p. 74-91.
- CDNT : Nicolas Tassin, *Plans et profilz des principales villes de la province de Normandie, avec la carte générale et les particulières de chascun gouvernement d'icelles*, 1631 [Médiathèque de Lisieux; Bibliothèque universitaire de Caen].
- CFLM : Gustave Saige, *Cartulaire de la seigneurie de Fontenay le Marmion, provenant des archives de Matignon*, Imprimerie de Monaco, Monaco, 1895.
- CM : cadastre moderne (20^e / 21^e s.).
- CN : cadastre napoléonien.
- CTDLD : Jean-Baptiste Bourguignon d'Anville, géographe ordinaire du Roy, et Delahaye, graveur, *Carte topographique du Diocèse de Lizieux dressée par ordre d'Illustrissime et Reverendissime Messire Henri-Ignace de Brancas, évêque et comte de Lisieux*, Paris, 1725 [BnF, département Cartes et plans, GEC-6133].
- CTCL : Simon, *Carte topographique du canton de Livarot*, 20^e feuille de l'Atlas du Calvados, 1840.
- CTN-3 : G. Mariette de la Pagerie, *Carte topographique de la Normandie*; feuille 3 : Fougères, Vire et Avranches, 1720 [BnF, fonds Cartes et Plans, cote Ge DD 2987 (1009, III) B].
- CPDR : Frémont, cartographe, et Claude-Auguste Berey, graveur, *Carte particulière du diocèse de Rouen dressée sur les*

- lieux par Mr Frémont de Dieppe sous les yeux et par les ordres de feu Mre Jacques Nicolas Colbert, archevesque de Rouen*, Paris, 1715 [BnF, département Cartes et plans, GE DD-2987 (254 B)].
- DNLE : Auguste Le Prevost, *Dictionnaire des anciens noms de lieux du département de l'Eure*, D'Anceles fils, Évreux, 1839.
- DTC : Célestin Hippeau, *Dictionnaire topographique du département du Calvados*, Imprimerie Nationale, Paris, 1883.
- DTE : Marquis de Blosseville, *Dictionnaire topographique du département de l'Eure*, Imprimerie Nationale, Paris, 1878.
- DTSM : Charles de Beaurepaire, terminé par Dom Jean Laporte, *Dictionnaire topographique du département de Seine-Maritime*, I : A-G; II : H-Z, Paris, 1982-1984.
- EM : cartes d'État-Major (relevés de 1820 à 1866, mises à jour jusqu'à 1889; est de l'Eure et Seine-Maritime cartographiée entre 1818 et 1835, Basse-Normandie et ouest de l'Eure entre 1835 et 1845).
- IGN : cartes de l'Institut Géographique National (1 : 25 000, 1 : 100 000; Géoportail).
- INSEE : *Nomenclature des hameaux, écarts et lieux-dits de l'INSEE* (Calvados, 1946; Manche 1954; Orne, 1954; Eure, 1946; Seine-Inférieure, 1946).
- JSG : Eugène Robillard de Beaurepaire et le Comte Auguste de Blangy, *Le Journal du Sire de Gouberville*, MSAN XXXI, Caen, 1892, et XXXII, Caen, 1895; rééd. Les Éditions des Champs, Bricquebosq, 1993-1994.
- LRB : Eugène Anquetil, *Le Livre Rouge de l'évêché de Bayeux, Manuscrit du XV^e siècle*, Tuebeuf, Bayeux, t. I 1908, t. II 1911.
- LXM : Olivier Buon, *Lisieux du début du XIII^e siècle au milieu du XIV^e s. Notes d'histoire urbaine*, Caen, 1993 [mémoire de maîtrise dactylographié].
- MR I : Amédée Louis Léchaudé D'Anisy, *Grands Rôles des Échiquiers de Normandie*, première partie, MSAN XV, 2^e série, 5^e volume, Paris, 1845.
- MRST II : Thomas Stapleton, *Magni Rotuli Scaccariæ Normanniæ sub regibus Angliæ*, Société des antiquaires de Londres, Londres, t. II, 1844.
- NCSM : François de Beaurepaire, *Les noms de communes et anciennes paroisses de la Seine-Maritime*, Picard, Paris, 1979.
- NoDu : Willem Jansz Blaeu, "Normandia Ducatus" (carte du duché de Normandie), *Atlas Beudeker*, Amsterdam, 1635.
- NPTB : *Noms des pièces de terres du fief de Boissay et de ceux qui la possèdent* (18^e s.) [ADC H7290].
- NRCF : Roger de Figuères, *Les Noms révolutionnaires des Communes de France*, Société de l'histoire de la Révolution Française, Paris, 1901.
- OSM : OpenStreetMap monde [www.openstreetmap.org].
- PB : papiers relatifs aux terres de Boissey [14] (procès entre l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives et les seigneurs de Boissey), 17^e-18^e siècles [ADC H7297].
- PCRL : Joseph Cornu, *Promenades à travers les communes rurales des environs de Lisieux*, Émile Morièrè éditeur, Lisieux, 1938.
- PDB : Pouillé du Diocèse de Bayeux ("Livre Pelut"), ~1350, in Auguste Longnon, *Pouillés de la Province de Rouen*, Recueil des Historiens de la France, Paris, 1903, p. 93-132.
- PDE : Pouillé du Diocèse d'Évreux, ~1370, in Auguste Longnon, *Pouillés de la Province de Rouen*, Recueil des Historiens de la France, Paris, 1903, p. 179-199.
- PDL : Pouillé du Diocèse de Lisieux, ~1350, in Auguste Longnon, *Pouillés de la*

- Province de Rouen*, Recueil des Historiens de la France, Paris, 1903, p. 245-264.
- PDR : Pouillé du Diocèse de Rouen, 1337, in Auguste Longnon, *Pouillés de la Province de Rouen*, Recueil des Historiens de la France, Paris, 1903, p. 1-73.
- PLXDF : Auguste Le Prévost, *Pouillés du diocèse de Lisieux*, in Henri de Formeville, *Histoire de l'ancien évêché-comté de Lisieux*, Lisieux, 1873, t. I, p. xxij-cx; réimpression Le Portulan, Luneray, 1971.
- PPR : Auguste Longnon, *Pouillés de la Province de Rouen*, Recueil des Historiens de la France, II, Paris, 1903.
- PTT : annuaire téléphonique des P & T, puis, par convention, de France Télécom / Les Pages Blanches.
- QN : Léopold Delisle, *Querimonia Normannorum, anno 1247*, in *Les Enquêtes administratives du règne de saint Louis et la chronique de l'anonyme de Béthune*, Recueil des Historiens des Gaules et de la France, t. XXIV, Paris, 1904, 1ère partie, p. 1-73.
- RAH2 : Léopold Delisle, *Recueil des actes de Henri II*, revu et publié par Élie Berger, Imprimerie Nationale, Paris, t. I, 1916, t. II, 1920, t. III, 1927.
- RDBR : Joseph Reese Strayer, *The royal domain in the baillage of Rouen*, Princeton, Princeton University Press, 1936.
- RGG : Christophe Maneuvrier, *Le registre de Guillaume Guerart, tabellion de Lisieux (1390-1393)*, Enquêtes Rurales 13, Cahiers de la Maison de la Recherche en Sciences Humaines, LII, Caen, 2010.
- RJE : Léopold Delisle, *Recueil de jugements de l'Échiquier de Normandie au XIII^e siècle*, Paris, 1864.
- RNF : Amédée Louis Léchaudé D'Anisy, *Rôles Normands et Français et autres pièces tirées des archives de Londres par Bréquigny en 1764, 1765 et 1766*, MSAN XXIII, 3^e série, 3^e volume, 1^{re} partie, Paris, 1858.
- RVPA : Henri de Formeville, *Rôle des fiefs de la vicomté du Pont-Autou et Pont-Audemer (1540)*, in Henri de Formeville, *Histoire de l'ancien évêché-comté de Lisieux*, t. II, E. Piel, Lisieux, 1873, réimpression Le Portulan, Luneray, 1971, p. 363-385.
- SC : Site Cassini [<http://cassini.ehess.fr>].
- SFRS : *Scripta de feodis ad regem spectantibus et de militibus ad exercitum vocandis* (fiefs de Philippe-Auguste), De Wailly, Delisle et Jourdain, Recueil des Historiens des Gaules et de la France, XXIII, Paris, 1876, p. 605-722.

RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE DES FORMES CITÉES

Pour davantage de lisibilité, les localisations indiquées ci-dessous sont celles qui ont été en usage jusqu'en 2014. On ne tiendra donc pas compte ici ni des nouveaux cantons, institués à cette date, ni des communes nouvelles, dont les dates de création varient. Les départements sont indiqués par leur numéro minéralogique. Par ailleurs, on n'a pas retenu dans les listings ci-dessous les noms sans formes anciennes.

ABRÉVIATIONS

a. : ancien(ne).	chn : chemin.	h. : hameau.	l.d. : lieu-dit.
ch. : château.	cn : canton.	har. : haras.	rés. : résidence.
ch.-l. : chef-lieu.	f. : ferme.	hrie : hôtellerie.	rte : route.

ANTHROPONYMES

- DE LA POMERAI. — *Guillelmus de la Pomerai, clericus, de parrochia Dogne Marie* 1247 QN 24 § 179 [Dame-Marie, 61].
- DE POMARETO. — [abl.] *Bruneto de Pomareto [...], canonic[o] Constantiensis ecclesiae* 1330 CCC 378 § 242 [Coutances, 50].
- DE POMERIA. — *Philip de Pomeria* 1180 MR I 7b [bailliage d'Argentan, 61].
- DE POMERIO. — *Thomas de Pomerio* 1257 CCC 239 § 114 [Houesville, 50].
- LE POMEREL. — *Matheus le Pomerel* 1221 RJE [jugement à Caen, 14].
- DE POUHEREUL. — *Isabella de Pouhereul* 1421 RNF 179b § 1011 [La Houssaye, 27].
- DU POMIER. — *Jamet du Pommier; Jamot du Pomier* 1321 LRB [Bayeux, 14].
- DU POMMIER. — *Aelis du Pommier* 1318 CFLM 37 § XXXIII [Druval > Beaufour-Druval, 14]. — *Jamet du Pommier; Jamot du Pomier* 1321 LRB [Bayeux, 14].
- POMERS. — [gén.] *Ricardi Pomers* 1419 RNF 47a § 279 [Réville, 50].
- POMETTE. — [abl.] *Johanne Pomette* 1296 CBP 357 § CCCXLII [Pont-de-l'Arche, 27].
- POMIER. — *Willelmus Pomier* 1247 QN 23 § 175 [Saint-Martin-du-Vieux-Bellême, 61].
- POMMIER. — [gén.] *Hugonis Pommier* 1326 ANDG 231 § XXIII [Berville-sur-Mer, 27]. — *missire Jacques Pommier* 1559 JSG II 519 [Yvetot-Bocage, 50].

TOPONYMES ET ODONYMES

- ANTELLES (LES), l.d. à La Lacelle, cn d'Alençon-Ouest, 61. — les Antelles 2009 CM.
- APLEGART, h. à Hautteville-Bocage, cn de Saint-Sauveur-le-Vicomte, 50. — Aplegart 1264 CCC 267 § 140, 1268 CCC 316 § 185, 1269 CCC 314 § 183, 1277 CCC 300 § 168, 1286 CCC 301 § 169.
- AUPPEGARD, cn de Bacqueville-en-Caux, 76. — Aupegart 12e s. DTSM, [abl.] Alpegardo 12e s. DTSM, Alpegart 12e s. DTSM, Apegard 12e s. DTSM, [abl.] Alpigardo 1155 RAH2 I 100 § VII, Appelgart ~1160 NCSM 33, [abl.] Alpigardo 1178 DTSM, ecclesia Sancti Petri de Apegardo; apud Apegardum av. 1179 DTSM, Aupegard 1179 DTSM, Auppegard 1503 DTSM, 2022 IGN.
- BASSE PÉPINIÈRE (LA), l.d. à Cairon, cn de Bretteville-l'Orgueilleuse, 14. — Basse pépinière 1813 CN.
- BELLE GREFFE (LA), l.d. à Boissey, cn de Saint-Pierre-sur-Dives, 14. — la belle greffe 18e s. NPTB, la Belle greffe 1773 PB, la belle griffe 1835 CN, la Belle Greffe 1982, 1986 PTT.
- BELLE RANGÉE (LA), l.d. à Coquainvilliers, cn de Blangy-le-Château, 14. — belle rangée 1832 CN.
- BRUYÈRES DE POMMEREUX (LES), l.d. à Sainte-Marthe, cn de Conches-en-Ouche, 27. — les Bruyères de Pommereuil 1854 CN, ham Bruyères de Pommereuil 1998 PTT.
- BRUYÈRE POMMERETTE (LA), f. au Pin-la-Garenne, cn de Pervençères, 61. — la Bruyère Pommerette 2008 / CM, 2022 IGN.
- CAMP DU POMMIER (LE), l.d. à Mesnières-en-Bray, cn de Neufchâtel-en-Bray, 76. — le Camp du Pommier 1585 DTSM.
- CHAMP DU POMMIER (LE), l.d. à Bellou, cn de Livarot, 14. — le champ du pommier 1835 CN.
- CHAMP DU POMMIER (LE), l.d. à Hamars, cn d'Évrecy, 14. — Champ du Pommier; le Champ du Pommier 1829 CN.
- CAMP DU POMMIER (LE), l.d. à Mesnières-en-Bray, cn de Neufchâtel-en-Bray, 76. — le Camp du Pommier 1585 DTSM.
- CINQ POMMIERS (LES), l.d. à Vieux-Fumé, cn de Bretteville-sur-Laize, 14. — les Cinq Pommiers; les cinq Pommiers 1811 CN, les Cinq Pommes 1977 IGN.
- CHAMP DU POMMERET (LE), à Glos, cn de Lisieux-Est, 14. — eu camp du Pommeret 1261/1266 RDBR 159, le camp du Pomeret 1261/1266 RDBR 160.
- CHAMP DU POMMIER (LE), l.d. à Loré, cn de Juvigny-sous-Andaine, 61. — Champ du Pommier 2009 CM.
- CHAMP DU POMMIER (LE), l.d. à Notre-Dame-de-Courson, cn de Livarot, 14. — le champ du Pommier 1835 CN.
- CHAMP DU POMMIER (LE), l.d. à Saint-Germain-de-Livet, cn de Lisieux-Ouest, 14. — le Champ du pommier 1823 CN.
- CINQ RANGS (LES), l.d. à Ouffières, cn d'Évrecy, 14. — les cinq rangs 1827 CN.
- CLOS À POMMIERS (LE), l.d. à Creully, cn de Bretteville-l'Orgueilleuse, 14. — le Clos à Pommiers 1811, 1813 CN, le Clos à pommiers 1813 CN.
- CONTRE-ESPALIER (LE), l.d. à Bully > Feuguerolles-Bully, cn d'Évrecy, 14. — Contre espalier; contre espalier 1828 CN.

- CONTRE-ESPALIER (LE), l.d. à Burcy, cn de Vassy, 14. — Contre espalier 1827 CN.
- COURTES RANGÉES (LES), l.d. à Bellou, cn de Livarot, 14. — les courtes Rangées; les courtes rangées et les longs sillons 1835 CN.
- ÉMONDRESSES (LES), l.d. à Annebault, cn de Dozulé, 14. — les Emondresses 1827 CN.
- ENTE (L'), h. à Barenton, ch.-l. de cn, arr. d'Avranches, 50. — l'Ente 1720 CTN-3, Lente 1753/1785 CC, 1835/1845 EM, l'Ente 1954 INSEE, 1993 PTT, Lente; résid de l'Ente; résid de Lente 1993 PTT, l'Ente 2007 IGN.
- ENTE À BAILLY (L'), l.d. à Saint-Ouen-le-Houx, cn de Livarot, 14. — l'ente à Bailly 1835 CN.
- ENTE DE BLANC (L'), a. f. à Pervençères, ch.-l. de cn, arr. de Mortagne-au-Perche, 61. — Lente de Blanc 1753/1785 CC.
- ENTÉES (LES), Saint-Jean-de-la-Forêt, cn de Nocé, 61. — les Entées 1986 PTT.
- ENTELLÉE (IMPASSE DE L'), r. à Habloville, cn de Putanges-Pont-Écrepin, 61. — impasse de l Entellee 2023 r IGN, Impasse de l'Entellée 2024 OSM.
- ENTES (LES), l.d. à Lisores, cn de Livarot, 14. — les Entes 1835 CN.
- ENTES (LES), l.d. à Quétiéville > Biéville-Quétiéville, cn de Mézidon-Canon, 14. — les Entes 1812 CN.
- ENTES (LES), l.d. au Renouard, cn de Vimoutiers, 61. — les Entes 1829 CN.
- ENTES SOUMILLON (LES), l.d. à Vimoutiers, arr. d'Argentan, 61. — les Entes Soumillon 1828 CN, 1986 PTT.
- ÉPALIÈRES (LES), l.d. à Amayé-sur-Seulles, cn de Villers-Bocage, 14. — les Epalières 1835 CN, 1837 CN.
- ÉPÉGARD, cn du Neubourg, 27. — Auppegardum 1181 DNLE 18, Alpegard 1199 DTE, Auspergard 1200 DTE, Espeingarth 1307 DTE, Epegart ~1370 PDE 184B, Epegard 1375 DTE, Saint Richier de Aupegart 1411 DTE, Epegart 1464 DTE, Epegard 1526 DTE, Epeugard 1678 DTE, Espeugard 1680 DTE, Epougard 18e s. DNLE 108, Epégard 1839 DNLE 19, Épégard 1878 DTE, 1903 PPR, Epégard 1962 ADN, 1985, 2005 PTT.
- ESPALIER (L'), l.d. à Acqueville, cn de Thury-Harcourt, 14. — l'Espalier 1829 CN.
- GRANDE PÉPINIÈRE (LA), l.d. à Montreuil-en-Auge, cn de Cambremer, 14. — la grande pépinière ~1815 CN.
- GRANDES POMMERAYES (LES), l.d. à Saint-Germain-de-Livet, cn de Lisieux-Ouest, 14. — les grandes Pommeraye 1823 CN.
- GROS POMMIER (LE), l.d. à Acqueville, cn de Thury-Harcourt, 14. — le Gros Pommier 1829 CN.
- GROS POMMIER (LE), l.d. à Angoville, cn de Thury-Harcourt, 14. — le gros pommier 1828 CN.
- HANTÉES (LES), l.d. à Verrières, cn de Nocé, 61. — les Hantées 1986 PTT.
- HAUTE PÉPINIÈRE (LA), l.d. à Cairon, cn de Bretteville-l'Orgueilleuse, 14. — haute pépinière 1813 CN.
- JARDIN AUX ANTES (LE), l.d. à Hiéville, cn de Saint-Pierre-sur-Dives, 14. — le jardin aux antes 1835 CN.
- JEUNES POMMIERS (LES), l.d. à Anctoville, cn de Caumont-l'Éventé, 14. — les Jeunes Pommiers 1831 CN, les jeunes Pommiers 1834 CN.
- JOYEUSE POMMERAIE (LA), vla (?) à Cabourg, ch.-l. de cn, 14. — Joyeuse Pommeraie 1936 AJPA.
- LIEU DES POMMERAYES (LE), Manerbe, cn de Blangy-le-Château, 14. — les Pommerayes 1883 DTC, Lieu des Pommerayes 1982 IGN, le Pommeroy 2003 PTT.

- LONG POMMIER (LE), l.d. à Croissanville, cn de Mézidon-Canon, 14. — le long pommier 1812 CN.
- LONGS RANGS (LES), l.d. à Janville, cn de Troarn, 14. — les longs rangs 1827 CN.
- MONTS DES POMMIERS (LES), a. l.d. vers Danestal, cn de Dozulé, 14. — es monz des Pommiers 1260/1266 RDBR 175.
- MONT DU BLANC POMMIER (LE), a. l.d. à Biville-la-Martel > Ypreville-Biville, cn de Valmont, 76. — juxta montem de Albo Pomario 1254 DTSM.
- PÉPIN (LE), l.d. à Annebault, cn de Dozulé, 14. — le pepin 1827 CN.
- PÉPINIÈRE (LA), l.d. à Ammeville, cn de Saint-Pierre-sur-Dives, 14. — la pépinière 1835 CN.
- PÉPINIÈRE (LA), l.d. à Berville, cn de Saint-Pierre-sur-Dives, 14. — la Pépinière 1835 CN, la pépinière 1911/1913 CN.
- PÉPINIÈRE (LA), l.d. à Boissey, cn de Saint-Pierre-sur-Dives, 14. — la pepiniere 18e s. NPTB.
- PÉPINIÈRE (LA), l.d. à Bretteville-sur-Dives, cn de Saint-Pierre-sur-Dives, 14. — la pépinière 1835 CN.
- PÉPINIÈRE (LA), h. à Coulonges-les-Sablons, cn de Rémalard, 61. — la Pepiniere 1753/1785 / chle CC, Pépinière 1954 INSEE, 1986 PTT, lieu-dit La Pépinière 2005, 2008 PTT.
- PÉPINIÈRE (LA), l.d. à Garnetot, cn de Saint-Pierre-sur-Dives, 14. — la pépinière 1835 CN.
- PÉPINIÈRE (LA), l.d. à Montpinçon, cn de Saint-Pierre-sur-Dives, 14. — la pépinière 1835 CN.
- PÉPINIÈRE (LA), l.d. à Montpinçon, cn de Saint-Pierre-sur-Dives, 14. — la pépinière 1835 CN.
- PÉPINIÈRE (LA), l.d. à Montpinçon, cn de Saint-Pierre-sur-Dives, 14. — la pépinière 1835 CN.
- PÉPINIÈRE (LA), l.d. à Montviette, cn de Saint-Pierre-sur-Dives, 14. — la pépinière 1835 CN.
- PÉPINIÈRE (LA), f. à Pervençères, ch.-l. de cn, arr. de Mortagne-au-Perche, 61. — Pauviniere 1753/1785 CC, Pépinière; la Pepinière 1811 CN, la Pépinière 1835/1845 EM, 1954 INSEE, 1986 PTT, 2008 CM, 2022 IGN.
- PÉPINIÈRE (LA), l.d. à Réveillon > Vaudeloges, cn de Saint-Pierre-sur-Dives, 14. — la pépinière 1835 CN.
- PÉPINIÈRE (LA), f. à Saint-Aubin-de-Bonneval, cn de Vimoutiers, 61. — la Pépiniere 1753/1785 CC, la Pépinière 1827 CN, 1835/1845 EM, 1954 INSEE, 1975, 1979 IGN, 1986 PTT, 2008 / CM, 2009 PTT, 2023 / IGN.
- PÉPINIÈRE (LA), l.d. à Vaudeloges, cn de Saint-Pierre-sur-Dives, 14. — la pépinière 1835 CN.
- PÉPINIÈRE DE L'ÉCANGE (LA), l.d. à Saint-Germain-de-Livet, cn de Lisieux-Ouest, 14. — Pépinière de l'Ecange 1823 CN.
- PÉPINIÈRE DE L'HERBAGE AUX BŒUFS (LA), l.d. à Prêteville, cn de Lisieux-Ouest, 14. — Pépinre de l'herbge aux bœufs ~1824 CN.
- PÉPINIÈRE DE LA MARE (LA), l.d. à Curcy-sur-Orne, cn d'Évrecy, 14. — la pepiniere de la marre 1829 CN.
- PÉPINIÈRE DU PRÉ MOUTIER (LA), l.d. à La Houblonnière, cn de Lisieux-Ouest, 14. — Pepiniere du pré moutier ~1824 CN.
- PÉPINIÈRES DE LA BRUYÈRE (LES), l.d. au Mesnil-Germain, cn de Livarot, 14. — les pépinières de la bruyere 1834 CN.
- PÉPINIÈRES DES BOIS (LES), l.d. au Mesnil-Germain, cn de Livarot, 14. — les pépinières des bois 1834 CN.

- PETITE POMMERAYE (LA), l.d. à Carolles, cn de Sartilly > Jullouville, cn de Granville, 50. — la Petite Pommeraye 1993 PTT.
- PETITES PÉPINIÈRES (LES), l.d. à Presles, cn de Vassy, 14. — Petites pépinières 1826 CN.
- PETITE POMMERAYE (LA), l.d. à Saint-Germain-de-Livet, cn de Lisieux-Ouest, 14. — la petite pommeraye 1823 CN, la Pommeray 1986 PTT.
- PETITS POMMIERS (LES), l.d. à Amayé-sur-Orne, cn d'Évrecy, 14. — Petits pommiers 1828 CN.
- PETITS POMMIERS (LES), l.d. à Anctoville, cn de Caumont-l'Éventé, 14. — les petits pommiers; les petits Pommiers 1834 CN.
- PETITS POMMIERS (LES), l.d. à Cairon, cn de Bretteville-l'Orgueilleuse, 14. — les petits pommiers 1813 CN.
- PETITS POMMIERS (LES), l.d. à Feuguerolles-Bully, cn d'Évrecy, 14. — les Petits pommiers; les petits pommiers 1828 CN.
- PETITS POMMIERS (LES), l.d. à Janville, cn de Troarn, 14. — les petits pomiers 1827 CN.
- PETITS POMMIERS (LES), l.d. à Lieury, cn de Saint-Pierre-sur-Dives, 14. — les petits Pommiers 1835 CN.
- PETITS POMMIERS (LES), l.d. à Querville > Biéville-Quétiéville, cn de Mézidon-Canon, 14. — les Pepetits [sic] pommiers 1812 CN.
- POMME (LA), ch. et har. au Pin, cn de Lisieux-Est, 14. — la Pomme 1753/1785 CC, 1883 ch / DTC [château] de la Pomme 1921 ch AL 242a, château de la Pomme 1938 PCRL 66, 1939 AL 377a, la Pomme 1950/1959 ch / har IGN, [château] de la Pomme; Haras de la Pomme 1964 ACAA 1238, la Pomme 1978, 1980 ch IGN, Haras de La Pomme 1982 PTT, Haras de la Pomme 1982, 2004 PTT, Manoir de la Pomme 2004 PTT.
- POMME D'OR (LA), h. à Beuzeville, arr. de Bernay, 27. — Pomme d'Or 1753/1785 CC, la Pomme d'or 1835/1845 EM, la Pomme-d'Or 1878 DTE, Hameau de la Pomme d'Or 1924 AAEH 238, 1927 AAEH 273, 1951 AAIH 229, la Pomme d'Or 1951 AAIH 222, 1978 IGN, 1985 PTT, 2001 IGN, 2005 PTT, ham Pomme d'Or 1985, 2005 PTT.
- POMME D'OR (LA), a. hrie à Lisieux, ch.-l. d'arr., 14. — la Pomme d'Or s.d. (av. 1900) CCL 67.
- POMMEROSE, rés. à Villers-sur-Mer, cn de Trouville-sur-Mer, 14. — Villa Pommerose 1936 AJPA 168, résid Pommerose 1982 PTT, résid Pomme Rose 1982, 2004 PTT.
- POMME ROYALE (LA), h. à Beuzeville, arr. de Bernay, 27. — Pomme Royale 1753/1785 CC, la Pomme-Royale 1878 DTE.
- POMMERAI (LE), h. à OUILLY-du-Houley et Firfol, cn de Lisieux-1, 14. — le Pommerai 1825 CN, les Pommerayes 1835/1845 EM, 1848 DTC, le Pommeray; le Pommeray 1883 DTC [deux entrées distinctes], Pommeray 1939 AL 377b, la Pommeraye 1946 INSEE, le Pommerai 1950/1959 IGN, 1980 IGN, la Pommeraye; le Pommerai; le Pommeray 1982 PTT, le Pommerai; le Pommeray; les Pommerayes 2004 PTT, le Pommerai 2023 IGN.
- POMMERAIE (LA), l.d. à Cheux, cn de Bretteville-l'Orgueilleuse, 14. — la Pommeraie 1829 CN, les Pommeraies 1830 CN.
- POMMERAIE (LA), h. à Dame-Marie, cn de Bellême, 61. — Pomerai 1753/1785 CC, la Pommeraie 1954 INSEE, 1986, 2008 PTT.

- POMMERAIE (LA), h. à Flers, ch.-l. de cn, arr. d'Argentan, 61. — la Pommeraye 1753/1785 CC, la Pommeraie 1954 INSEE, 1986, 2008 PTT.
- POMMERAIE (LA), l.d. au Mesnil-Eudes, cn de Lisieux-Ouest, 14. — la pommeraie ~1823 CN.
- POMMERAIE (LA), h. à Pacé, cn d'Alençon-1, 61. — la Pommeraye 1753/1785 CC, Pommeray; le Pommeray 1812 CN, la Pommeraye 1835/1845 EM, la Pommeraie 1954 INSEE, 1986, 2009 PTT, lieu-dit Lieu Dit La Pommeraie 2009 PTT, la Pommeraie 2022 IGN.
- POMMERAIE (LA), l.d. au Pin-au-Haras, cn d'Exmes, 61. — la Pommeraie 1829 m is CN, 2022 IGN.
- POMMERAIE (LA), l.d. à Pont-l'Évêque, arr. de Lisieux, 14. — la Pommeraye 1830 CN.
- POMMERAIE DU PLESSIS (LA), l.d. à Appenai-sous-Bellême, cn de Bellême, 61. — la Pommeraie du Plessis 1986 PTT.
- POMMERAIES (LES), l.d. à Brouay, cn de Bretteville-l'Orgueilleuse, 14. — les pommeraies 1836 CN.
- POMMERAIES (LES), l.d. à Cheux, cn de Bretteville-l'Orgueilleuse, 14. — les Pommeraies 1829 CN, les pommeraies 1830 CN.
- POMMERAIES (LES), l.d. à Évrecy, ch.-l. de cn, arr. de Caen, 14. — les pommeraies 1828 CN.
- POMMERAIS (LA), a. h. à Saint-Jean-des-Bois, cn de Tinchebray, 61. — V. de la Pommerais 1720 CTN-3.
- POMMERAIS (LES), l.d. à Bissières, cn de Mézidon-Canon, 14. — les pommerais; la pommerais 1812 CN.
- POMMERAIS (LES), l.d. à Castillon-en-Auge, cn de Mézidon-Canon, 14. — les pommerais 1810 CN.
- POMMERAIS (LES), l.d. à Lisores, cn de Livarot, 14. — les Pommerais 1835 CN.
- POMMERAIS (LES), l.d. à Ouézy, cn de Bourguébus, 14. — Pommerais 1817, 1823 CN.
- POMMERAUX (LES), l.d. à Avenay, cn d'Évrecy, 14. — les pommeriaux; les pommeraux 1828 CN.
- POMMERAY (LE), h. à La Caine, cn d'Évrecy, 14. — le Pommeray 1828 CN, la Pommeraye 1964 ACAA 854.
- POMMERAYE (LA), h. et mr à Auquainville, cn de Livarot, 14. — la Pomeraye 1725 ch CTDLD, la Pommeray 1753/1785 CC, la Pommeraye 1834 CN, 1840 CTCL, 1835/1845 EM, 1883 DTC, 1884 CADL, la Pommeraie 1946 INSEE, la Pommeraye; [manoir] de la Pommeraie 1939 / mr AL 397a, la Pommeraie; [manoir] de la Pommeraye 1964 ch ACAA 1329, la Pommeraie 1975 IGN, Manoir de la Pommeraye 1979, 2020 / mr IGN, la Pommeraye 1982, 2015 PTT.
- POMMERAYE (LA), h. et ch. à Berville-sur-Mer et Fatouville-Grestain, cn de Beuzeville, 27. — la Pommeraie 1345 ff / ch DTE [graphie normalisée ?], le fief de la Pommeraye 1540 ff RVPA 378, fief et sieurie de la Pommeraye 1601 [acte cité en 1672] ANDG 366 § XCVIII, [le] sieur de la Pommeraye 1608 ANDG 329 § LXXVI, la Pommeraie 1878 ch DTE, la Pommeray 1753/1785 CC, la Pommeraye 1951 AAIH 230, Chau de Pommeraye 1978 ch IGN, la Pommeraie; la Pommeraye 1985 PTT, Château de la Pommeraye 2001 ch IGN, la Pommeray 2005 PTT.

- POMMERAYE (LA), h. à Biéville-Beuville, cn de Ouistreham, 14. — les Pommerais 1808 CN, la Pommeraye 1964 ACAA 827, 1982, 2012 PTT, 2016 IGN.
- POMMERAYE (LA), ancienne paroisse réunie à Morgny sous le nom de Morgny-la-Pommeraye, cn de Buchy, 76. — Pomereia f-12e s. NCSM 124, 1337 PDR 17D, la Pomeree 1431 CDDR, la Pommeraye 1903 PPR.
- POMMERAYE (LA), h. à Prêtréville, cn de Lisieux-Ouest, 14. — la Pommeray 1753/1785 CC, la pommerais ~1824 CN, les Pommerais 1883 DTC.
- POMMERAYE (LA), ancienne paroisse succursale puis commune, rattachée vers 1793 à Saint-Désir, cn de Lisieux-3, 14. — Sanctus Laurentius de Pomaria s.d. suc VL 211, Willelm[us] [...] de Pomeria 1246 LXM 100 § LVII, le chemin qui maine a Saint Laurent de la Pommeree 1349 LXM 180 § CXLVII, prebenda de Pommeria ~1350 PDL 246C, la Pommeraye 1390 RGG 42 § 50, [le] chemin de la Poumeree 1390 RGG 73 § 126, la paroisse de Saint Laurent de la Poumeree 1390 RGG 77 § 138, Denis Morin, chanoine de Lisieux, prebendier de la Pommeree 1390 RGG 78 § 138, [le] chemin monseigneur de Lisieux qui maine a la Pommeree 1391 RGG 143 § 301, prebenda de Pommereya 16e s. PLXDF xxiv, la Pomeraye 1631 CDNT, la Pommeraie 1635 NoDu, la Pommeraye 2007 IGN, 2011 PTT.
- POMMERAYE (LA), cn de Thury-Harcourt, 14. — Pomeria 1195 MRST 227, 1198 MR II 37b, 1219 NCC 288 (ADO H 35), ecclesia de Pommeria ~1350 PDB, la Pommeraye 1494 CDDDB 137H, la Pommeraye 1903 PPR, 1946 INSEE, 1962 ADN, 1982 PTT.
- POMMERAYES (LES), l.d. à Arganchy, cn de Bayeux, 14. — les pommerayes 1822 CN, les fermerays (?) 1823 CN, les Pommerayes 1854 CN.
- POMMERAYES (LES), l.d. à Audrieu, cn de Bretteville-l'Orgueilleuse, 14. — les Pommerayes 1835 CN, les pommerayes 1836 CN.
- POMMERAYES (LES), l.d. à Cheux, cn de Bretteville-l'Orgueilleuse, 14. — les Pommerayes 1830 CN.
- POMMERÉ (LE), l.d. à Livarot, ch.-l. de cn, arr. de Lisieux, 14. — le pommeré 1835 CN.
- POMMEREAU (LE), l.d. au Mesnil-Ozouf, cn d'Aunay-sur-Odon, 14. — Pommeraux 1811 CN, le Pommereau 2024 IGN.
- POMMEREAU (LE), l.d. à Morières > Vendevre, cn de Morteaux-Couliboëuf, 14. — le pommereau 1824 CN.
- POMMEREAU (LE), h. à Saint-Pierre-Tarentaine, cn du Bény-Bocage, 14. — Pommereau 1946 INSEE.
- POMMEREAUX (LES), l.d. à Creully, cn de Bretteville-l'Orgueilleuse, 14. — les pommereaux 1813 CN.
- POMMEREL (LE), f. au Champ-de-la-Pierre, cn de Carrouges, 61. — le Pomerel 1817 CN, 1835/1845 EM, 1954 INSEE, 1950/1959 IGN, le Pommerel 2008 / CM, 2023 IGN.
- POMMERET (LE), l.d. à Bény-sur-Mer, cn de Bretteville-l'Orgueilleuse, 14. — Haut Pommeret / Bas Pommeret 1811 CN, Ht Pommeret / Bas Pommeret 1813 CN, le Pommeret 1991, 2017 IGN.
- POMMERET (LE), h. à Coulmer, cn de Gacé, 61. — le Pommeret 1954 INSEE, 1986 PTT, le Pomeré 1986 PTT,

- le Pommeret 2005, 2008 PTT.
- POMMERET (LE), l.d. à Meulles, cn d'Orbec, 14. — a Meules au Pomeret 1261/1266 RDBR 151.
- POMMERET (LE), h. à Saint-Maurice-du-Désert, cn de la Ferté-Macé, 61. — les Pomiers 1753/1785 CC, Pommiers 1812 CN, les Pommiers 1835/1845 EM, les Pommers [sic] 1950/1959 IGN, le Pommeret 1986 PTT, le Pommeret; le Pommeraie 2023 IGN.
- POMMERET (LE), l.d. à Vimoutiers, arr. d'Argentan, 61. — le Pommeret 1828 CN.
- POMMERET (RUE DU), r. au Petit-Couronne, cn de Grand-Couronne, 76. — r Pommeret 1998 PTT.
- POMMEREU (LE), h. à Vergoncey, cn de Saint-James, 50. — Pommereux 1753/1785 CC, le Pommereu 1827 CN, le Pommeren [lire Pommereu] 1835/1845 EM, le Pommereux 1950/1959 IGN, le Pommereu 1993 PTT, 2023 IGN.
- POMMEREUIL, ancienne paroisse rattachée à Saint-Mamert absorbée par Créton, elle-même réunie en 1972 à Buis-sur-Damville, cn de Damville, 27. — Pomerellum s.d. (~1050 ?) DNLE 226, Pomerolium ~1210 SFRS, Pomerol 1298 DNLE 226, Pomerol s.d. DNLE 226, Pommereuil 1753/1785 / ch CC, 1818/1835 EM, 1839 CN, 1878 DTE, 1950/1859 IGN, 1985 PTT, ham Pommereuil 1985, 1998 PTT, la Pommeraie 1985 PTT, Pommereuil 2023 IGN.
- POMMEREUIL, bs (coupe de la forêt de Conches), f. et mr à Sainte-Marthe, cn de Conches-en-Ouche, 27. — Pommereul s.d. DTE, Pommerelle 1230 DTE, Pommereuil 1753/1785 CC, Pommereuil Fe 1835/1845 EM, Pommereuil 1854 CN, Pommereuil Fe 1950/1959 IGN, Pommereuil 2023 bs IGN, Manoir de Pommereuil 2023 mr IGN.
- POMMEREUX, cn de Forges-les-Eaux, 76. — Pomereux 1186/1187 DTSM, ad Poumerous ~1210 SFRS 639, ecclesia de Pomereux [var. Pömereux] ~1321 CDBea 470B, Pommereux 1324 DTSM, Pommerex 1362 CDBea 505F, ville de Pommereux; Pommeureux 1364 DTSM, ? J. de Pommereul 1362/1365 DTSM, Hostel de Pommereux 1406 DTSM, Pommereul; R. de Pommereul 1456 DTSM, Saint Pierre de Pommereu 1460 DTSM, Fiefferme de Pommereux 1478 DTSM, Pommereul en Bray 1555 DTSM, Saint Pierre de Pommereuil en Bray 1597 DTSM, Pommereux 1601 DTSM, fiefferme de Pommereux distincte du 1/8 de fief de Pommereux 1677 DTSM, Pommereux 1715 CPDR, Pomereux 1753/1785 CC, Pomereux 1818/1835 EM, Pommereux 1953 DTSM, 1950/1959 IGN, 2023 IGN.
- POMMIDOR-SUR-LE-DON, nom révolutionnaire de Sainte-Marie-la-Robert, cn de Carrouges, 61. — Pommidor-sur-le-Don 1792/1793 NRCF 49, Pommidor sur le Don 1793 SC.
- POMMIER (LE), f. à Coulonges-sur-Sarthe, cn du Mêle-sur-Sarthe, 61. — le Pommier 1753/1785 CC, 1954 INSEE, 1986, 2008 PTT, lieu-dit Pommier 2008 PTT, le Pommier 2023 IGN.
- POMMEREUX (LES), h. à Jurques, cn d'Aunay-sur-Odon, 14. — les Pommereux 1883 DTC.

- POMMEREUX, h. à Montgaroult et Sentilly, cn d'Écouché, 61. — Pommereux 1753/1785 CC, 1812 CN, 1835/1845 EM, 1954 INSEE, 1986 PTT, 2008 / CM, lieu-dit Pommereux 2009 PTT, Pommereux 2009 PTT, 2022 IGN.
- POMMIER (LE), h. à Ferrières-la-Verrerie, cn de Courtomer, 61. — le Pommier 1753/1785 CC, 1954 INSEE, la Ferme du Pommier 1986 PTT, le Pommier 2003 IGN, 2005 PTT.
- POMMIER (LE), h. à Fay, cn de Moulins-la-Marche, 61. — le Pommier 1753/1785 CC, 1954 INSEE, 1986 PTT, 2003 IGN, 2008 PTT.
- POMMIER (LE), h. à Houesville et Liesville-sur-Douve, cn de Carentan, 50. — Thomas de Pomerio 1257 CCC 239 § 114, village du pommier ~1813 CN, le Pommier ~1813 CN, 1835/1845 EM, 1954 INSEE, 1978 PTT, village les Pommiers 1993 PTT, village Pommier 1993, 1998 PTT, le Pommier 2018 IGN, Vge du Pommier 2018 IGN.
- POMMIER À MAINTRIEU (LE), l.d. à Donville > Saint-Pierre-sur-Dives, ch.-l. de cn, arr. de Lisieux, 14. — le Pommier à Maintrieu 1835 CN.
- POMMIER AUX LOUPS (LE), l.d. à Berthouville, Boisney, Hecmanville et Saint-Cyr-de-Salerno, cn de Brionne, 27. — le Pommier aux Loups 1958 ATB 20.
- POMMIER AU SEIGNEUR (LE), h. à Bouleville et Saint-Maclou, cn de Beuzeville, 27. — le Pommier-au-Seigneur 1878 DTE, ham Seigneur 1985 PTT, le Pommier au Seigneur 1985 PTT, 2001 IGN, 2005 PTT, 2023 IGN.
- POMMIER BOSQUET (LE), l.d. à Éterville, cn de Caen-5, 14. — delle du Pommier; le Pommier 1827 CN, delle du pommier Bosquet 1828 CN.
- POMMIER DE FER (LE), l.d. à Escures > Escures-sur-Favières, cn de Morteaux-Coulibœuf, 14. — Pommier de fer; Pommier defer ~1818, 1824 CN.
- POMMIER DE MAI (LE), l.d. à Crestot et Criquebeuf-la-Campagne, cn du Neubourg, 27. — le Pommier de-Mai 1878 DTE.
- POMMIER DE PUCY (LE), l.d. à Amayé-sur-Orne, cn d'Évrecy, 14. — Pommier de Pucy 1826 CN.
- POMMIER ENTÉ (LES), a. ff à Pierre-Ronde > Beaumesnil, ch.-l. de Bernay, 27. — le Pommier Ente 1418 DTE.
- POMMIER FAL (LE), h. à La Gonfrière, cn de la Ferté-Frênel, 61. — Pommier fale 1753/1785 CC, le Pommier-Fal 1827 CN, Pommier Fal 1835/1845 EM, le Pommier-fal 1950/1959 IGN, le Pommier Fall 1954 INSEE, le Pommier-Fal 1975 IGN, Pommier Sal; la Pommier Fal 1986 PTT, le Pommier Fal 1986 PTT, le Pommier-Fal 2001 IGN, le Pommier Fal 2008 / CM, 2009 PTT, 2023 IGN.
- POMMIER HUE (LE), l.d. à Curcy-sur-Orne, cn d'Évrecy, 14. — le pommier hue 1829 CN.
- POMMIER MORIN (LE), a. l.d. vers Beaumont-le-Roger, ch.-l. de cn, 27. — [un petit jardin] qui est apelé le pommier Morin 1261/1266 RDBR 77.
- POMMIER ROUGE (LE), l.d. à Amayé-sur-Orne, cn d'Évrecy, 14. — Pommier rouge 1828 CN.

- POMMIER SUR (LE), l.d. et a. f. à Cavigny et Pont-Hébert, cn de Saint-Jean-de-Daye, 50. — le Pommier sur 1823 CN, le Pommier Sur 1835/1845 EM, le Pommier Sur; le Pommier Sûr 1993 PTT, le Pommier Sûr; le Pommier-Sud [sic] 2008 CM.
- POMMIERS (LES), l.d. à Rupierre > Saint-Pierre-du-Jonquet, cn de Troarn, 14. — les pommiers ~1815 CN.
- POMMIERS (VILLA DES), à Villerville, cn de Trouville-sur-Mer, 14. — Villa des Pommiers 1924 vla AAEH 221, 1927 AAEH 253, les Pommiers 1951 AAH 217.
- POMMIERS À GRANDVAL (LES), l.d. à Donville > Saint-Pierre-sur-Dives, ch.-l. de cn, arr. de Lisieux, 14. — les Pommiers à Grand-val 1835 CN.
- POMMIERS CHASSIERS (LES), l.d. à Cheux, cn de Bretteville-l'Orgueilleuse, 14. — les Pommiers Chassier 1829 CN, le Pommier chassier; les Pommiers chassiers 1830 CN.
- QUATRE RANGÉES (LES), l.d. à Cheffreville > Cheffreville-Tonnencourt, cn de Livarot, 14. — les quatre rangées 1835 CN.
- QUINCONCE (LE), l.d. à Crocy, cn de Morteaux-Couliboëuf, 14. — le quinconce & la rangée 1824 CN.
- QUINCONCE (LE), l.d. à Notre-Dame-de-Courson, cn de Livarot, 14. — le quinconce 1835 CN.
- QUINCONCE (LE), l.d. à Rupierre > Saint-Pierre-du-Jonquet, cn de Troarn, 14. — le quinconce; Quinconce ~1815 CN.
- RANG (LE), l.d. à Amfreville, cn de Cabourg, 14. — le Ran 1826 CN, le Rang; le rang 1828 CN.
- RANG (LE), l.d. à Ouézy, cn de Bourguébus, 14. — le rang 1817, 1823 CN.
- RANGÉE (LA), l.d. à Amayé-sur-Orne, cn d'Évrecy, 14. — la rangée 1828 CN.
- RANGÉE (LA), l.d. à Asnières-en-Bessin, cn d'Isigny-sur-Mer, 14. — la Rangée 1823 CN.
- RANGÉE (LA), l.d. à Castillon-en-Auge, cn de Mézidon-Canon, 14. — Larangée; Larangée 1810 CN.
- RANGÉE (LA), l.d. à Crocy, cn de Morteaux-Couliboëuf, 14. — le quinconce & la rangée 1824 CN.
- RANGÉE (LA), h. à Neuilly-sur-Eure, cn de Longny-au-Perche, 61. — Rangé de Beaulieu 1753/1785 CC, la Rangée 1831 CN, 1835/1845 EM, Rangée 1954 INSEE, la Rangée 1986 PTT, 2008 / CM, 2009 PTT, lieu-dit Rangée 2009 PTT, la Rangée 2022 IGN.
- RANGÉE (LA), l.d. à Notre-Dame-de-Courson, cn de Livarot, 14. — la Rangée 1835 CN.
- RANGÉE (LA), l.d. à Querville > Biéville-Quétieville, cn de Mézidon-Canon, 14. — la Rangée 1812 CN.
- RANGÉE (LA), l.d. à Saint-Désir, cn de Lisieux-Ouest, 14. — la rangée 1824 CN.
- RANGÉE (LA), h. à Vieux-Pont, cn de Saint-Pierre-sur-Dives, 14. — le Lieu de la Rangée 1834 CN, la Rangée 1977, 1990 IGN, 1982 PTT, 1990 IGN, 2005 PTT.
- RANGÉE (LA), l.d. à Vimoutiers, arr. d'Argentan, 61. — la Rangée 1828 CN.
- RANGÉE (RUE DE LA), chn à Nécy, cn de Trun, 61. — Rue de la Rangée 1828 chn CN.
- RANGÉE AU CURÉ (LA), l.d. à Collandres > Collandres-Quincarnon, cn de Conches-en-Ouche, 61. — la Rangée-au-Curé 1878 DTE.

- RANGÉE BOURDON (LA), h. à L'Hôme-Chamondot, cn de Longny-au-Perche, 61. — la Rangée Bourdon 1954 INSEE, Rangée Bourdon 1986 PTT, la Rangée Bourdon 2005, 2008 PTT.
- RANGÉE D'OUILLY (LA), l.d. à Auquainville et Fervaques, cn de Livarot, 14. — Rangée d'Ouille 1834 CN, la Rangée douilly 1835 CN.
- RANGÉE FLORAND (LA), l.d. à Bellou, cn de Livarot, 14. — la rangée florand; la rangée florand; la rangée fleurie 1835 CN.
- RANGÉES (LES), l.d. à Anctoville, cn de Caumont-l'Éventé, 14. — les Rangées 1831 CN.
- RANGÉES (LES), l.d. à Anctoville, cn de Caumont-l'Éventé, 14. — les rengées 1834 CN.
- RANGÉES (LES), l.d. à Coulibœuf > Morteaux-Coulibœuf, 14. — les rangées 1824 CN.
- RANGÉES (LES), l.d. à Tonnencourt > Cheffreville-Tonnencourt, cn de Livarot, 14. — les rangées 1834 CN.
- RANGÉES (LES), l.d. à Notre-Dame-de-Courson, cn de Livarot, 14. — les Rangées 1835 CN.
- RANGÉES (LES), h. à Ouilly-du-Houley, cn de Lisieux-Est, 14. — une pièce de terre en labour, nommée les rangées 1844 ANCL.
- RANGÉES (LES), l.d. à Prêreville, cn de Lisieux-Ouest, 14. — les rongées; les rougées; les rengées; les rangées ~1824 CN.
- RANGÉES (LES), l.d. et m. is. à Saint-Aubin-d'Appenai, cn du Mêle-sur-Sarthe, 61. — la Rangé[e] (?) 1835/1845 EM, les Rangées 2008 CM, 2023 m is IGN.
- RANGÉES (LES), h. à Saint-Jean-le-Blanc, cn de Condé-sur-Noireau, 14. — les Rangées 1946 INSEE, 1982 PTT.
- RANGS (LES), l.d. à Acqueville, cn de Thury-Harcourt, 14. — les Rangs 1828, 1829 CN, lieu-dit Rangs 2015 PTT, les Rangs 2018 IGN.
- RANGS (LES), l.d. à Argences, cn de Troarn, 14. — les Rangs 1827 CN.
- RANGS (LES), l.d. à Berville, cn de Saint-Pierre-sur-Dives, 14. — les Rangs 1835 CN, les rangs 1911/1913 CN, 1937 CM.
- RANGS (LES), l.d. à Bucéels, cn de Bretteville-l'Orgueilleuse, 14. — les Rangs 1833 CN.
- RANGS (LES), l.d. à Hiéville, cn de Saint-Pierre-sur-Dives, 14. — les Rangs 1835 CN.
- RANGS COURTS (LES), l.d. à Janville, cn de Troarn, 14. — les rangs courts 1827 CN.
- ROND POMMIER (LE), f. à Ger, cn de Barenton, 50. — le Rond Pommier 1812 CN, 1835/1845 EM, le Rond pommier 1954 INSEE, le Rond Pommier 1993 PTT, 2023 IGN.
- ROND POMMIER (LE), h. à Saint-Martin-de-Sallen, cn d'Évrecy, 14. — Rond Pommier 1827 CN, le rond Pommier 1835/1845 EM, le Rond pommier 1946 INSEE, le Rond Pommier 1950/1959 IGN, village Rondpommier 1982 PTT, village Rond Pommier 1982, 1998 PTT, le Rond Pommier 2023 IGN.
- SAINT-SAUVEUR-LA-POMMERAYE, cn de Bréhal, 50. — Pomaria 1162 NCM 213, Pomereia 1198 MRST II 469, Pomeria ~1210 SFRS, Sancti Salvatoris de Pomeria 1211 NCM 213, Saint Sauveur de la Pomeree 1326 NCM 213, Pomeria 1351/1352 CDC 368B, Saint-Sauveur-la-Pommeraye 1903 PPR.
- YÉBLERON, cn de Fauville-en-Caux, 76. — Eblelont ~1210 SFRS 642, Eblelunt; lbelont; ecclesia Sancti Leodegarii de lbelont 1226 DTSM, lbelont 1230 DTSM, Hybelunt ~1240 SFRS 285, Yebleron 1337 PDR 27An 1431 CDDR 85A, Yebberon, 1453/1483 SFRS 355, Yebleron 1715 CPDR, 1777 DTSM, Yébleron 1903 PPR.



Les pommiers en fleurs dans le verger du Billot.

LE VERGER DE POMMIERS DU SITE DU BILLOT

La pomme et le cidre sont connus depuis fort longtemps mais ce n'est qu'au XIII^{ème} que le cidre commence vraiment à concurrencer le vin et la bière. Pommiers et poiriers détrônent alors progressivement la vigne en Normandie. J'ai même lu, et je ne résiste pas au plaisir de vous le dire, que le curé de Garnetot, reçut 4 livres pour la vente des pommes du cimetière ... mais c'était en 1705 !

La baisse drastique du verger augeron

En 1950, le Pays d'Auge représente à lui seul une part importante de la production de pommes : 0,8 million de tonnes pour 1,7 en Basse-Normandie et 3,4 dans l'ouest. Jusqu'au XX^{ème} siècle, la production de cidres et eaux de vie est florissante et représente une source essentielle du revenu des agriculteurs augerons. La production commence ensuite à décliner et de nombreux pommiers disparaissent : 45 millions d'arbres en 1950 dans l'ouest et 3 fois moins en 1975.

La côte du Billot n'échappe pas à ces arrachages et la comparaison des photos aériennes d'époque le montre bien (voir article de Paul Maneuvrier page 67). Jusqu'en 1970, les parcelles sont couvertes de pommiers et, 20 ans plus tard, les mêmes vergers sont devenus très clairsemés ou ont disparu. Le vieillissement du verger sensibilise les arbres aux coups de vent et tempêtes. Un « rescapé » de cette période a résisté jusqu'à cette année dans la prairie du Billot.

Un verger réimplanté en 1995

C'est un peu avant cette date que la commune de L'Oudon décide d'acheter une parcelle de 7 ha pour en faire un site naturel aménagé après le démantèlement de l'exploitation qui s'y trouvait.

Après les premiers aménagements visant surtout à accueillir du public et des familles, il fallait bien occuper le reste de la surface. L'ancrage agricole et la culture populaire autour de la pomme ont orienté le projet vers le maintien de la prairie et la plantation d'un verger sur une part de cette surface qui était déjà occupée par un verger dans les années 1970. C'est aussi parce que la profession agricole tentait alors de relancer la production cidricole en mettant en place une Appellation d'Origine Contrôlée « cidres du Pays d'Auge » que la commune a cherché à s'inscrire dans cette démarche.

Effectivement, la commune de L'Oudon figure bien dans la liste des communes éligibles à cette appellation et la nature du terrain bien visible sur le front de la carrière (argiles à silex du cénomanien) répond aussi aux exigences de l'appellation. Il ne restait plus qu'à choisir des variétés citées dans le décret « AOC cidres du Pays d'Auge ».

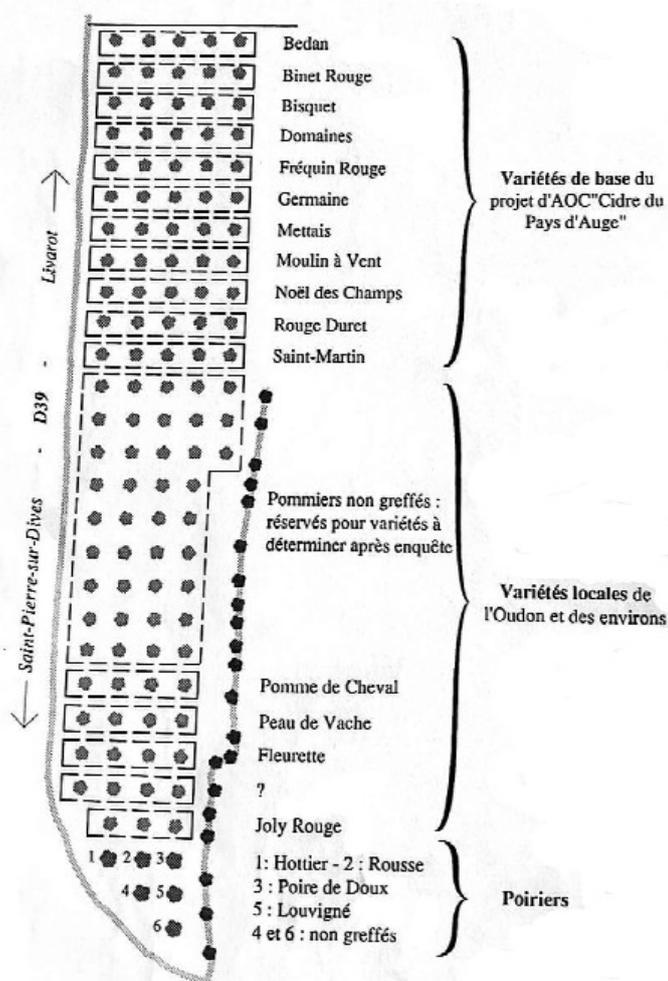
Une étude locale pour déterminer les variétés à retenir

En complément, il paraissait intéressant d'étudier les vergers de la commune et les variétés locales. Cette étude intéressait à la fois le Foyer Rural du Billot, attaché aux traditions locales, et le Lycée Agricole du Robillard qui commençait à s'engager dans cette voie en proposant des formations dans le domaine cidricole. Un travail d'enquête a donc débuté en 1994 avec des élèves encadrés par Mr Gilbert Noël auprès d'une dizaine d'exploitations de L'Oudon. Le projet prévoyait ensuite de greffer une partie de ces variétés locales pour les inclure au verger à implanter.

La plantation

C'est en 1995 que le verger a été planté par Mr Jean-Michel Lebertre (bulletin du Foyer n°152). Il s'agit d'un verger haute tige¹ traditionnel sur prairie. 113 pommiers ont été plantés dont une première série de 55 arbres composés de 11 variétés de l'appellation puis une deuxième série de 39 pommiers destinés à être greffés de variétés retenues à la suite de l'enquête et une troisième série de 19 pommiers de variétés locales. La collection est complétée par quelques poiriers dans la pointe de la parcelle qui est un peu plus humide, comme il était d'usage dans la région.

Verger ethnobotanique du Billot



1- Le pommier est dit « haute-tige » quand le greffon est greffé sur le haut du porte-greffe, à l'inverse du « basse-tige ».

	Variétés de pommes recensées sur la commune de L'Oudon <i>Etude Lycée Agricole du Robillard 1994-1995</i>		
amères	Améret Blanc Mollet Bon Père Domaines Egyptia	Fréquin Fréquin Audièvre Fréquin du Mans Frédin rouge Gros Saint Martin	Médaille d'Or Mettais Petit Bisquet amer Pommier d'Angers Rousse de l'Orne
douces-amères	Bedan Bisquet Carrière Cartigny Cimetière de Blangy Douce Mouen Doux Véret de Carrouges	Fertile de Falaise Gros Blanc Messi Jack Moulin à Vent Noël des Champs Orpolin Jaune Peau de Vache	Petit Doux Véret Blanc Petit Part Pomme de Suie Le Routier Saint Martin Saint Philbert Solage à Gouet
douces	Binet Rouge Bisquet Rouge Bouteille Bouteille Jaune	Bouteille Verte Clos Renaux Grouin d'Ane Gros Gallot	Parissienne Petite Sorte Président Descours
acidulées ou à deux fin	Locard Blanc Locard vert	Rambault	Reinette de Bretagne
pommes à couteau	Calville blanche Calville rouge	Grand Alexandre Melrose	Poitou doux

La richesse variétale

La connaissance dans ce domaine est très complexe et il existe une multitude de variétés.

Cette grande diversité tient à la fois à ses origines multi-locales, au mode de reproduction du pommier et à la diffusion des greffons. Le sujet se complique encore par les nombreuses homonymies et synonymies, sans oublier la perte progressive des mémoires et références locales. Par exemple, combien y'a-t-il de types de « Fréquins » ?

Le nom de chaque variété peut ainsi être lié :

- à son histoire : « Président Descours » par exemple était liée à la production d'alcool d'état pendant la première moitié du XX^{ème} siècle,
- à son lieu origine : « Bisquet » est une variété liée à la région Biscaye au Pays Basque espagnol,
- à sa localisation : « Doux véret de Carrouges » ou « Cimetière de Blangy »,
- aux caractéristiques du fruit : « Petite sorte » ou « Rousse de l'Orne »,
- au nom de son créateur : « Mettais » ou « René Martin »,
- à sa date de maturité : « Noël des champs » , « Première pilée », Etcetera !

Le verger du Billot : une belle intégration dans le site

Il serait un peu présomptueux de parler de « verger conservatoire » ou « ethnobotanique », sa conception n'ayant pas cherché à s'inscrire dans ce cadre. Cela dit, ce verger constitue une vitrine intéressante même si elle est imparfaite. Elle pourrait donner envie à certains passionnés de reprendre et approfondir ce travail. En effet, si la base des variétés de l'appellation est bien identifiée, il serait utile de revenir sur les variétés locales pour valider leur présence et mieux les identifier. Si ce repérage est assez facile pour des variétés bien identifiables comme la « Petite sorte », il faut ensuite une grande expérience locale pour en repérer d'autres. C'est ainsi que Mr Alain Creusier a su repérer dans ce verger la pomme « Duvieu », du nom de l'agriculteur qui exploitait cette parcelle

dans le passé. Il suggérait même de l'appeler « Duvieu du Billot » car les greffons de ces pommiers ont largement été diffusés localement. Des agriculteurs locaux sont encore capables d'en identifier certaines. Il reste donc du travail pour sauver ce patrimoine et le mettre en valeur car que reste-t-il aujourd'hui de cette diversité sur le terrain ? Peut-être serons-nous heureux de redécouvrir un jour certaines variétés que l'on croyait disparues et qui pourraient offrir un intérêt ignoré aujourd'hui.

Non seulement le verger a retrouvé sa place dans le paysage mais il est maintenant parfaitement intégré aux projets qui sont menés sur le site naturel communal et en particulier la Fête de la pomme et le Sentier nature.

Le verger au cœur de la Fête de la pomme ...

Les pommes récoltées, 3 à 12 tonnes selon les années, sont d'abord réservées au locataire de la parcelle et transformées en cidre. Moyennant quelques démarches, elles pourraient être valorisées en cidre d'appellation mais elles donnent également un « cidre bio » puisqu'aucun traitement chimique n'est utilisé sur le site.

Depuis quelques années, une partie de ces pommes est gracieusement mise à disposition par le locataire pour la Fête de la pomme. C'est une belle manifestation collective portée par l'association des parents d'élèves de l'école d'Ammeville « les petits lutins de L'Oudon », quelques associations locales dont le Foyer Rural du Billot ou Randonnées et patrimoine de la Viette & de l'Oudon, la commune de Saint-Pierre-en-Auge, le tout au bénéfice des enfants de l'école d'Ammeville.

Les enfants participent joyeusement au ramassage des pommes qui sont transformées en jus le jour de la fête où un entrepreneur vient avec un matériel moderne qui râpe les pommes, les presse, les pasteurise et les conditionne en poches de 3 litres. On produit ainsi environ 300 poches de jus qui aident à financer des projets pédagogiques.

Voilà ce qu'en pense Théo, élève de CM2 : « la Fête de la pomme, c'est cool ! On ramasse les pommes avec les copains et on visite la vieille école

dans le Foyer du Billot. Le samedi matin, les pommes vont dans la grande machine pour faire du jus super bon et, après, on le vend aux visiteurs sous la halle ».

Les habitants sont invités, eux aussi, à apporter leurs pommes pour en faire leur propre jus.

C'est une belle occasion de faire redécouvrir des pratiques autour de la pomme et de créer du lien social et intergénérationnel. On retrouve bien là le sens de l'implication voulue par les initiateurs du Foyer Rural du Billot.



... Et étape incontournable du Sentier nature

Comme nous l'avons déjà indiqué, la création d'un sentier nature est en réflexion avec Montviette Nature, Randonnées et Patrimoine de la Viette & de l'Oudon et le Foyer du Billot. Son l'objet est la mise en valeur de la richesse écologique et de la biodiversité remarquables du site du Billot. Ce sentier passera bien sûr par le verger et sa diversité variétale viendra naturellement enrichir le sujet.

Une équipe de reconnaissance de membres de nos trois associations a justement fait un premier repérage ce printemps sur ce sentier. Il en ressort un intérêt partagé pour faire aboutir ce projet. Celui-ci sera moins ambitieux que les 100 000 € d'investissements imaginés initialement dans le cadre d'un appel à projet qui n'a pas abouti. Le nôtre a le mérite d'être le nôtre et pourra être mené avec des moyens plus modestes et l'appui raisonnable de nos collectivités locales.

En attendant, le travail se poursuit pour mesurer la biodiversité par des inventaires botaniques sur la prairie humide avec le Lycée du Robillard et sur la zone en libre évolution avec le Conservatoire des espaces naturels de Normandie ou sur l'espace boisé avec Paule Bricon et Maï et Michel Chanu.

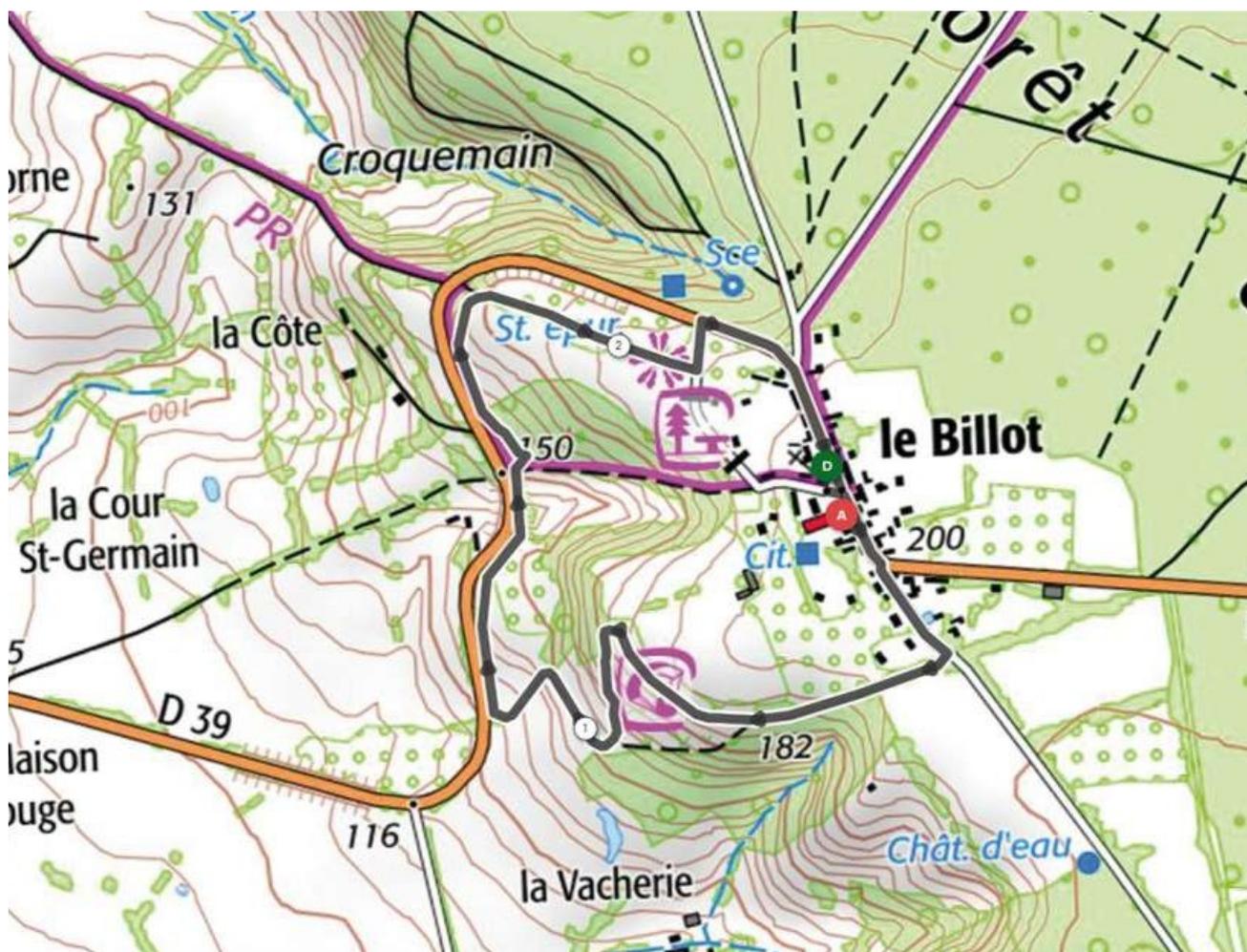
La réflexion mûrit également pour la mise en valeur de la richesse patrimoniale et historique du hameau du Billot et des contacts se nouent pour poursuivre l'identification de variétés locales présentes dans le verger.

On retrouve bien dans tout ce travail l'esprit de nos trois associations par leur investissement dans la mise en valeur et le partage de notre patrimoine local.

Fred GUAIS

Sources bibliographiques :

- “Le cidre et la pomme en Pays d'Auge”, 1975, Jacky Maneuvrier
- “Raconte-moi la pomme”, bulletin du Foyer n° 152
- “Pommes à cidre, un patrimoine à redécouvrir”, Gilbert Noël formateur en lycée agricole



Le parcours « Billot Diversité » mettra en valeur sur 2,6 Km la richesse patrimoniale du site.



Un groupe d'adultes en formation de taille des arbres dans le verger du Robillard.

UNE NOUVELLE FORMATION CIDRICOLE POUR ADULTES AU ROBILLARD

Sur notre territoire, au cœur de la Normandie, l'une des régions les plus productrices, en termes de volumes, de produits issus de la pomme, le Centre de Formation Professionnel et de Promotion pour Adultes (C.F.P.P.A.) du Lycée Agricole du Robillard organise, depuis 1995, des formations pour répondre aux besoins de professionnalisation de la filière. Depuis 2024, on peut y acquérir le titre de « cidriculteur ».

La filière cidricole normande

La Normandie, est leader en France dans la production de pommes à cidre. Avec 3 000 producteurs de pommes à cidre, 350 transformateurs, 9 000 hectares de vergers dont 3 000 hectares en agriculture biologique, elle produit chaque année :

- 61 millions de bouteilles de cidre
- 5 millions de bouteilles de Calvados
- 600 000 bouteilles de poiré
- 600 000 bouteilles de Pommeau de Normandie
- 25 millions de bouteilles de jus de pomme.

Le Lycée du Robillard, fer de lance de la production cidricole

Le Lycée Agricole du Robillard accueille des jeunes et des adultes qui se dirigent vers les professions liées à cette production traditionnelle de notre région. Ils viennent de Normandie mais aussi de Bretagne, du Pays-Basque, du Limousin, de l'Est de la France et même de Suisse ou de Belgique. Ils sont d'origines diverses, agricole ou non.

Chaque année une quinzaine de candidats sont formés au Robillard pour concrétiser leur projet d'installation et acquérir les compétences nécessaires à la gestion d'une entreprise cidricole.

Sur le plan technique, la formation aborde les aspects liés au verger, de son implantation à la récolte, et à la transformation des fruits avec l'assemblage, le pressage, la fermentation, l'embouteillage et le stockage des produits finis.

Depuis 1995, le C.F.P.P.A. propose une formation au BPREA (Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole), option cidricole. Il s'agit d'une formation de niveau bac. Le diplôme prépare à l'exercice du métier d'agriculteur et permet d'obtenir la Capacité Professionnelle Agricole.

Nouveau : la formation au titre de « cidriculteur »

Accessible à tous, créée en 2024, unique en France, il s'agit d'une formation de niveau bac + 2. Elle s'adresse notamment aux personnes souhaitant conduire un verger de pommes à cidre et maîtriser le processus complet de la production.

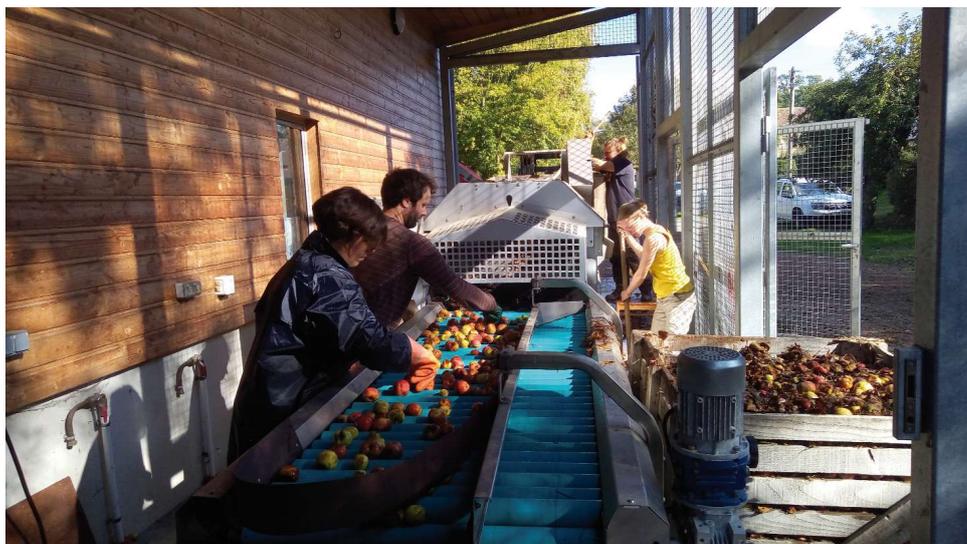
Elle propose un parcours à la carte avec des modules courts, ouverts à tous, agriculteurs, salariés agricoles et particuliers :

- Conduire le verger cidricole
- Elaborer des produits cidricoles
- Produire des spiritueux cidricoles
- Piloter l'entreprise cidricole

La formation dure 700 heures plus 420 heures en entreprise cidricole. Elle comprend des cours théoriques en salle, des travaux pratiques sur l'exploitation du Robillard, avec le verger, les cuves et la salle de dégustation, mais aussi des visites à l'extérieur sur des thèmes précis, tout en permettant d'appréhender globalement une entreprise.

Des stages en immersion et des interventions de professionnels de la filière, cavistes, conseillers arboricoles, œnologues et autres spécialistes, complètent les cours.

Qu'est-ce qu'un titre professionnel ?



Le lycée est doté d'une installation spécialisée pour le tri des pommes.

Un titre professionnel est une certification professionnelle qui permet d'acquérir des compétences professionnelles spécifiques et favorise l'accès à l'emploi ou l'évolution professionnelle de son titulaire. Il atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'un métier.

Le titre professionnel couvre tous les secteurs (bâtiment, services à la personne, transports, restauration, commerce, industrie, etc.) et différents niveaux de qualification.

Le Robillard est le seul organisme de formation en France habilité par France Compétences à former au titre professionnel de « cidriculteur », correspondant au niveau BTS ou DUT. (*Source : Ministère du travail*)

Un équipement dédié unique

Au Robillard pour mettre en œuvre ces formations, l'équipe pédagogique dispose de 3 ha de verger basse tige et 5 ha de verger haute tige, certifié en Agriculture Biologique.

Depuis 2013, le Lycée s'est doté d'un hall cidricole, équipé d'une chaîne de fabrication quasi-complète, d'une cuverie et d'une salle de dégustation.

Un salarié, responsable de cet atelier, gère la production des pommes, la transformation et la vente de jus de pomme, jus de pomme pétillant, cidre demi sec et brut, pommeau et calvados. Il tient un point de vente, ouvert à l'extérieur, tous les vendredis après-midi de 14h30 à 16h30.

L'atelier cidricole est également valorisé au niveau pédagogique par plusieurs classes du lycée, notamment les élèves en Bac Professionnel CGEA au travers d'un module d'adaptation professionnelle cidricole.

Le Lycée du Robillard dispose aujourd'hui d'un outil pédagogique exceptionnel avec une équipe de formateurs qui le positionnent au cœur d'une filière dont peut s'enorgueillir notre région.

Catherine SADY

*Renseignements : Centre de Formation par Apprentissage Public –
938 Route du Lycée Agricole Lieury 14170 Saint-Pierre-en-Auge
Tél : 02 31 42 61 21 – cfa.le-robillard@educagri.fr – www.le-robillard.fr
Responsable de formation Frédéric Vieillard*





Détail d'une carte pour correspondance militaire, 1940.

LE CIDRE EN NORMANDIE : UNE HISTOIRE MÉCONNUE

Symbole de la Normandie avec le fromage, le cidre a occupé, pendant des siècles, une place essentielle dans la vie quotidienne des campagnes. Boisson populaire, le cidre était présent sur toutes les tables et dans les paysages avec des champs recouverts de pommiers. Au début du XX^{ème} siècle, les Français consommaient en moyenne entre 40 et 60 litres de cidre chaque année et jusqu'à plus de 100 litres dans les régions cidricoles, comme le Pays d'Auge. Mais depuis quand est-il consommé en Normandie ? Malgré son importance dans les campagnes, l'histoire de cette boisson quotidienne demeure encore aujourd'hui méconnue. À l'instar du vin, le cidre attend toujours son historien pour mettre un terme aux nombreux mythes qui circulent sur son introduction et sa production. Il est ainsi fréquent de lire que la culture du pommier à cidre aurait été introduite en Normandie par des marins du Pays basque au XII^{ème} siècle ou que le paysan normand n'aurait jamais considéré le cidre comme un produit rémunérateur. Mais au-delà de ces mythes, que sait-on de l'histoire du cidre en Normandie ?

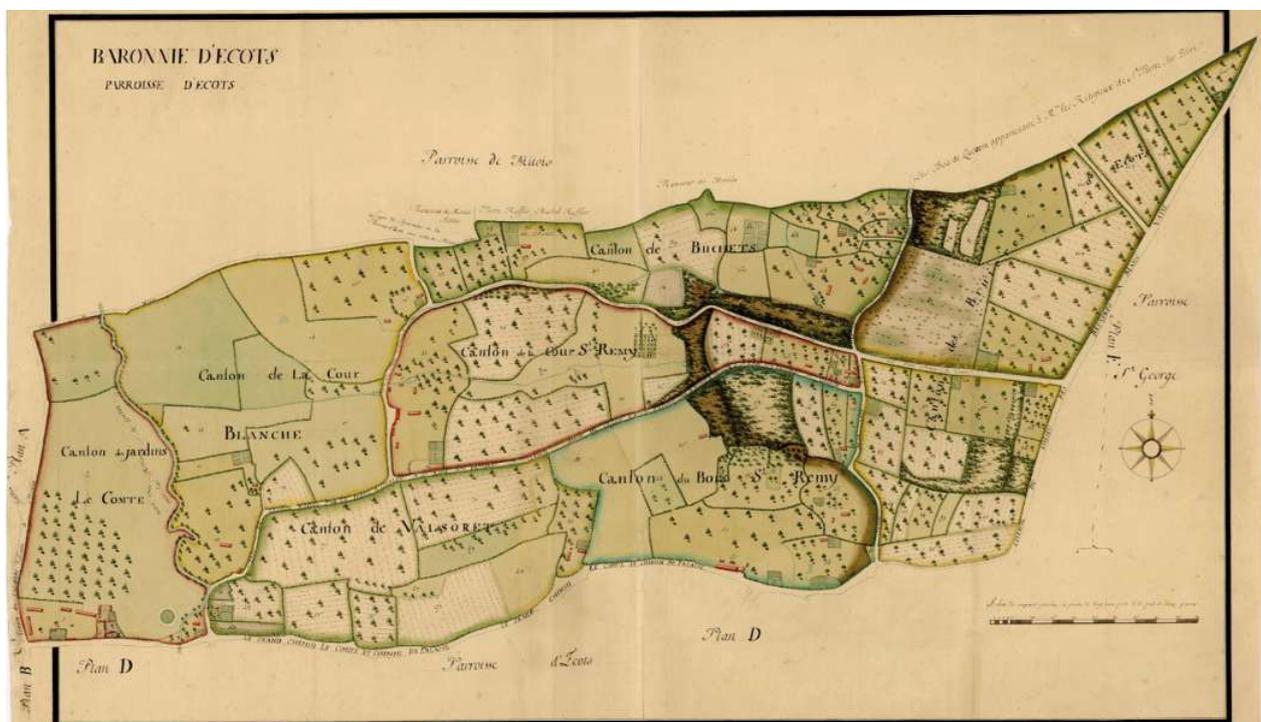
Une production ancienne

La culture du pommier à cidre est attestée en Normandie dès le XI^{ème} siècle et en particulier dans le Pays d'Auge et la vallée de la Dives¹. On retrouve en effet des mentions de dîmes prélevées sur les pommes et les cidres ou encore des corvées de ramassage de « pillage » de pommes dûes par les paysans aux seigneurs. En 1210, les paysans de Glos devaient ainsi faire le cidre de leur seigneur tandis qu'au Mesnil-Mauger, les paysans

1- Christophe Maneuvrier (1998), *L'essor des productions cidricoles et leur impact sur les paysages augerons à l'époque médiévale*. Le monde Rural en Normandie, Caen, p. 111-121.

disposant d'un cheval étaient tenus de l'utiliser pour transporter les pommes au pressoir seigneurial. Au XIII^{ème} siècle, la culture du pommier est alors largement répandue dans les campagnes du Pays d'Auge. Dans son ouvrage sur la vie de Philippe-Auguste, Guillaume le Breton décrit les habitants de cette région comme ceux qui boivent « un cidre mousseux » tandis que les habitants du Lieuvin, manquant d'eau, sont obligés de boire l'eau putride des mares. La culture du pommier ne se limite cependant pas à la Normandie. Au début du XIV^{ème} siècle, l'abbé du Val-Richer, située en Pays d'Auge, a envoyé de nombreux pépins de pommes de Normandie à l'abbaye de Bellevaux en Franche-Comté pour y développer la culture du pommier et partagé avec les moines la recette du cidre qui a été conservée².

Il faut cependant attendre les XIV^{ème} et XV^{ème} siècles pour que le cidre devienne une boisson répandue et un produit bon marché. En 1372, un pot de cidre vaut 8 deniers à Lisieux quand le salaire d'un ouvrier du bâtiment est de 30 deniers par jour. À la fin du Moyen Âge, la production de cidre s'intensifie dans le Pays d'Auge où les pommiers s'installent durablement dans les paysages comme l'atteste le plan du comté de Montgommery pour la Baronnie d'Ecots.



Plan C. Baronnie d'Ecots, paroisse d'Ecots. Archives Départementales de l'Orne – AMONTG1

2- (2016). Une recette de cidre normand dans un cartulaire cistercien de Franche-Comté au début du XIV^{ème} siècle. *Annales de Normandie*, 66e année (1), 103-112. [s://doi.org/10.3917/annor.661.0103](https://doi.org/10.3917/annor.661.0103).

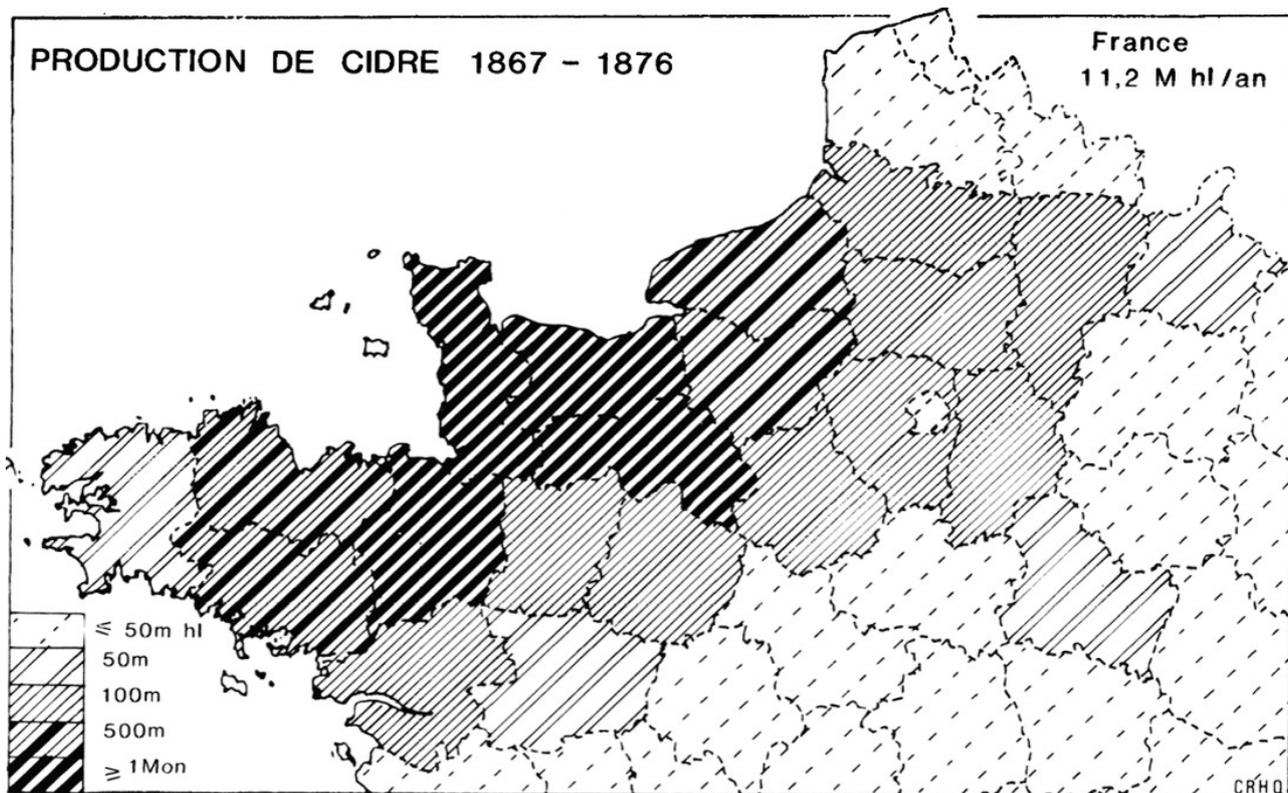
Le commerce du cidre à l'époque moderne

Au début de l'époque moderne, le cidre fait l'objet d'un intense commerce. Au-delà du cas célèbre de Gilles de Gouberville, il est également attesté dans le journal d'un bourgeois de Caen qui s'en procure régulièrement pour sa consommation personnelle, dans les appréciés du marché de Coutances, dans les livres de comptes de nombreuses abbayes, ou dans les comptes de l'hôpital de Caen. Ces nombreuses mentions témoignent de sa diffusion et surtout de sa consommation à travers toutes les classes sociales.

Mais le cidre n'est pas seulement produit et consommé localement. Dès le XVI^{ème} siècle, des tonneaux de cidre ou d'eaux-de-vie sont fréquemment exportés en Europe, en Afrique ou dans les colonies des Antilles. En 1738, les ports de Rouen et du Havre exportent ainsi 105 muids et 116 tonneaux de cidre (soit plus de 400 000 litres) à destination de Saint-Domingue. En 1767, 51 barriques et 12 000 pots ont été exportés à destination de la Guinée où ils étaient échangés contre des esclaves.

Apogée et déclin du cidre

Le XIX^{ème} siècle marque l'apogée de la production de cidre en Normandie et en Bretagne. L'ensemble Normandie-Bretagne-Maine fournit près de 85 à 95 % de la production nationale. Dans les années 1860, plus de 11 millions d'hectolitres de cidre sont produits chaque année dans l'Ouest de la France pour approvisionner le marché national. À 16 Francs l'hectolitre, la valeur de cette production est alors d'environ 176 millions de Francs.



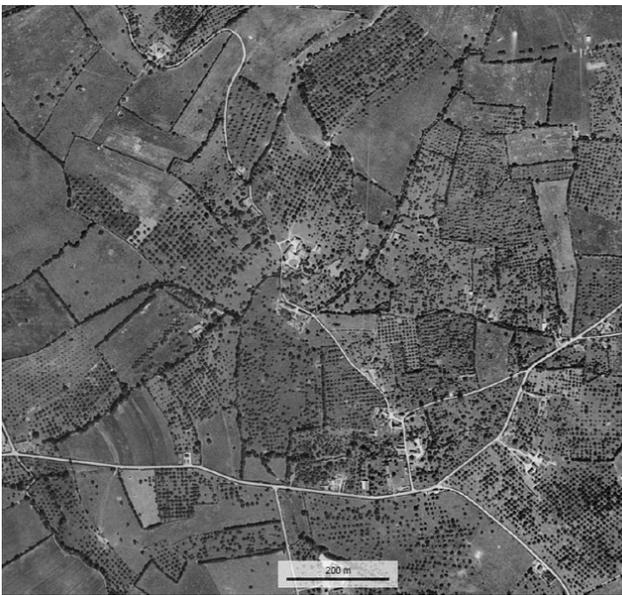
La production de cidre 1867-1876.

Source : Désert Gabriel. La production cidricole française face à la crise de la fin du XIX^{ème} siècle.
In: Économie rurale. N°184-186, 1988. Un siècle d'histoire française agricole, sous la direction de
Philippe Chalmin et André Gueslin. pp. 42-50.

Le XIX^{ème} siècle marque ainsi une nouvelle étape dans la production de cidre. De nouveaux pommiers sont plantés dans les herbages du Domfrontais ou du Pays d'Auge et la commercialisation du cidre ou du calvados assure d'importants revenus aux producteurs de ces régions. Cette production a également permis aux producteurs des campagnes de traverser la période difficile que fut pour l'agriculture nationale la crise du dernier quart du XIX^{ème} siècle.

À cette époque, on estime que les Français buvaient en moyenne 40 à 60 litres de cidre chaque année et jusqu'à plus de 100 litres dans les régions cidricoles de la Normandie ou de la Bretagne. Cependant, au début du XX^{ème} siècle, la consommation de cidre va connaître un déclin

important lié à l'exode rural et à des changements dans les habitudes de consommation. Cette baisse de la consommation n'est pas sans conséquence pour les paysages ruraux. Que ce soit en Normandie, en Bretagne ou au Pays de Galles, partout les pommiers sont arrachés. Les photographies aériennes prises par l'IGN témoignent de l'ampleur des transformations qu'ont connu les paysages à la suite du déclin de la production de cidre. Si dans le village d'Ammeville, les pommiers étaient encore omniprésents dans les années 1950, ils ont depuis été arrachés et ont cédé leur place à d'autres cultures (blé, maïs, colza).



Vues aériennes d'Ammeville

À gauche : vue aérienne en 1950 // à droite : vue aérienne en 2023 (IGN)

Autrefois boisson populaire et quotidienne, l'image du cidre a changé. Il est aujourd'hui considéré comme une boisson désuète et les Français préfèrent désormais les bières artisanales ou les vins mousseux. Une enquête récente estime que la consommation de cidre est désormais inférieure à deux litres par an et par habitant. On est loin des dizaines de litres consommés chaque année au début du XX^{ème} siècle !

Paul MANEUVRIER-HERVIEU



L'ÉTONNANT « CALVAIRE - MONUMENT AUX MORTS » DE SAINT-MARTIN-DE-FRESNAY

A l'occasion du festival « Végétal sublimé » de 2024 sur le thème des Rocailles et du faux-bois, la visite du monument aux morts de Saint-Martin nous a interpellés : sa taille, son emplacement au carrefour du village, sa composition originale, le grand calvaire devant le fronton des morts, etc.

Bref, nous avons dû nous y mettre à plusieurs pour essayer de décrypter le tout ! Nous vous livrons ici le fruit de nos recherches, à commencer par le contexte historique de cette époque si particulière.

Un calvaire ... et un monument aux morts (*Jean Desloges*)

Le calvaire de Saint-Martin se trouve en plein village, orienté dans un angle de carrefour de sorte que le christ soit visible de l'axe principal venant de Saint-Pierre-sur-Dives. À l'exception du Christ réalisé en fonte de fer, toutes les structures de la croix et de l'enclos sont fabriquées en ciment armé, façon faux bois dans le style des rocailliers.

La croix, d'une grande hauteur, simule le tronc d'un arbre en rappel de l'arbre de vie du jardin d'Eden. Elle est plantée sur le haut talus de la route augmenté d'un empilement de gros blocs aux allures de rochers. Cette surélévation des calvaires très courante évoque le lieu du supplice de Jésus à Jérusalem, le Mont Golgotha (mons calvarius en latin, d'où le mot calvaire).

D'autres blocs en arrière de la croix constituent une sorte de fond de scène en hémicycle. Celle-ci a reçu le monument aux morts sous la forme de deux plaques de marbre gravées aux noms des disparus, disposées à la façon des tables de la loi de l'iconographie chrétienne.

Le calvaire est isolé dans un enclos en faux branchages. Cette clôture symbolique marque l'intemporalité de l'espace sacré. Le monument aux morts réclamait un cadre plus martial sous la forme d'une chaîne d'obus de marine. Une sente de procession permet d'accéder à la terrasse sommitale par un large emmarchement muni de garde-corps latéraux. La sente se poursuit en faisant le tour de la croix.

Le contexte politico-religieux (*Jean Desloges*)

- *Catholicisme et République, du conflit à l'union sacrée*

Conservatrice et monarchiste, l'Église a combattu âprement les idées de 1789 se faisant l'ennemie jurée des principes du pacte républicain. Passé le paroxysme de l'Affaire Dreyfus, le divorce est consommé le 9 décembre 1905 avec la promulgation de la loi de Séparation de l'Église et de l'Etat.

Le paradoxe veut que l'Église fasse alors preuve d'une vitalité surprenante. On ne parle plus de politisation de la foi, mais d'un véritable renouveau de l'éthique catholique. L'adoption du rituel romain, moins rigoriste, la pastorale sociale du Saint Sièges, ont favorisé un large courant de piété populaire auquel se joignent les élites déçues du scientisme. Un "Catholicisme à la française" se dessine avec son art en plâtre polychromé. Une ferveur nouvelle exalte les intercesseurs auprès d'un Dieu inconnaissable : le Christ, la Vierge Marie et une pléiade de saints dont Jeanne d'Arc est le porte-étendard. Le culte sort des églises sous l'effet de la dévotion de plein air qui rassemble les foules aux lieux des apparitions : Lourdes, la Salette, Pontmain.

De son côté la République triomphante incarne des valeurs. Elle exige des moments et des lieux où cet idéal sera célébré, autrement dit un culte. C'est ainsi que se fait jour une pratique parallèle pour ne pas dire concurrente entre deux formes de dévotion, religieuse et profane, lesquelles ne vont pas tarder à s'imbriquer étroitement.

Dans les campagnes, loin des débats idéologiques, le culte catholique structure toujours la vie des villages, du berceau à la mort. La piété se nourrit de l'enseignement du clergé, des sacrements, de pratiques ancestrales. L'équipement de la République ne bouleverse pas fondamentalement l'ordre des choses, mais construit un système symétrique. Le territoire de la paroisse correspond à celui de la commune, la mairie répond à l'église comme maison commune, le buste de Marianne y fait écho à la Vierge. À Peppone correspond Dom Camillo ! À l'espace sacré du calvaire correspond l'obélisque du monument aux morts.

Finalement, le patriotisme, Péguy en chef de file, va être le ferment du ralliement d'une grande partie des catholiques à la République. Autorités spirituelles et temporelles se rejoignent dans le consentement à la guerre et l'idéal nationaliste.

- Du signe de croix au calvaire

Au commencement, il y avait la croix, simple signe de reconnaissance que les chrétiens plantaient partout sur leur passage. Cette pratique remonte aux temps des évangélistes, saint Martin, saint Germain et leurs disciples, lorsqu'ils parcouraient les grandes voies tracées par les arpenteurs romains.

L'imaginaire voit volontiers dans cette figure élémentaire le prototype de la signalisation routière mais la croix des origines avait plus sûrement une fonction magique, celle de garantir la protection des voyageurs et des pèlerins. Les croisements n'étaient pas seulement propices aux mauvaises rencontres, on craignait plus encore la fréquentation du territoire des morts car c'est au bord des chemins que les communautés païennes reléguent leurs nécropoles. À Grisy, par exemple, une simple croix en pierre a été élevée au XII^{ème} siècle sur la voie antique Percy - Jort. L'espace n'était pas neutre, il y a quelques années l'archéologie aérienne y a révélé un ensemble funéraire antérieur à la conquête romaine.

Comme la croix des cimetières, à la fois conjuratoire et promesse de Salut, la croix véhicule un symbolisme fondamental. Union du ciel et de la terre, elle embrasse en même temps toutes les directions. Ici et partout. Au centre se résolvent toutes les oppositions, hors de l'espace et du temps.

L'Église catholique a adopté cette symbolique en ajoutant l'image de Jésus supplicié tel que le rapportent les Évangiles ; représentation liturgique de la XIIe station de la Passion du Christ : l'homme "fixé" sur la croix (cruci fixus). Les chrétiens ont privilégié très tôt ce type de représentation réaliste du sacrifice. On sait de quelles façons les Arts s'y sont employés.

Le calvaire se pose en avatar monumental du crucifix. Il manifeste la conversion des communautés en prenant symboliquement possession du territoire. Avec un espace entièrement anthropisé, l'ancienne parenté avec la Nature, essence du paganisme, a disparu. L'Église crée un nouvel ordre de vie, à commencer par une nouvelle topographie du sacré. Le calvaire contribue à la part divine comme lieu d'un culte du dehors, celui des rites de déambulation, des processions propitiatoires et festives, à Noël, à la Fête Dieu, aux Rogations.

C'est à la fin du XIX^{ème} siècle que l'on assiste à un mouvement sans précédent d'édification ou de restauration de calvaires. La piété populaire de "plein air" y préside, de même qu'elle suscite la prolifération de répliques de la grotte de Massabielle à Lourdes.

Aux lendemains de la Grande Guerre, la République n'est pas en reste avec le déferlement des monuments célébrant les morts au champ d'honneur. L'émulation villageoise s'embarrasse peu des distinctions, les monuments civiques mettent le sacrifice, en exergue, image douloureuse mais glorieuse, les croix de bois, le poilu héroïsé, expirant tel le Jésus des piétas. La convergence est claire et les trois types de monuments font bon ménage, on connaît même des hybrides. À Tôtes ou au Mesnil-Mauger, calvaire et grotte sont associés.

A Saint-Martin, les plaques commémoratives ont été placées au pied du monument aux morts :



C'est la grande période des processions et des cérémonies unitaires qui finissent toujours par des banquets. Aujourd'hui, la pratique processionnelle et festive s'est éteinte à force d'être routinière, mais il suffit qu'un calvaire soit démonté pour qu'on ait le sentiment qu'il manque quelque chose dans le paysage (récemment le calvaire de Donville). Ces monuments font partie de la mémoire collective. Leur côté Kitsch lorsque le christ est badigeonné à l'antirouille, prouve à tout le moins que cet élément crucial du "petit patrimoine" n'est pas tout à fait tombé dans l'oubli.

L'art de la rocaille et du rustication ou faux-bois (*Emmanuel Bresson*)

La composition du monument en rocaille et faux-bois nous a amenés à faire des recherches sur ce type de construction.

La grotte artificielle de la Rome antique, lieu sacré des divinités, inspire à nouveau les créateurs de jardins du XVI^{ème} siècle qui développent un art de la rocaille typique de la renaissance italienne. C'est à Versailles, sous le règne de Louis XIV que Charles Berthier va élaborer le bosquet des rocailles dont l'enchantement peut encore nous ravir.

Une nouvelle révolution technique va arriver au XIX^{ème} siècle par l'invention du ciment dit « moderne » (qui ressemble plutôt à une chaux hydraulique) de Louis Vicat en 1817, suivi en 1824 par le brevet déposé par Joseph Aspdin du fameux « ciment de Portland ».

Mais l'invention du « ciment armé », nous la devons à Joseph Monier en 1867. Jardinier de son état, il dépose un brevet pour une caisse d'oranger élaborée dans ce nouveau matériau, moins dispendieux que la caisse traditionnelle faite d'acier et de bois.

Quant à l'art du faux bois, c'est au moment de la transformation de Paris par le Baron Hausmann que l'on peut le découvrir pour la première fois au parc des Buttes Chaumont. Ce parc complètement artificiel, construit sur d'anciennes carrières de gypse, explore toutes les techniques innovantes de l'époque et va influencer de nombreuses autres réalisations au Champ-de-Mars, au parc Monceau et au bois de Boulogne. Le rayonnement de ces techniques à travers toute la France sera assuré par la fameuse exposition universelle de 1867.

C'est donc deux nouveaux métiers qui vont dès lors se développer : le rocailleur qui imite la roche et construit grottes, cascades et bassins et le rustiqueur qui élabore bancs, balustres et pergolas en faux bois.

Au début, le liant servant à assembler des pierres entre elles est fait de chaux aérienne (chaux vive éteinte obtenue par cuisson d'une roche calcaire aux environs de 900°C). Cette chaux, durcie grâce au gaz carbonique, prend lentement. Les romains ajoutaient de la brique ou de la pouzzolane pilée pour en améliorer la prise.



Intérieur de la clôture du calvaire de St-Martin-de-Fresnay.

La chaux hydraulique est faite à partir d'une roche calcaire contenant un certain pourcentage d'argile. Elle a la capacité à prendre avec l'eau en plus d'une prise aérienne ce qui améliore ses capacités.

Le ciment dit « de Portland » est le résultat de la cuisson à une température plus élevée (environ 1200°C) d'une roche calcaire et d'environ 20% d'argile duquel on obtient un « clinker » qui, une fois réduit en poudre, donne un ciment à prise rapide (ciment prompt). Pour retarder cette prise, on ajoute du gypse. C'est le ciment moderne. Ces liants ne sont pas utilisés purs mais en mélange avec du sable ce qui donne le mortier ou, avec du sable et du gravier, pour obtenir le béton.

A propos des blocs de pierre (*Jean Desloges*)

Les blocs utilisés pour construire le piédestal du calvaire et lui donner cet aspect de chaos rocheux proviennent de carrières ou d'affleurements proches. Il s'agit d'un calcaire durci qui se présente en strates tabulaires à l'interface de deux phases de sédimentation du Jurassique (étage du Bathonien supérieur, 165 Millions d'années). Arcisse de Caumont a été le premier à décrire ces surfaces altérées rencontrées à Sallenelles et au Rocreux à Berville.

Le matériau très résistant était difficile à travailler d'où le qualificatif de "chien" que lui donnaient les anciens carriers. La structure est profondément ravinée et taraudée par d'innombrables trous cylindriques produits par des mollusques lithophages.

Dans l'ancienne carrière du Rocreux, cette formation se trouvait au sommet de la pierre blanche, celle qui fournissait la pierre de taille (calcaire de Langrune). Cette strate s'observe encore de nos jours à Bretteville-sur-Dives (Le Sapin). Impropre à la taille, les propriétés de dureté du matériau furent mises à profit dès le Moyen-Âge pour faire le libage des fondations.

Débité grossièrement, ce calcaire a participé au blocage des maçonneries et des voûtes de l'Abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives par exemple. On trouve également des blocs dressés à l'angle de bâtiments en garde-heurts.



Les blocs de pierre du piédestal et au pied de la croix.

La fracturation naturelle a permis d'extraire des blocs volumineux aux formes tourmentées et transpercées qui se prêtaient parfaitement à l'esthétique des rocailles.¹

Il ne faut pas confondre ces blocs calcaires avec les rochers qui émergent à la surface des herbages, à Sainte-Marguerite-de-Viette ou à Saint-Michel-de-Livet, par exemple. Avec leur formes arrondies en légers bombements, ils évoquent des bœufs au repos d'où le nom qu'on leur donnait autrefois. Il s'agit de conglomérats d'âge tertiaire (poudingues). Historiquement ces formations eurent en Pays d'Auge, Ouche et Lieuvin, le même usage local que les tables calcaires du Rocreux.



Un "boeuf au repos"
à Ste-Marguerite-de-Viette

Dès le Néolithique les hommes avaient repéré ces placages superficiels dont ils ont fait la matière des mégalithes (menhirs de Livarot, Silly, Tournai, Villerville.)

1- Au Jurassique (200-145 Millions d'années), la mer tropicale envahit progressivement le continent, l'argile et les sables produits par l'érosion s'accumulent en profondeur. À la fin de la période, dans les zones de faible profondeur, apparaissent des lagons avec barrières coralliennes. Les débris de ces organismes mêlés aux coquilles de mollusques sont à l'origine des phénomènes physico-chimiques qui caractérisent la sédimentation calcaire (calcite ou carbonate de chaux). Grâce à une sécrétion acide, les lithodomes, sortes de palourdes, creusent le calcaire pour s'y loger. *Essai sur la topographie géognostique du Département du Calvados, 1828. Transgression-régression : phases d'invasion et de retrait de la mer.*

Le conseil municipal vote l'édification du monument le 13 juillet 1922
(Retranscription par Patricia Henry) :

« M. le maire expose au conseil que sur devis descriptif et estimatif du monument aux enfants de Saint-Martin-de-Fresnay morts pour la France, devis dressé par M. Joseph Cagna, rocailleur demeurant à Saint-Pierre-sur-Dives s'élève à la somme de 6786F, qu'une souscription ouverte dans la commune a fourni une somme de 2100F, qu'un reliquat de 500F disponible a été porté au chapitre additionnel de 1922 pour être employé au dit monument et qu'en conséquence une somme de 4186F manque pour parfaire le prix de 6786F montant du devis. »

(Complément à la délibération du 13 juillet 1922, AD 14)



Photographie du calvaire-monument aux morts en 1923.

Quasiment un an plus tard, le dimanche 24 juin 1923, le « monument aux enfants de Saint-Martin-de-Fresnay morts pour la France » est inauguré après une messe de Requiem dite par l'abbé Hailey, curé de Saint-Martin, et béni par le curé de Montviette, venu en voisin.



Joseph Cagna, rocailleur

(Recherches généalogiques menées par Pierre Pflieger)

La délibération du Conseil Municipal concernant le monument fait référence au « devis dressé par Joseph Cagna, rocailleur ». Joseph Cagna est né le 19 juin 1897 à Postua en Piémont, Italie. Vers 1921, à la suite de son parent Ange Cagna, Joseph s'installe au 43, rue de Falaise à Saint-Pierre-sur-Dives. Il fait partie des immigrés italiens venus exercer leurs talents de maçons cimentiers rocailleurs en Normandie au début du XX^e siècle avec la grande famille Dosso. Un jeune cimentier Armand Dosso a habité et travaillé à la même adresse.



Boutique de Joseph Cagna à St-Pierre-sur-Dives, détail d'une carte postale.

En 1922, Joseph Cagna présente un devis au maire de Saint-Martin-de-Fresnay, Paul Regnouf. Ce dernier a déjà fait construire un rocher, un bassin ainsi qu'une cascade dans son jardin d'hiver au château de La Rivière, sa propriété (cf Bulletin du Foyer n° 152 – décembre 2023).

Le 11 août 1923, le conseil municipal délibère : « Monsieur le Président expose au conseil que par suite de l'augmentation reconnue indispensable du cube des rochers constituant le monument aux morts de la guerre, la somme due à l'entrepreneur s'élève à 10501,90F dépassant ainsi de 3715,90F la somme prévue au devis et invite le conseil à délibérer à ce sujet. » Etaient présents : Mrs Regnouf, maire, Longuet Albert, Letellier Eugène, Breton Marcel, Delafosse Ferdinand et Petit Gustave, adjoint.

SPÉCIALITÉ DE TRAVAUX EN CIMENT ARMÉ EN TOUS GENRES

PLANCHERS EN CIMENT ARMÉ -- COUVERTURES DE MURS
DALLAGES
 pour Églises, Trottoirs, Cours, Écuries, Remises, etc.

CUVES VERRÉES POUR CIDRE & VIN
 Réservoirs, Auges, Lavoirs, Citernes

COUVERTURES de PUIITS & TABLIERS de PRESOIRES
 Assainissement de Caves

RAVALEMENT DE FAÇADES, JETÉS TYROLIENS
 Escaliers, Balustrades en Ciment
 Fosses septiques et Caveaux en Ciment Armé

CLOTURES EN CIMENT ARMÉ POUR PARCS & JARDINS
 Fabrique d'Agglomérés

Joseph CAGNA
 CIMENTIER 0,273
 120, Rue de Falaise, **ST-PIERRE-SUR-DIVES**
 (CALVADOS)

St-Pierre-sur-Dives, le 2 Septembre 1933

Papier à en-tête de l'entreprise de J. Cagna, Archives du Calvados, 775 Edt/14/7.

L'entreprise a, sans doute, bien prospéré puisque que Joseph achète la propriété en face du n° 43 rue de Falaise et y construit le balcon en faux-bois que l'on voit encore. Joseph Cagna décède à l'hôpital de Caen, rue Georges Clémenceau, le 23 novembre 1946.

Lire le monument aux morts (*Florence Evain*)

Pour comprendre le monument aux Morts édifié il y a 100 ans, il faut pouvoir le « lire » : c'est-à-dire observer son emplacement, sa forme, ses inscriptions, son décor. Le monument aux Morts a été édifié au croisement de deux routes. Il se devait d'être visible de tous.

Sa position, au pied d'un calvaire, étonne : la loi de 1905 de séparation des églises et de l'Etat, dissociait religion et espaces publics. La forme du monument surprend elle aussi. Ce n'est pas un petit obélisque commandé à un marbrier, comme dans de très nombreuses communes du Pays d'Auge. Il ne s'agit pas, non plus, d'une statue de « Poilu » choisie sur catalogue, émanant d'une fonderie.

Ici, on a donc opté pour un aménagement de rocaille confié à Joseph Cagna. On l'a vu précédemment, ces blocs de pierre proviennent d'une carrière des environs. Deux grandes plaques, fixées sur la partie lisse et centrale de la rocaille, récapitulent les noms des 11 hommes de la commune tués lors de la première guerre mondiale. Ces noms, précédés de l'initiale du prénom, ne sont classés ni par ordre alphabétique ni par année de décès, comme on le voit souvent sur les Monuments aux Morts.

Il n'y a pas non plus de mention des grades militaires. Une formule, courante sur les Monuments aux Morts, surplombe la liste des noms : « Aux enfants de Saint-Martin-de-Fresnay morts pour la France 1914-1918 ». La croix de guerre, une croix militaire, est gravée au-dessus de cette formule. Placée ainsi, elle peut évoquer pour certains, une croix catholique, alors même que les emblèmes religieux étaient prohibés sur les édifices publics depuis 1905.

L'ensemble monument et calvaire est clôturé par huit têtes d'obus reliés par une chaîne. Ces obus étaient proposés par l'Etat aux communes, sous le nom de « Trophées de guerre ». On peut s'étonner que les armes qui ont tué les hommes ornent un monument commémorant le sacrifice

de ces soldats. Un large escalier doté d'une rampe en ciment armé imitant le bois, remarquablement conservée, mène au pied du calvaire et à l'arrière au monument aux morts. En haut des marches, un portillon en faux-bois permet l'accès.



Clôture en faux-bois devant le monument aux morts.

Cette position en hauteur et cette clôture, habituelles pour de nombreux monuments aux morts, confèrent un caractère sacré au lieu. La végétation, du lierre, a aujourd'hui envahi le monument et masque en partie les noms et inscriptions gravées en lettres dorées.

Sur un petit rebord de la rocaille, formant une tablette, deux petites plaques blanches sont posées là depuis cent ans. Chacune est ornée d'une photo d'un jeune soldat en forme de médaillon ovale.

Sur l'une est gravé : « *A la mémoire de notre cher fils M. MARC, mort au champ d'honneur, le 25 septembre 1915 – Regrets* ».

Sur la seconde plaque blanche, cassée en deux, sous le médaillon et la photo représentant un très jeune soldat, on peut lire : « *A la mémoire de notre fils, de notre frère, E. BLIN, mort au champ d'honneur le 18 juillet 1918. Regrets* ». Ces deux plaques portent le même décor : rameaux de

chêne et de laurier (symboles de force et de victoire), croix de guerre et médailles militaires gravées, ainsi qu'un dessin de casque de Poilu posé sur un drapeau replié.

Ces plaques individuelles posées sur un monument collectif montrent la douleur des familles privées de sépulture sur laquelle se recueillir. Le monument aux Morts n'est pas un tombeau mais un monument commémoratif. Aucun corps n'y est enseveli. Fait assez rare, quelques tombes de soldats de 14-18 sont présentes au cimetière de Saint-Martin-de-Fresnay situé autour de l'église, à deux pas de là. Il n'était pas facile après la guerre de faire exhumer et rapatrier un corps de soldat mort au front.

Les onze soldats dont le nom est inscrit sur le monument (*Florence Evain*)

- Raymond EGRET né le 16 février 1887 à Saint-Martin-du-Mesnil-Oury (14). Parti à la guerre le 4 août 1914, il est mort à l'âge de 28 ans, le 17 juin 1915, au combat d'Ecurie (Pas-de-Calais), un secteur de tranchées où se déroulèrent au printemps 1915 des combats très meurtriers.

- Armand CAILLOUET, né le 20 novembre 1878 à Rôts (14). « Tué à l'ennemi » le 17 avril 1916 (38 ans) à Douaumont, près de Verdun.

- Eugène HEUZE né à Saint-Martin-de-Fresnay le 1er avril 1889 et mort pour la France, décédé de fièvre typhoïde contractée en service à l'hôpital de Caen le 7 novembre 1914 (25 ans).

- Arthur CHENEVIÈRE né le 9 mars 1890 à Louvagny (14). Mort pour la France le 30 août 1914 (24 ans) à Guise (Aisne). Son corps n'ayant pas été retrouvé, il est déclaré « Disparu ». L'annonce de sa mort ne parviendra à Saint-Martin-de-Fresnay qu'en mars 1920, 6 ans après son décès.

- René LACOUR né le 21 novembre 1882 à Saint-Martin-de-Fresnay. « Tué à l'ennemi » le 11 mai 1917, à 35 ans, en Argonne (Meuse). Après sa mort, une citation militaire lui est accordée : « Très bon soldat, a toujours fait

preuve de courage et de sang-froid – tué à son poste de combat ». La croix de guerre lui a été attribuée.

- P. BENOIST (aucune information)

- Eugène BLIN né le 11 septembre 1898 à Bretteville-sur-Dives. Mort le 18 juillet 1918 (20 ans) « Tué à l'ennemi » à Monvoisin dans la Marne.

- Maurice MARC né le 18 avril 1895 à Saint-Martin-de-Fresnay. Disparu le 25 septembre 1915 (20 ans) à Ville-sur-Tombe (Marne). Sa mort est transcrite à Saint-Martin-de-Fresnay le 22 juin 1920 (5 ans plus tard)

- Eugène Désiré GASNIER né le 26 février 1882 à Saint-Martin-de-Fresnay. Mort le 26 septembre 1915 (33 ans) à Neuville-Saint-Vaast (Pas de Calais). Marié, il était père d'une fille Lucie, orpheline à 12 ans, et d'un fils Edmond, orphelin à 7 ans.

- Joseph Gustave BELLIARD né en 1872 à Ecots et décédé en juin 1917 à son domicile à Saint-Martin-de-Fresnay (pas de détails)

- Valentin Louis JOLLY, né en 1880 à Jublains (Mayenne) et décédé à son domicile à Saint-Martin-de-Fresnay en janvier 1917 (pas de détails).

Le Monument aux Morts rend hommage à ces onze soldats dont on retrouve les noms sur une plaque de marbre noir dans l'église. Là, les noms sont classés par année de décès et les lieux des décès sont précisés. Ces lieux, théâtres de terribles combats, étaient des noms familiers de la population après-guerre, lieux d'épouvante, lieux d'hécatombes : Douaumont, Neuville-Saint-Vaast, Marne, Meuse.

Deux noms, J. BELLIARD et V. JOLLY, figurant sur le monument, ne se trouvent pas sur la plaque de l'église. Ces noms ne se trouvent pas non plus dans les fiches militaires des Morts pour la France sur le site Internet

« Mémoire des Hommes », ni dans les registres matricules aux Archives départementales du Calvados.

A Saint-Martin-de-Fresnay, les années 1915 et 1916 furent les plus tragiques : trois soldats de la commune sont morts durant chacune de ces deux années.

« Mort pour la France » (*Florence Evain*)

La mention « Mort pour la France » est instituée par la loi du 2 juillet 1915, avec effet rétroactif pour le début du conflit. Elle est délivrée par les autorités militaires et donne droit à une pension. Elle est créée pour honorer la mémoire des combattants mais aussi des victimes civiles de la guerre. Elle sera accordée à 1,3 millions de soldats – il existe des « non-morts pour la France » et des cas non-instruits. La mention figure souvent sur les Monuments aux Morts, englobant sans distinction, tous les soldats tués. Après 14-18, pourtant surnommée la « Der des Der », d'autres guerres ont endeuillé les familles. Ici, pour la guerre 39-45, cinq noms ont été gravés et un nom pour la guerre d'Indochine en 1948.

Et encore quelques questions...

Mais on ne sait pas tout du monument.

En effet, on voit sur le cadastre de Saint-Martin-de-Fresnay de 1834 qu'un calvaire existait déjà à l'endroit même où se trouve le monument actuel. Quelle forme avait-il ? Était-il en bois ou en pierre ? Depuis quand y avait-il là un calvaire ? On l'ignore !

Avis aux amateurs...

Coordination : Christiane DORLÉANS
avec Florence EVAIN, Emmanuel BRESSON,
Jean DESLOGES et Pierre PFLIEGER



L'AFFAIRE DES AUMÔNES DE L'ABBAYE DE SAINT-PIERRE-SUR-DIVES

Aux temps féodaux, dans la veine des traditions populaires, les aumônes faisaient partie du paysage. Initiées par l'Église qui incitait ses clercs à pratiquer la charité chrétienne, elles existaient à Saint-Pierre-sur-Dives, délivrées par les moines de l'abbaye. On peut ainsi encore aujourd'hui voir, dans les bâtiments conventuels, la "salle de l'aumône", à droite du parvis de l'abbatiale (voir photo ci-contre). Une querelle éclata au XVIII^{ème} siècle entre quelques curés des alentours et les moines de l'abbaye à propos de cette pratique. Les archives en témoignent !

La notion d'aumône autrefois

Afin de ne pas se fourvoyer à la lecture de cet article sur le sens de la notion d'aumône, commençons par écouter Jean Desloges, ancien conservateur du patrimoine, qui reste une référence en ce qui concerne l'histoire de l'occupation des lieux, nous expliquer son évolution :

« Au Moyen Âge, la pratique du partage : donner pardonner, n'est pas un acte caritatif au sens moderne. La doctrine qui sous-tend l'aumône (qui veut dire compassion), découle de l'enseignement des Écritures. On peut la résumer ainsi : " tout ce que le pauvre reçoit, c'est le Christ qui le reçoit". Pour l'Église, le précepte de l'aumône était l'un des piliers de l'économie du Salut. On en attendait une rétribution spirituelle : laver des péchés et ouvrir le chemin de la vie éternelle.

Les moines mettaient en pratique l'idéal chrétien de pauvreté. A ce titre, ils recevaient des dons, qu'ils redistribuaient pour partie aux pauvres et aux pèlerins. Les Ordres mendiants, Franciscains, Hospitaliers etc., ont contribué à faire du monachisme le pourvoyeur d'une aide collective au sein même des monastères ou des Hôtels-Dieu¹.

À la fin de l'ancien Régime, l'aumône théologique comme expression de la "Charité", c'est à dire : l'amour de Dieu et de son prochain, demeure une valeur confraternelle pour le monde clérical. Il en va autrement pour la société, le pauvre n'est plus tant une image du Christ, qu'un marginal qu'il faut contrôler souvent de manière coercitive. L'accroissement de la population, la multiplication des déshérités avec les disettes et autres fléaux, conjointement avec la déprise de la foi, ont suscité d'autres formes de prise en charge des pauvres. La création d'un réseau d'établissements charitables fut le premier pas vers l'institutionnalisation de l'assistance.»

La salle de l'aumône de l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives

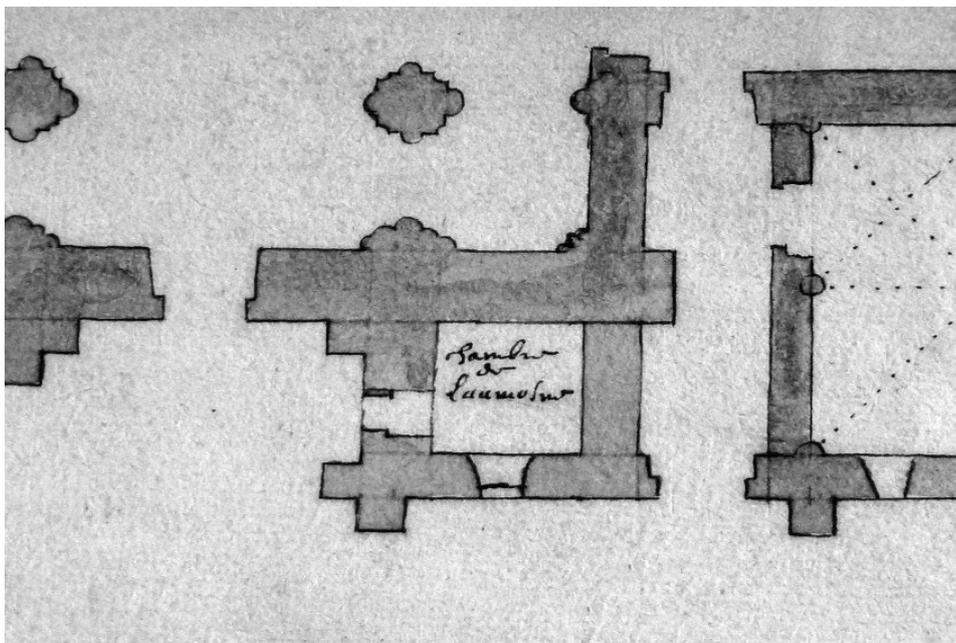
Afin de situer plus précisément l'endroit la salle de l'aumône de l'abbaye, Jean Desloges poursuit :

« Sur le plan de l'abbaye tracé par Dom Pierre Ledo en 1666, la « chambre de l'aumosne » (latin camera : pièce voûtée) se présente comme une extension vers le Nord du bâtiment de l'aile occidentale. Cette petite salle, d'un peu plus de trois mètres de côté, vient s'adosser à la tour romane (tour saint Michel) aux dépens du parvis. Son rôle premier était structural. Il s'agissait de conforter la tour. Celle-ci, au moment de la construction du bâtiment au 13^e siècle, donnait déjà des signes d'instabilité. Les fouilles ont montré que la salle n'était pas autonome mais se rattachait aux celliers voûtés qui couraient sur 40 m d'un bout à l'autre de l'aile occidentale. Le sol se trouvait à 1,50 m de profondeur par rapport à l'extérieur.

1- Voir L'Hôtel-Dieu de Saint-Pierre-sur-Dives par M. Coulon.



Vue panoramique de la Chambre de l'Aumône en fin de fouille. À droite : la tour Saint- Michel, en haut et à gauche on distingue la feuillure de deux placard muraux. Au fond : dallage et colonnes de l'ancien voûtement. (J.D 2018)



La Chambre de l'Aumône, détail d'un plan de l'abbaye daté de 1666.

Quelques indices permettent de rapporter la fonction secondaire de la chambre à la pratique de l'aumône : Sa position près de l'entrée du cloître, un sol soigneusement dallé, alors que les celliers ne l'étaient pas, et la présence de placards muraux aménagés sur deux côtés font penser à un espace de stockage de denrées spéciales en marge de l'immense cellier.

Dès les XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles la société est déjà fortement monétarisée. La part des redevances en nature ne cesse de diminuer. Au XVII^{ème} siècle, les moines de la Congrégation de saint Maur n'ont plus l'usage des celliers. Ils s'empressent de détruire les voûtes et de remblayer le fond pour créer un parloir et plusieurs autres pièces en rez-de-chaussée. La chambre de l'aumône n'y échappe pas. À cette époque, un passage est pratiqué dans la tour pour la relier à l'église. Il est probable que la fonction d'aumônerie n'existe plus. Un projet de reconstruction daté de 1694 qualifie la salle de "chambre du portier".»

Un fonctionnement très organisé

L'aumônier était le responsable de la gestion de cette aide attribuée aux pauvres. Il était autant chargé de l'approvisionnement que de la distribution. Aux Archives départementales du Calvados, des documents comptables nous renseignent sur la nature des dons effectués qui consistaient en argent, grains ou oiseaux. Ces subsides prenaient leur source dans les dîmes et revenus divers que percevaient les moines et l'abbé, en tant que seigneur du lieu.

Les curés et toute personne reconnue digne de foi, notables bourgeois ou échevins, adressaient des notes à l'aumônier pour lui signaler des personnes ou des familles dans le besoin, recommandant qu'on leur accorde quelques secours pour les soutenir et atténuer leur misère. Des petits messages sur feuilles volantes, des carnets plus structurés, égrenant rue par rue, paroisse par paroisse, les noms de ces malheureux, nous renseignent sur la réalité de la dureté du temps.

Pour exemple, voici la reproduction d'une note prise parmi d'autres :

«J'atteste pour la seconde fois à Messieurs les Religieux de Saint Pierre sur Dives qu'Anne Roussel est une orpheline dans l'indigence et que de tous les pauvres de la paroisse, elle est la plus pauvre, que François Roussel son oncle presque aussi pauvre qu'elle, l'entretient gratuitement et sans tirer d'elle de services, n'étant pas encore en état d'en rendre de considérables.

Le 2 Mars 1742 - Lallier »

Grâce à l'instruction d'une affaire concernant ces aumônes et dont nous parlerons plus loin, on trouve des papiers assez détaillés qui nous apportent des informations sur le déroulement de ces actions caritatives. Deux manières d'attribuer les dons existaient.

D'une part, « les aumônes de la porte » qui étaient aléatoires et inopinées : les personnes se présentaient à l'abbaye à n'importe quel moment de l'année, que ce soit des vagabonds ou des individus aux abois, et demandaient un secours immédiat. Un peu d'argent ou une aide en nature pouvait selon les circonstances leur être accordés.

D'autre part, ce que les curés du lieu appelaient « l'aumône générale » et qui donna lieu à une importante polémique comme nous allons le voir. Selon leurs dires, celle-ci se pratiquait deux fois la semaine, à compter du premier janvier jusqu'à la Saint Jean (24 juin) ou le 1er juillet. L'annonce de la distribution se faisait au son de la cloche.

Au travers des traces comptables de l'aumônerie, on trouve le détail des recettes et des dépenses, le tout étant à chaque fois converti en argent ; ainsi pour l'année 1742 on trouve pour les revenus dévolus à l'aumône :

1) en essence cent vingt boisseaux orge120
2) en bled 61 boisseaux à 58 sols le tout en argent176 livres 18 sols
3) en rente, en argent, en oyseaux27 livres 9 sols 11 deniers
4) en fond de terre, en argent77 livres
5) la rente de Mr l'Evêque en argent200 livres
Total en argent481 livres 7 sols 11 deniers

Mises :

Il y a 26 semaines en ladite année d'aumône à distribuer à 12 boisseaux par semaine qui font 312 boisseaux d'orge sur quoi il y en a 120 boisseaux en essence120 orge qui sont à 38 sols la somme de.....364 livres 12 sols plus pour la cuisson du pain de 312 boisseaux à 2 sols 6 deniers39 livres plus on donne aux pauvres des paroisses de Beaumais et St Lambert 27 boisseaux orge à 38 sols qui font51 livres 6 sols

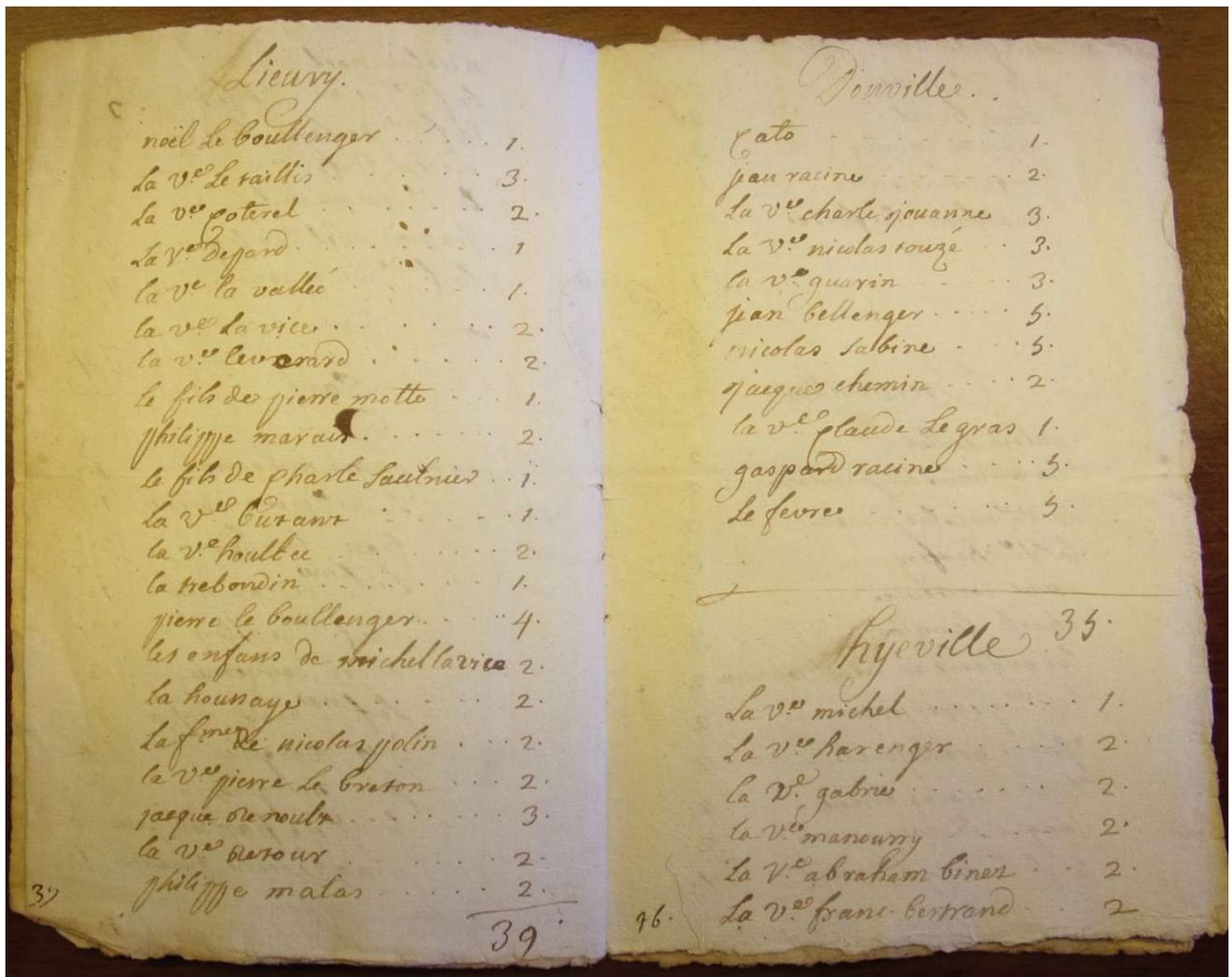
Total des sommes employées aux aumônes 464 livres 18 sols ce qui estoit employées.....481 livres 7 sols 11 deniers ce qui reste pour les aumônes de la porte dans tout le cours de l'année 26 livres 9 sols 11 deniers

Autres aumônes à la dévotion des Sieurs Prieurs et Religieux se montant à plus de 200 livres.

Répartition des 120 b d'orge par semaine suivant la liste portée sur les rolles de Mrs les curés.

On donne à chacun une livre de pain, les 12 boisseaux fournissent 408 livres de pains ce qui fait 408 pauvres à qui on donne, scavoir:

à St Pierre	221	
à Berville	34	
à Carel	17	
à Lieury	39	
à Donville	35	
à Hiéville	21	
à Bretteville	41	total 408 pauvres



Liste des pauvres des paroisses, Archives départementales du Calvados.

On peut constater que l'étendue du territoire de l'aumône dépassait les bornes de Saint-Pierre-sur-Dives. Berville était considérée comme succursale, tandis que d'autres paroisses se retrouvaient dans le périmètre, bien que le découpage à première vue nous échappe.

Statistiques de la pauvreté aux XVII et XVIII^{èmes} siècles à Saint-Pierre

La fluctuation de l'attribution des aides ne nous renseigne pas précisément sur la précarité de la population car l'effectif des gens aidés change suivant les années. Cependant, en se fiant aux renseignements fournis par ailleurs par les curés à l'évêque, les sources se cantonnant à la fin du XVII^{ème} siècle et première moitié du XVIII^{ème}, on peut penser qu'à Saint-Pierre-sur-Dives un bon dixième de la population était dans une extrême pauvreté. La paroisse approchait, pour cette époque, des deux mille habitants.

Nous avons ainsi trouvé qu'en 1742 on comptabilisait 408 pauvres, alors qu'en 1741 on en comptait 519, dont 250 à Saint-Pierre-sur-Dives. Un état comptable établi par les moines reprend sur deux périodes le montant des dons en nature effectués au titre de l'aumône. Elles s'étendent, l'une de 1662 à 1667, et l'autre, de 1736 à 1741.

Les tableaux ci-dessous synthétisent les quantités distribuées sur les deux périodes :

Années	1662	1663	1664	1665	1666	1667
en argent	119 liv.	140 liv.	171 liv.	127 liv	178 liv	140 liv.
en orge						
boisseaux	257 b	280 b	279 b.	308 b.	287 b.	276 b.

Années	1736	1737	1738	1739	1740	1741
en argent	92	83	91	176	236	315
en orge	350	332	337	400	406	410

On peut constater à la lecture des nombres que l'aide est en augmentation au XVIII^{ème} siècle.

Des curés de la région demandent aux moines d'appliquer l'aumône !

Est-ce sous la pression de la pauvreté ambiante qu'éclate une véritable cabale contre les moines de l'abbaye en 1739, initiée par onze curés du secteur. Ils reprochent aux religieux de saint Maur installés à Saint-Pierre-sur-Dives de ne pas appliquer l'aumône générale qu'ils considéraient avoir toujours été pratiquée.

Pour cela, ils signent une pétition où l'on peut lire leurs nom et lieu de nomination. Ainsi on trouve : d'Oilliençon (Courcy), La Brousse (Carel), Joseph Goubert (Pont), Sr de Valetous (Viques), Henry (Hiéville), F. Aubin (Lieury), Roussel (Bretteville), de Launay (Thiéville), Piedavant (Prieur, curé de Courcy), J. Vasnier (Favières), de Launay (Saint-Pierre-sur-Dives).

Leur réclamation ne trouvant pas d'écho favorable auprès de la communauté des moines, ils envoient une supplique au premier ministre de l'époque, le cardinal de Fleury, réclamant son arbitrage dans ce contexte litigieux. Les termes employés dans leur courrier à l'égard des bénédictins sont lourdement accusateurs et révèlent une réelle agressivité contre les moines, les rangeant quasiment dans le camp des profiteurs.

Déclarant que l'obligation de faire une aumône générale venait d'un *"fondateur qui avait donné à l'abbaye des biens considérables pour acquitter les charges de cet important engagement ; on prétend même que les grains que l'abbaye reçoit annuellement de différents endroits en très grande quantité sont destinés à la nourriture des pauvres"*. Ils fustigent les moines en les accusant de s'enrichir sans scrupules, au point de dissimuler les preuves de leurs obligations :

"Les Religieux bénédictins de Saint-Pierre-sur-Dives qui ont toujours été fort attentifs à produire et faire valoir les titres qui pouvaient servir à augmenter leurs revenus et étendre les bornes de leur seigneurie, n'ont pas été moins seigneurs dans tous les temps de cacher ceux qui pourraient faire connaître leurs engagements envers le public. Ainsi il n'est pas surprenant que les suppliants ignorent l'origine et les circonstances de l'établissement de l'aumosne."

Dans le déroulé de leur lettre, on peut mieux discerner la nature de ce qu'ils appellent "l'aumosne générale".

"une aumosne publique au son de la cloche deux fois la semaine [.....] et de délivrer chaque fois une livre de pain à chacun des pauvres qui se présentent sans distinction d'âge, de sexe et de demeure"[.....] dans tous les temps a été faite à des jours marqués, dans les temps fixés et sans variation".

Ils poursuivent en accusant nommément le nouveau procureur de l'abbaye, le Père de Launay, d'avoir fait disparaître les précieux documents relatifs au concordat passé entre les anciens religieux et ceux de saint Maur lors de leur installation en 1666 qui concernaient les aumônes.

Ce qu'ils reprochent aux moines, c'est de faire des dons selon leur bon vouloir, au coup par coup, sans tenir compte des demandes, allant même jusqu'à retrancher des personnes signalées de la liste des pauvres. Ils leur font le procès d'intention de considérer l'aumône générale comme une dette, une sorte d'impôt sur les revenus et non comme un principe évangélique. Les curés perdent ainsi une partie de leur pouvoir dans la détermination des pauvres à aider et subissent par contrecoup la pression des populations qui revendiquent de l'aide. A ce titre, ils n'hésitent pas à dresser un tableau très sombre de la situation sociale de l'année 1739 :

".....pendant que la disette affreuse qui désole le pais depuis près d'une année entière [.....] parce que le nombre de pauvres est presque sans bornes, les vieillards et les enfans ne sont pas les seuls qui n'ont d'autres ressources que les aumosnes, les hommes les plus robustes devenus inutiles, oisifs par l'anéantissement de la consommation, sont forcés de mandier souvent sans succès ce qui de plus à craindre sont exposés à prendre de force ce qu'on leur refuse; presque toutes les familles languissent dans une indigence cachée et sont réduites à se nourrir d'herbes et d'alimens moins propres à les faire vivre qu'à ruiner leur tempérament et à toutes les maladies contagieuses dont le pais est déjà infecté, les riches les plus endurcis sont attendris et font des libéralités abondantes autant qu'il leur est possible...."

Mais les moines se défendent...

En réponse à cette requête adressée au cardinal de Fleury, les moines établissent un mémoire en défense réfutant l'argumentation des curés. Tout d'abord, les plaignants ne peuvent avancer aucune preuve de l'instauration d'une aumône générale, ne produisant aucun titre qui en attesterait l'existence, donc les religieux de l'abbaye recherchent dans leur chartrier une preuve de leur obligation à une aumône générale, travail inutile, car :

"ils n'ont pas pu trouver un seul titre qui en donne la moindre idée, on ne voit pas même qu'ils soient obligés à aucune (aumône), il n'y a que le principe évangélique qui les y oblige ; tous leurs biens et revenus leur aiant été aumonés par les roys de france et quelques seigneurs particuliers sans qu'il soit fait dans aucune chartre la moindre mention d'aumone. Cette prétention d'aumone générale deux fois par semaine [.....] est même impossible, les revenus des religieux de St Pierre sur Dives ne seraient pas suffisants pour le faire. Tous leurs biens tant en argent qu'en espèces évalués au plus haut prix ne se montent qu'à la somme de neuf mille cinq cens livres et leurs charges annuelles à celles de cinq mille livres, ainsi il ne leur reste que quatre mille pour la nourriture, entretien des religieux domestiques, sains et malades, dans un pais où il fait très cher pour vivre en maigre, comme ils sont obligés selon leur règle. Cette seule considération serait plus que suffisante pour répondre à la requête des curés."

Ils étayent leur argumentation avec des preuves en produisant deux chartes, l'une qui se réfère à une transaction entre les moines de Silly-en-Gouffern et ceux de Saint-Pierre en 1506 à propos des grains de saint Lambert, l'autre entre les religieux de Saint-Jean-de-Falaise et ceux de Saint-Pierre en 1236. S'appuyant sur ces écrits, ils soulignent que l'aumône a toujours été libre et volontaire, engageant des quantités qui ont varié dans le temps, selon les besoins des pauvres et qu'en aucun cas elles ne se faisaient à des temps fixés d'avance.

Ils ajoutent à cela que :

"L'Abbé possédait à lui seul tout le revenu de l'abbaye, attribuant aux moines des pensions pour leur subsistance et abandonna à un religieux nommé abraham bertrand une terre d'aumône qui donnait suivant les années dix à vingt sols de revenu et cinquante petits boisseaux de froment à prendre sur les moulins de Saint Pierre, ajoutant un don de deux cents livres" pour les aumônes aux pauvres des paroisses qui dépendent de l'abbaye. Ils rappellent que l'Abbé Dunot jusqu'à sa mort en 1702 s'acquitta de cette somme de deux cents livres, mais que son successeur, Mr de Camilly, évêque de Toul et abbé commendataire en 1703, refusa de continuer ce don annuel. Après tractation, il versa en une fois 2000 livres et demanda qu'on ne l'importune plus avec cela.



François Blouet de Camilly,
évêque de Toul (1664-1723)

A la lecture de cet argumentaire on peut constater que la pratique d'aumône s'est installée à Saint-Pierre-sur-Dives au début du XIII^{ème} siècle. A la notion d'aumône générale dont les moines disent qu'elle n'a jamais existé, ils opposent l' «aumône accoutumée » dont ils estiment qu'elle a toujours été appliquée depuis les temps anciens et accusent à leur tour les curés de se cacher derrière cette question des aumônes pour s'attaquer sournoisement à la personne du Père de Launay, désirant le voir s'en aller.

Pour sa défense, ils déclinent toutes les actions engagées par leur procureur en faveur des pauvres, en précisant les raisons pour lesquelles la distribution doit être graduée et pratiquée intelligemment. A partir des signalements fournis par les curés qui dépendent de l'abbaye, et certains font partie des signataires de la pétition, un rôle est établi et sert de base à l'aumône ; contrairement à ce qui se faisait du temps des anciens, les dons ne vont pas jusqu'à concurrencer les revenus de l'aumônier mais se

pratiquent une fois la semaine du 1er janvier à la St Jean. Ne sont retranchés des rôles que les personnes connues pour avoir des revenus. Pour éviter les attroupements, souvent causes de tumultes et révoltes, la régularité des dons est supprimée. Pour contribuer à l'ensemencement des terres, des dons en nature de deux ou trois boisseaux d'orge permettent à un père désargenté qui a des enfants de cultiver son lopin de terre et de vivre ainsi de son travail. Un don régulier fait perdre un jour par semaine à des parents qui doivent parcourir une à deux lieues pour obtenir un morceau de pain, au lieu de travailler chez eux pour s'aider à subsister.

Et contre-attaquent !

Leur réponse ne s'arrête pas là. Elle se conclut par une véritable charge contre le groupe des pétitionnaires. Cette analyse de la situation donne un autre éclairage sur les supposées motivations des curés et nous donne sans doute une clé pour comprendre le découpage quelque peu désordonné du territoire de l'aumône. La cible privilégiée par les plaignants étant le Père de Launay, ils avaient tenté de le faire disgracier par ses supérieurs. En désespoir de cause, ils ont cherché un autre moyen en saisissant le premier ministre car leur "bête noire" :

" en vertu de la déclaration du roy du 15 janvier 1731 [a sçu] contraindre l'un d'entre eux d'assister aux processions ordinaires, quoiqu'il s'en fut absenté le jour de l'Assomption de la très sainte Vierge, ce qui causa un scandale d'autant plus grand que cette procession étant ordonnée par le voeu de louis treize d'heureuse mémoire, ensuite d'une lettre circulaire du roy adressée à tous les évêques de france et un mandement de Monseigneur l'évêque de Séz, il semblait que Mr le curé de St Pierre ne s'absenterait pas de cette procession à laquelle, lui et tous ses prédécesseurs avec le clergé assiste très régulièrement de temps immémorial ; il y manqua cependant et ensuite aux processions de St Marc et des rogations. Mais le P. de Launay sçu le contraindre d'assister à la procession du St Sacrement, voilà l'origine du mal qu'a commis le P. de Launay; qu'il eut laissé le curé de St Pierre en repos, qu'il ne le poursuivit pas actuellement

pour ne pas avoir assisté à un Te Deum et aux réjouissances faites à l'abbaye le cinq du mois pour la publication de la paix ; que le curé de Thiéville ne fut pas le frère dudit curé de St Pierre, que le Sr procureur n'eut pas soutenu le procès que le curé de Carel a suscité à l'abbaye pour avoir les dixmes de la paroisse, qu'il n'eut pas réuni l'héritage du Sr curé de Lieury pour lui faire rendre aveu, que le curé de Courcy n'eut pas été le protecteur du Sr curé de Carel, que l'abbaye n'eut pas nommé un curé à Hyéville ce qui oblige de recourir avec regret pour conserver sa cure après en avoir fait la permutation avec un moribond la cure de Bretteville dont il était le confesseur..."

Ils concluent :

"On ne peut deviner la raison pour laquelle celui qui a engagé les onze curés à signer la requête, est allé chercher des curés à deux et trois lieues de Saint-Pierre-sur-Dives, pendant qu'il en avait à la porte. Le curé de Donville n'est qu'à une portée de fusil, celui de Grizy, doïen du doyenné de Saint-Pierre à un demi quart de lieue, celui de Morières et Vendeuvre à une petite lieue, celui de Berville, Ouville-la-bien-tournée, Mittois, St Georges, Louvagny, Vieux Pont et un grand nombre d'autres qui ne sont pas plus éloignées, n'ont pas voulu se prêter à une aussi indigne manœuvre."

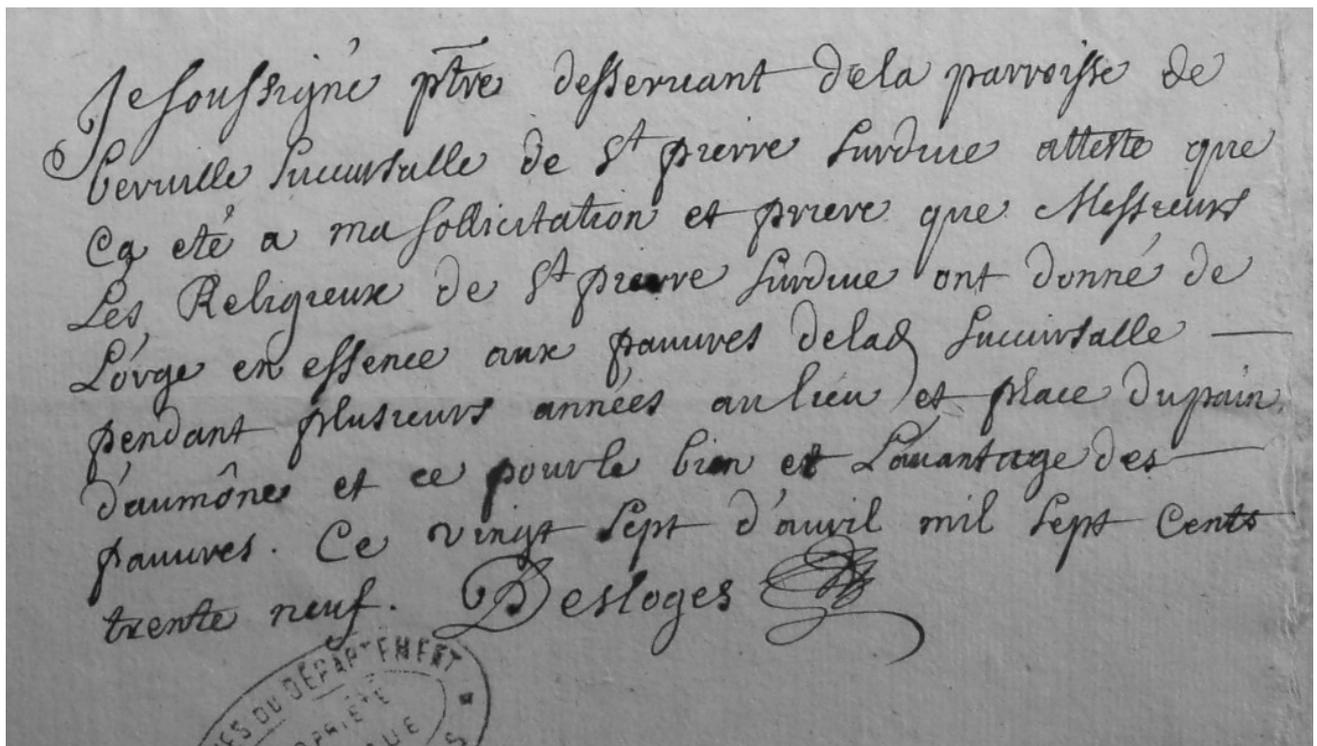
Et une conclusion en faveur des moines

Des écrits de cette sorte attestent que le climat était parfaitement particulièrement dégradé entre les clercs de la région. Malheureusement pour eux, les curés n'obtiennent pas gain de cause auprès du Cardinal de Fleury qui, s'appuyant sur les écrits précis des moines, juge insoutenable la thèse des curés, les déboutant sans appel dans leur revendication d'une aumône générale qu'il reconnaît inapplicable.

Comme le rappelle Jean Desloges, les moines mauristes qui vivaient dans une indigence crasse, n'étaient que sept, et l'abbé touchait deux tiers des revenus. Ils ne pouvaient donc subvenir aux besoins.

Il est malgré tout assez cocasse qu'une sombre vengeance entre religieux, productrice d'archives, nous ait permis de connaître plus précisément le fonctionnement des aumônes de l'abbaye et les difficultés de l'époque pour une bonne partie de la population.

Pierre FERRAND
avec le concours de Jean DESLOGES



Je soussigné prêtre desservant de la paroisse de
Cerville succursale de St Pierre Lude atteste que
Ceci est à ma sollicitation et prouve que Messieurs
Les Religieux de St Pierre Lude ont donné de
L'orge en essence aux pauvres de ladite succursale
pendant plusieurs années au lieu et place du pain
d'aumônes et ce pour le bien et l'avantage des
pauvres. Ce vingt sept d'août mil sept cents
trente neuf. Desloges

Archives départementales du Calvados, cote H 7112.

Note de l'auteur : Le Desloges signataire n'a rien à voir avec notre ami Jean !

GEORGES-FERNAND DUNOT DE SAINT-MACLOU : DE OUÉZY AUX MIRACLES DE LOURDES

Samedi 13 septembre 2025 – Ouézy – à partir de 14h30

Dans le prolongement de l'article « A la recherche du dernier baron de Vieux-Pont » du Bulletin précédent (Bulletin n° 154, page 63 – Michel Sady), une conférence inédite se tiendra à la Mairie de Ouézy le samedi 13 septembre à partir de 14h30 sur Georges-Fernand Dunot de Saint-Maclou, personnalité oubliée du XIX^{ème} siècle qui a notamment marqué l'histoire du Calvados et surtout de Lourdes.

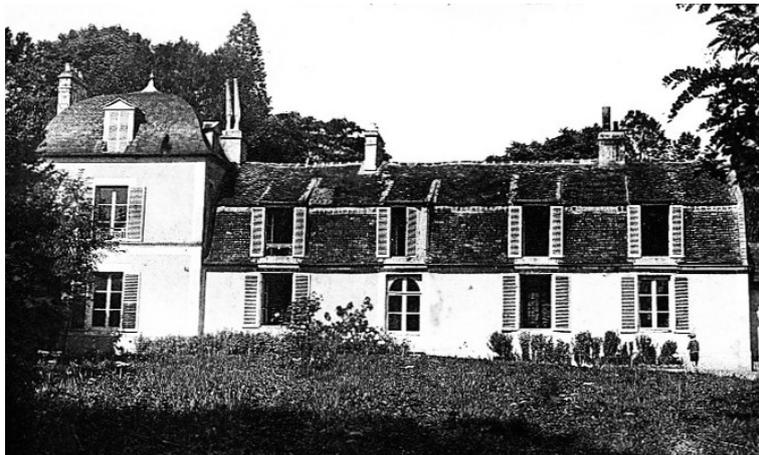


Georges-Fernand Dunot
de Saint-Maclou

Interviendront, entre autres, le père André Brustolon-Glatz et le docteur Alessandro de Franciscis, pour nous faire découvrir le parcours édifiant de Georges-Fernand Dunot de Saint-Maclou. Cette conférence est organisée par Guillaume de Bonchamps avec la Mairie de Ouézy et le concours de l'association Ouézy-Laizon Environnement.

Issu d'une ancienne et illustre famille de Normandie, le baron et docteur Georges-Fernand Dunot de Saint-Maclou, né en 1828 à Ouézy, s'impliqua dans l'étude de la géologie aux côtés de son cousin Léonce Elie de Beaumont (château de Canon), s'intéressa à l'histoire locale avec Ar-cisse de Caumont (Société des Antiquaires de Normandie), parcourut la campagne à la recherche de plantes et de fleurs rares avec Louis-Alphonse de Brébisson (Société Linnéenne de Normandie).

Étudiant en médecine à Caen, reçu docteur en médecine à l'Université de Louvain en Belgique, il n'exerça dans la campagne de Caen que pour les pauvres. Georges-Fernand Dunot de Saint-Maclou fut maire de Ouézy.



Maison natale à Ouézy.

En 1871, pour raisons de santé, avec son épouse, il quitta sa Normandie natale pour Nice. La situation de santé de son épouse s'aggravant, il commença à se rendre à Lourdes. Il est à l'origine de la création de l'Hospitalité Notre-Dame de Lourdes. En 1883, il fonda le Bureau des Constataions médicales du sanctuaire de Lourdes et son organisation scientifique dont il en fut le 1er président. Il s'éteint en 1891 à Lourdes.

Contact : guillaumedebonchamps@yahoo.fr

Bibliographie : *Georges-Fernand Dunot de Saint-Maclou, le Docteur de la grotte*, André Brustolon-Glatz, Editions Velar, 2019.

RETROUVEZ-NOUS SUR INTERNET !

Comment suivre régulièrement les actualités du Foyer Rural du Billot quand on est géographiquement éloigné ? Rien de plus simple grâce à Internet où le Foyer Rural du Billot est doublement présent en ligne.

1. Actualités, vidéos, sommaires des différents numéros du Bulletin du Foyer, abonnement, évènements à ne pas manquer... Le site Internet du Foyer est à votre disposition à l'adresse : **www.lebillot.org**



2. Pour les plus aguerris, adeptes de la souris numérique, n'hésitez pas à suivre aussi les actualités du Foyer Rural du Billot sur notre Page Facebook !



ISSN 0298-6728
Numéro 155 / juin 2025
Imprimé par Arts'Print Numeric - Condé en Normandie
Dépôt légal : juin 2025